

Gaston Mourgues,... Le Moyen Niger et sa boucle dans la région de Tombouctou. 1933.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

\*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

\*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

\*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

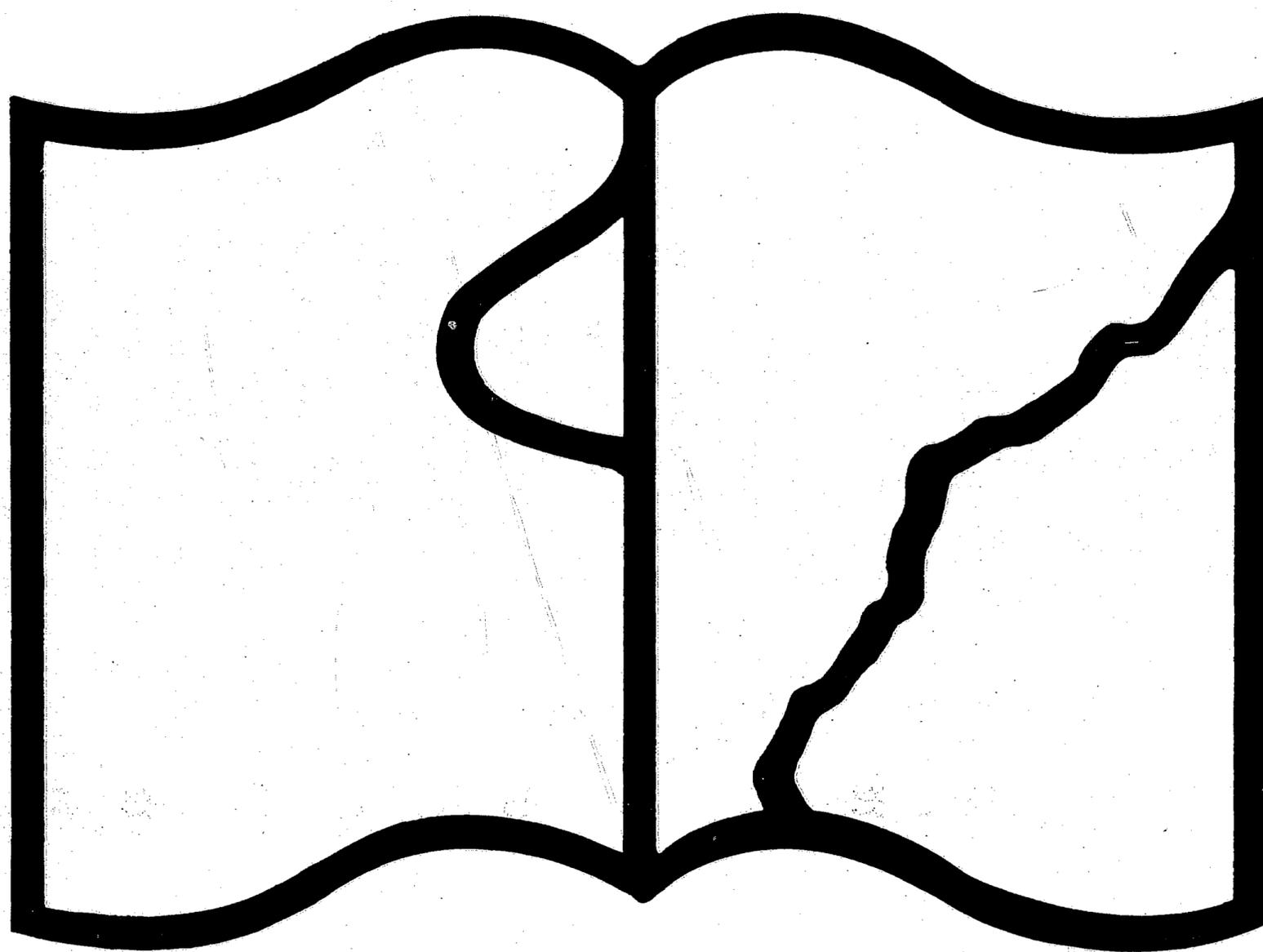
\*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

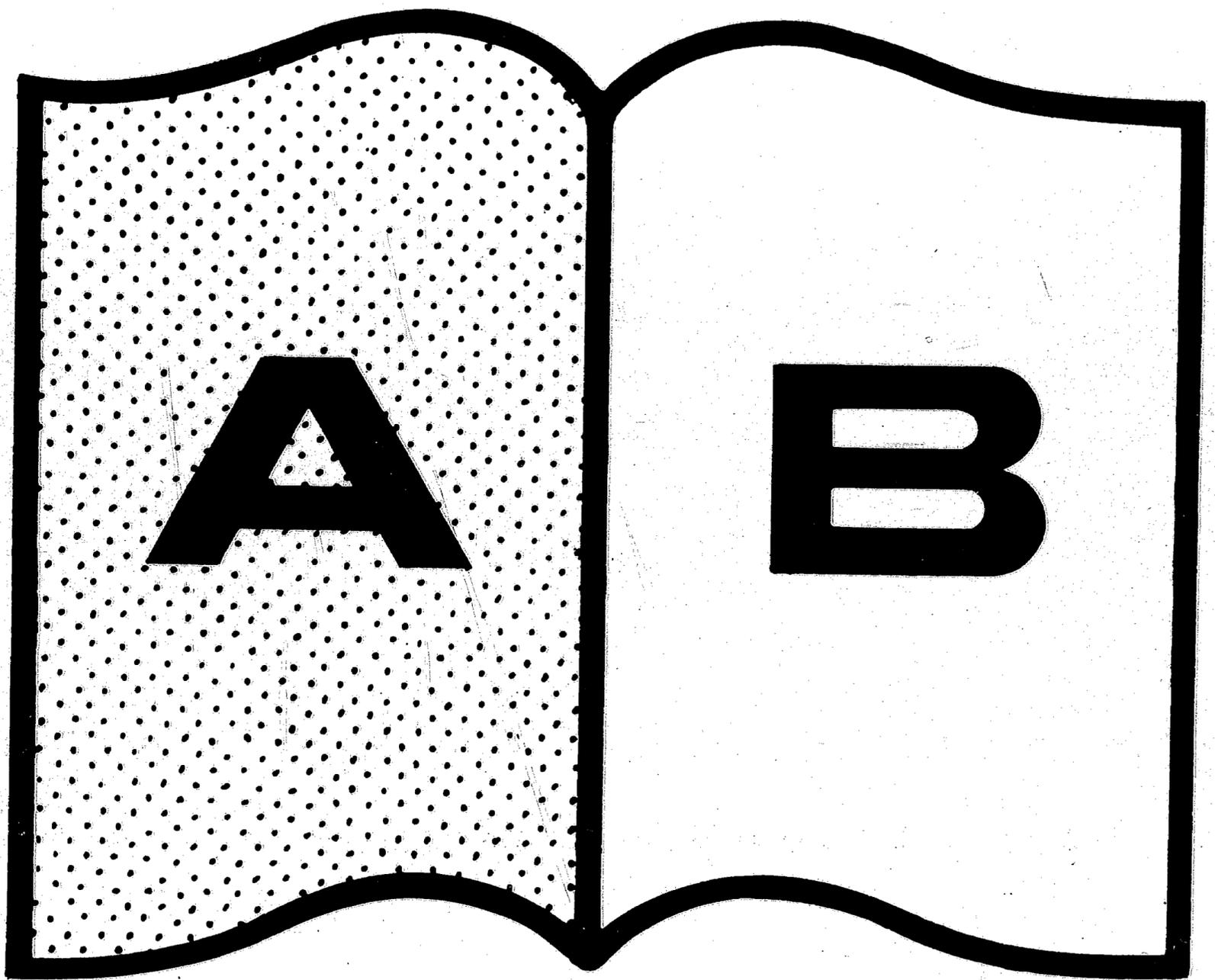
6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisation@bnf.fr](mailto:reutilisation@bnf.fr).



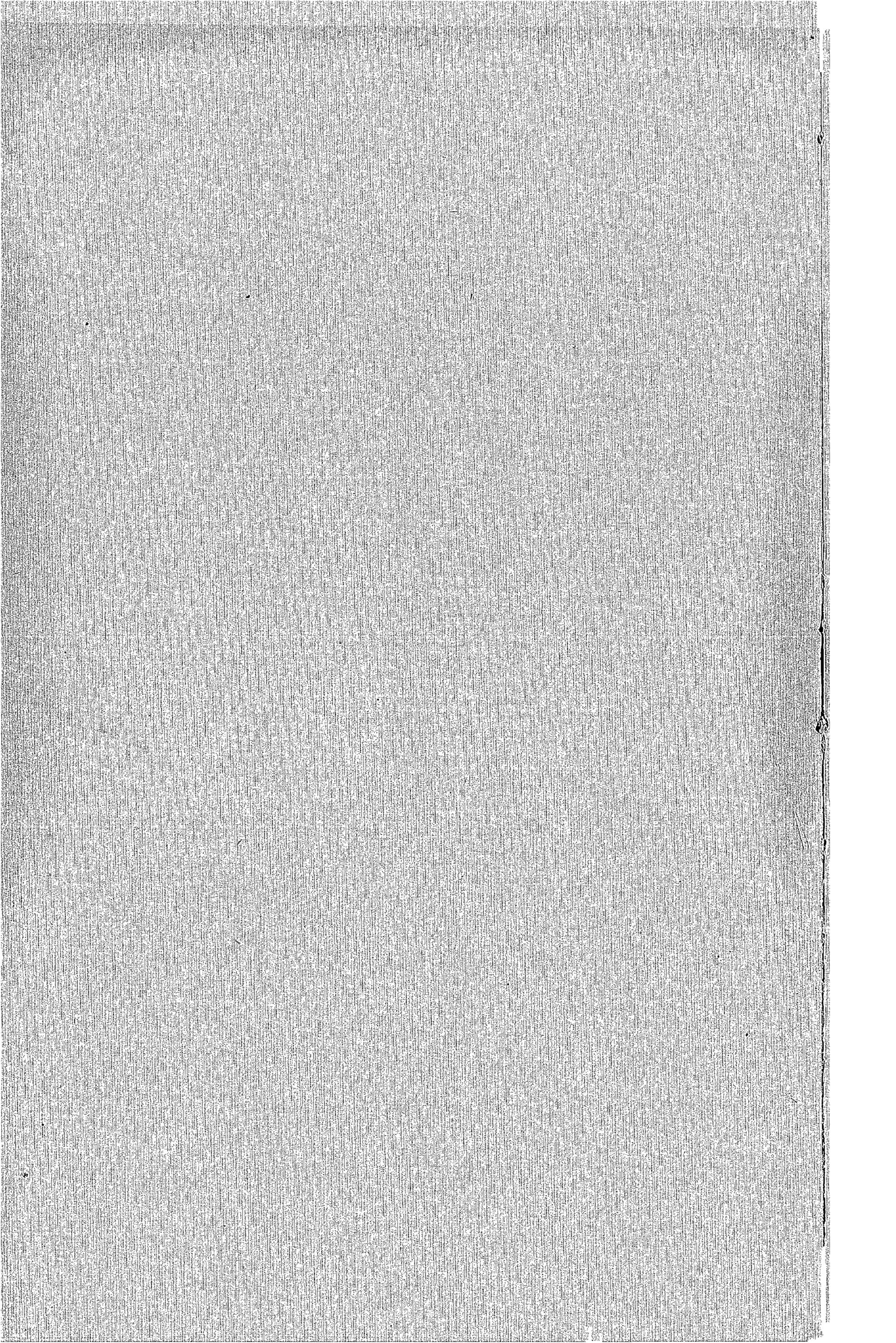
Texte détérioré — reliure défectueuse

**NF Z 43-120-11**



Contraste insuffisant

**NF Z 43-120-14**



+

GASTON MOURGUES

ADMINISTRATEUR DES COLONIES

---

**LE MOYEN NIGER**  
**ET SA BOUCLE**  
**DANS LA RÉGION DE TOMBOUCTOU**

---

4058

PUBLICATIONS

DU

COMITÉ DE L'AFRIQUE FRANÇAISE

21, Rue Cassette, 21

PARIS

—  
1933

## Brochures en vente à l'Afrique Française.

### AFRIQUE EQUATORIALE FRANÇAISE

Le cercle du Moyen Logone, par M. G. Bruel, 1905.	6 fr.
Les travaux de la mission télégraphique du Tchad 1912-1913, par le Capitaine P. Lancrenon, 1914 . . . .	8 fr.
L'inventaire scientifique et économique du Moyen Niari, par M. Georges Buel, 1925 . . . . .	10 fr.
L'Afrique Equatoriale Française et le Chemin de fer de Bazzaville à l'Océan, par M. René Thierry, 1925.	6 fr.
Le projet du Colonel Van Deuren et le chemin de fer de l'A. E. F., par M. R. Thierry, 1926 . . . . .	5 fr.
Pour le Cinquantenaire de Brazzaville, par M. Charles de Chavannes . . . . .	3 fr.
Au vieux Congo, par M. Alfred Fourneau, 1932. . . . .	20 fr.
Un collaborateur de Brazza: Albert Dolisie, par M. Ch. de Chavannes, 1932 . . . . .	9 fr.

### AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

Au Fouta Dialon, par M. Paul Guebhard, 1910. . . .	5 fr.
Traditions historiques et légendaires du Soudan occidentale, par M. Maurice Delafosse, 1913 . . . . .	10 fr.
Les tribus de la Haute Mauritanie, par M. Marty. . .	10 fr.
La justice indigène en A. O. F., par M. Beurdeley. .	5 fr.
Les bois de la Côte d'Ivoire, par M. Bertin, 1920 . . .	5 fr.
La Côte d'Ivoire, porte du Soudan, par M. R. Antonetti, 1921 . . . . .	5 fr.
Rapports sur les travaux astronomiques et géodésiques en Afrique Occidentale avant la guerre, par le Commandant de Martonne, 1923 . . . . .	2 fr.
En souvenir du Colonel Monteil. Inauguration du monument de Niamey, 1929 . . . . .	5 fr.
A la recherche d'une politique indigène dans l'Ouest africain, par H. Labouret, 1931 . . . . .	15 fr.

### AFRIQUE DU NORD

Le Sionisme et la question juive dans l'Afrique du Nord, par M. Henri Gaillard, 1918. . . . .	2 fr.
Les richesses minières de l'Afrique du Nord, par MM. E. Payen et J. Ladreit de Lacharrière, 1928 . . . .	12 fr.
L'olivier, richesse de l'Afrique du Nord, par MM. E. Payen et J. Ladreit de Lacharrière, 1928. . . . .	6 fr.
Le palmier-dattier, la production et le commerce des dattes dans l'Afrique du Nord, par M. E. Payen.	6 fr.
La production des céréales en Afrique du Nord, par M. Pierre Berthault, 1928 . . . . .	5 fr.
Le liège dans l'Afrique du Nord, par MM. E. Payen et J. Ladreit de Lacharrière . . . . .	12 fr.
La formation d'un peuple nouveau dans l'Afrique du Nord, par M. Edmond Philippart, 1929 . . . . .	5 fr.
Le Tabac dans l'Afrique du Nord, par M. Ed. Payen.	6 fr.
Le Communisme en Afrique du Nord, par M. J. Ladreit de Lacharrière . . . . .	1 fr.
La formation administrative de l'Algérie, par M. René Rousseau . . . . .	10 fr.
Le Congrès de Colonisation rurale d'Alger 1930, 4 vol. in-8° . . . . .	100 fr.

GASTON MOURGUES

ADMINISTRATEUR DES COLONIES



# LE MOYEN NIGER

## ET SA BOUCLE

DANS LA RÉGION DE TOMBOUCTOU



PUBLICATIONS

DU

COMITÉ DE L'AFRIQUE FRANÇAISE

21, Rue Cassette, 21

PARIS

1933

90 L N

444

R 435 034

215598

# LE MOYEN NIGER ET SA BOUCLE DANS LA RÉGION DE TOMBOUCTOU

---

Le sommet de la boucle du Niger a été occupé de 1893, occupation de Tombouctou, à 1898, occupation de Gao.

Les derniers soubresauts de la conquête datent de 1908, combat de Baneï à 40 kilomètres à vol d'oiseau à l'Est de Diré, et 1916, combat d'Adiar à 70 kilomètres environ au Sud du nouveau chef-lieu du cercle de Rharous (Tararoust en songaï) ; combat d'Andéramboucane à l'Est de Ménaka, cercle de Gao.

La résistance a toujours été dirigée par les populations nomades touarefs, les sédentaires n'y ont que rarement participé, encore était-ce sous la pression de leurs anciens maîtres dont ils redoutaient les méthodes sauvages.

La révolte de 1908 avait été provoquée par les Imededren du Séréré, tribu amrid guerrière installée sur la rive droite du Niger, entre Tombouctou et Rharous dans l'île du Séréré ; les tribus voisines, Igouadaren, Kel-Temoulait et Irréganaten avaient suivi le mouvement ; les Tengue-reguifs, sur la rive gauche (cercle de Goundam), restèrent indécis sauf quelques unités qui agirent pour leur compte personnel, le combat de Diré où le capitaine Gautheron vengea durement le

massacre de la colonne Bonnier laissant encore chez eux des souvenirs profitables de notre puissance.

Le colonel Laverdure, à Baneï, étouffa cette tentative après un combat où mille cavaliers vinrent s'écraser sur nos troupes, suivant la relation qui m'en a été faite par Adeïni, principal instigateur chez les Imededren.

En 1916 l'affaire d'Adiar dirigée par les Kel-Ahorma, fraction maraboutique guerrière des Igouadaren ne donna lieu qu'à un seul combat où Kel-Ahorma, Kel-Oulli et quelques Imededren du Séréré furent dispersés, après une attaque de cavalerie sur la colonne qui venait de Bamba, surprise violente puisque quatre guerriers furent tués dans le carré, l'un d'eux abattu par le docteur Richer qui protégea à temps l'Administrateur Fleury blessé à la main par ce courageux adversaire.

Le souvenir de notre puissance à Baneï retint cette fois les Kel-Temoulaït et les Irréganaten.

A la même époque les Imededren de Gossi, ou Kel-Gossi, participaient au mouvement ; ils agissaient à l'instigation du marabout Mohamed Ahmed et furent battus, avec les Oudalen, par la colonne de Dori qui opérait sous le commandement du capitaine Fourcade.

Cette même année, à Andéramboucane dans le cercle de Gao, subdivision de Ménaka, les Oullmiden furent sévèrement châtiés sous l'attaque combinée des troupes soudanaises et algériennes.

Depuis les nomades sont restés calmes, la propagande antifrançaise menée en sourdine par quelques marabouts, avec le maximum d'acuité en 1925-26, en coïncidence avec la révolte d'Ab el Krim au Maroc, n'a pu trouver un milieu favorable chez les guerriers découragés.

Ce résumé des mouvements politiques explique pourquoi la région reste encore mal connue, cer-

taines parties de la boucle n'ont jamais été parcourues par un Européen ; c'est ainsi qu'à Indaki, point d'eau situé 80 kilomètres à l'est de Hombori, jamais un Européen n'était passé avant ma tournée d'octobre-novembre 1926 ; l'affluent temporaire du Niger que j'ai suivi alors reste inviolé jusqu'à la limite du cercle de Dori (Haute-Volta).

J'ai considéré dans cette partie du Soudan sahélien trois régions différentes.

I. — L'intérieur de la boucle ou Gourma.

II. — La région lacustre du Niger (partie nord).

III. — Le Niger de Kabara à Gao.

L'aspect physique, la répartition des populations, les possibilités économiques y sont nettement différents, ce que je vais m'efforcer de faire ressortir.

## CHAPITRE PREMIER

### L'INTERIEUR DE LA BOUCLE OU GOURMA

#### A) ASPECT PHYSIQUE

##### 1° *Le plateau central*

Cette partie du Soudan est une des moins connues, les cartes que nous possédons sont très incomplètes et souvent fantaisistes, je cite en exemple la chaîne des monts du Takamadasset qui figure au sud de Rharous, à 20 kilomètres environ, massif qui suit le fleuve durant 80 kilomètres parallèlement et que je n'ai jamais pu retrouver.

J'ai entendu parler de cette région comme étant une immense surface sablonneuse aux dunes infranchissables, impression européenne ; ou un pays chaotique aux montagnes redoutables, impression indigène ; or ce n'est ni l'un, ni l'autre.

Le centre est constitué par un plateau où les surfaces de roches nues ou latéritiques sont fréquentes, alternant avec des sables fixés très aisément parcourus ; çà et là apparaissent de petits massifs montagneux, peu élevés, cent mètres en moyenne, témoins d'un mouvement ancien, datant de l'époque primaire, très érodés et transformés en pénéplaine à l'instar de notre massif armoricain.

Le pivot de ce mouvement paraît exister dans la région des mares de Niangay, Fontourou et Adiar ; là les hauteurs s'enchevêtrent, il semble difficile de leur donner une direction générale ; loin au sud-est, vers Adiora et à l'est de Gossi, à

Arodout existe un mouvement sensiblement nord-sud ; à l'ouest un autre mouvement peu étendu, de même direction, sépare le lac Nian-gay du lac Dô : les hauteurs de Hoddari.

Entre le massif est d'Adiora et le plateau central un synclinal s'est formé où les eaux se rassemblent et forment les mares les plus importantes d'Adiora et de Gossi ; à l'est de Gossi un anticlinal forme la ligne de faite qui sépare le plateau du versant nigérien.

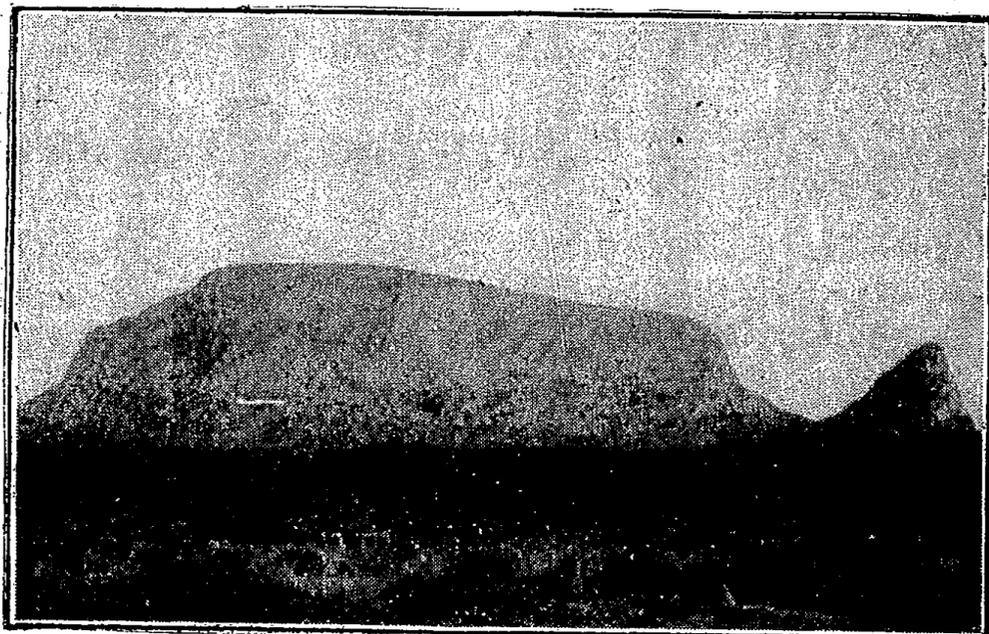
D'autres traces de ce bouleversement se manifestent par des couches de roches schisteuses, très inclinées, atteignant même la verticale, le sol paraît alors constitué par des lames à arêtes parallèles où la marche est pénible pour l'homme et les animaux.

Le plateau central se rattache à l'ouest à la région lacustre du Niger en direction des hauteurs de Hoddari ; au nord-est il existe une ligne rocheuse qui rejoint le Niger à Tosaye et par là passe au nord du fleuve. Au sud de Gossi, passant par les hauteurs de Idiban-Ararnen, le plateau se rattache au système de Amniganda qui prolonge à l'est les fameuses falaises de Bandiagara.

Çà et là autour du pivot central subsistent des pitons, excellents repères pour le voyageur pressé de parcourir les étapes où l'eau fait défaut la plus grande partie de l'année : au nord-ouest Borna, au nord-est Tin-Telout, à l'est Chetina-ban, au sud Chetassin, au sud-ouest Koutou.

Tout à fait au sud, vers Hombori, apparaît la falaise de Bandiagara, mouvement probablement plus récent, plus imposant puisqu'il domine la plaine de 3 à 400 mètres, les à-pic impressionnants s'élèvent de plus de cent mètres au-dessus des cônes d'éboulement. Ce plissement a probablement été accentué par la résistance offerte plus au nord par le plateau du Gourma déjà assis solidement.

Il existe à quelques kilomètres au nord des contreforts nettement parallèles aux falaises; un synclinal s'est formé entre ces falaises et ces contreforts, c'est probablement cet affaissement que le



HOMBORI ANCIEN POSTE ET FALAISE  
(à gauche grande table inaccessible et inviolée)

Niger aurait emprunté autrefois avant d'être repoussé en un mouvement excentrique vers le désert, si cette dernière hypothèse est exacte.

2° *Les petits bassins sans écoulement ou mares*

Ce plateau couvre une surface supérieure à 15.000 kilomètres carrés puisque la partie que j'ai parcourue et relevée dépasse 120 kilomètres de diamètre dans les deux directions nord-sud et est-ouest ; il est sans écoulement, les rivières ou marigots y sont inconnus sauf cependant un versant nigérien qui a son origine 15 kilomètres au sud-est de Gossi.

Cette vaste zone possède partout des petits bassins fermés dont le plus important a son aboutissement à Gossi ; ce sont les mares, nom souvent

impropre car plusieurs ont une surface supérieure à nos lacs métropolitains ; il est vrai qu'elles ne sont pas pérennes si l'on en excepte Gossi qui, de mémoire d'homme, n'a été asséchée complètement qu'en 1914.

La durée de retenue des eaux est variable, de quelques semaines pour les moins profondes elle va jusqu'à 6 ou 8 mois pour les plus importantes ; ces mares rendent de grands services, non seulement aux voyageurs mais aux nomades, auxquels elles permettent l'utilisation des excellents pâturages qui les environnent.

Gossi se trouve à 60 kilomètres au nord-est de Hombori, le centre présente l'aspect d'un beau lac aux eaux libres couvrant 4 kilomètres de longueur sur trois de largeur, soit 1.200 hectares, mais la zone d'épandage couverte de végétation et d'arbres s'allonge au nord-est et au sud-ouest ; si elle n'en augmente la largeur que d'un ou deux kilomètres elle porte la longueur à plus de 22 kilomètres et la surface à 9.000 hectares, entre Ingariaten au sud et Tibangaouine au nord, ce dernier lieu dit conserve de l'eau toute l'année.

Vers le sud-ouest j'ai suivi un marigot sur 20 kilomètres jusqu'à Tin-Arabo où la direction change et passe au sud-est, c'est là le principal affluent de drainage recueillant les eaux de l'ouest et du sud.

Entre Gossi et Tibangaouine existent de belles prairies de bourgou qui rappellent les rives nigériennes.

Cette mare entretient un degré hygrométrique tel que l'aspect du pays diffère sensiblement et permet à certaines essences de pousser une pointe au nord, c'est le cas pour le baobab dont de nombreux et beaux exemplaires baignent dans les hautes eaux à la fin de la saison des pluies.

A dix kilomètres au nord les mares d'Hékia, Tin-Arab et Adiora forment après les pluies un

bassin continu de 15 kilomètres de longueur du sud, Hékia, au nord, Adiora, où les eaux séjournent suffisamment pour entretenir une prairie de bourgou ; à l'extrême saison sèche des puits peu profonds permettent d'y atteindre la nappe liquide. Ce bassin qui s'est formé au pied du massif d'Hékia draine les eaux à l'est de Gossi jusqu'à la limite du versant nigérien vers Tadeher.

Au centre du plateau existent des points d'eau moins importants : la mare de Niangay, qui n'a de commun avec le lac que le nom, couvre plus de 3 kilomètres de longueur sur deux de largeur (600 hectares), elle conserve l'eau jusqu'en avril ou mai, il faut considérer que la saison des pluies commence à mi-juillet et s'achève en septembre ; au nord Foutourou (150 hectares) s'assèche rapidement mais les nomades y forent des puits pendant la saison sèche ; à 40 kilomètres à l'est, Ghia, 3 kilomètres sur deux (500 hectares), conserve l'eau jusqu'en mars ; au sud-ouest In Adiatfan (200 hectares) est sèche en mars ; Idaman (350 hectares en deux parties) s'assèche en mars ou avril ; Benzéna (600 hectares) s'assèche également en mars ou avril ; j'ai vu sur la rive ouest de cette mare une maigre prairie de bourgou ; d'après certains indigènes la tradition mentionnerait une liaison directe en période de crue exceptionnelle avec le lac Dô.

J'ai cité les cuvettes les plus connues, mais il en existe une infinité de capacité et d'étendue en général inférieures.

Enfin de nombreuses citernes manifestement creusées de main d'homme, d'importants déblais en sont les témoins, démontrent qu'une population sédentaire, aujourd'hui disparue, a su compléter un réseau naturel de points d'eau insuffisant pour ses besoins ; certaines de ces citernes conservent encore le précieux liquide jusqu'en

mars, malgré l'abreuvement d'importants troupeaux.

Peu après les dernières pluies le plateau du Gourma s'assèche rapidement, dans des conditions telles que le voyageur souffre, aux lèvres et aux paumes des mains, de gerçures profondes jusqu'au sang.

Les pâturages jaunissent et sont rasés autour des points d'eau.

Aux premières pluies la repousse est rapide et les dunes fixées reprennent un aspect verdoyant et riant en quelques jours. L'irrégularité des précipitations provoque des contrastes frappants.

En juillet 1925 je me rendais de Hombori à Bambara-Maoundé, j'avais pris mes précautions car nous étions en fin de saison sèche et l'eau était rare sur la route. Jusqu'à In Adatiafan sur 70 kilomètres nous n'avions pas eu la moindre goutte de liquide, mais une précipitation locale abondante avait rempli cette mare quelques jours auparavant, aussi brusquement sommes-nous passés d'un terrain brûlé à de belles prairies d'un vert tendre rappelant les paysages normands, les épineux eux-mêmes couverts de jeunes pousses complétaient agréablement le tableau, notre cavalerie et nos bœufs porteurs surent tirer un profit matériel de cette manne céleste.

Il fallut bien partir et s'éloigner de ce qui nous paraissait un paradis ; vers Idaman la zone reverdie persistait pendant 15 kilomètres pour cesser brusquement 5 ou 6 kilomètres avant la mare laquelle était restée sèche, le contraste devenait désagréable d'autant plus que nous avions omis de faire le plein des peaux de boucs, nous n'espérions pas une pareille malchance car Idaman traditionnellement est arrosée avant Inadiafan.

J'avisai en conséquence et envoyai compléter l'approvisionnement avant de franchir l'étape de

50 kilomètres qui devait nous amener au lac Dô.

En vaquant à mon installation personnelle pour la nuit, je vis devant ma tente, assise contre un arbre, une femme bellah qui paraissait mal en point, je m'enquis de la raison de sa présence et j'appris qu'elle mourait de soif ; cette femme qui voyageait en compagnie de sa mère et de son jeune fils avait abandonné ceux-ci épuisés à un kilomètre de là, rassemblant ce qui lui restait de vigueur elle s'était traînée jusqu'à la mare pour y éprouver une désillusion terrible ; la tente du coufar (infidèle) fut heureusement pour elle et les siens sa dernière ressource, les quelques litres d'eau qui me restaient permirent avec des soins appropriés de sauver ces trois serviteurs d'une mort certaine, car ils étaient incapables de parcourir les 5 kilomètres qui les séparaient des premières flaques d'eau de pluies.

Ces mares présentent au voyageur des aspects inattendus ; la beauté est faite de contrastes dit-on, c'est pourquoi après des dizaines de kilomètres de terrain aride et sec, parcourus au pas d'un cheval ou d'un chameau, l'arrivée en février ou mars, en plein chaleur, près d'une grande mare est-elle si agréable et si reposante ; j'ai souvent admiré des arbres qui me paraissaient gigantesques avec leurs quinze mètres de hauteur, leur feuillage vert et touffu se mirant en eau calme me semblait une merveille que je me plaisais à contempler ; depuis j'ai mieux compris le paradis des peuples musulmans nomades qui vivent au désert, paradis où les eaux courantes et claires coulent au milieu d'un paysage verdoyant.

Il y vit une faune aquatique abondante, souvent des poissons ; à Gossi aux basses eaux les nomades envoient leurs serviteurs à la pêche aux sillures. Dans les seaux de campements, j'ai souvent trouvé en préparant mon eau de boisson de tout petits poissons transparents, des sangsues,

des vers, nourriture d'une faune emplumée qui séjourne assez tard sur ces points d'eau : plongeons, ou harles, oies d'Egypte, oies de Gambie, canards divers marabouts, pélicans, ces derniers en vols de plusieurs centaines d'individus à Gossi.

### 3° *Le versant nigérien de l'est*

A Tadcher, 15 kilomètres au sud-est de Gossi, j'ai rencontré un cours d'eau temporaire nettement reconnaissable, je l'ai suivi sur plus de 50 kilomètres jusqu'à Indaki où un bas fond constitue une mare qui conserve, en bonne année, l'eau d'une saison des pluies à la suivante. Ce marigot est jalonné de points semblables plus ou moins durables.

Les serviteurs touareg y pêchent des silures en période sèche, ils utilisent la houe et vont chercher sous la vase craquelée les poissons installés en vie ralentie dans leur loge de repos.

Cet affluent du Niger a son origine près des hauteurs d'Arodout ; après avoir coulé nord-sud il prend la direction nord-ouest sud-est et va se jeter dans le Yatakala, affluent pérenne du Niger, limite du Soudan et de la Haute-Volta.

Le cours de Indaki au Yatakala est ignoré, mais il est connu des indigènes nomades qui y abreuvèrent leurs troupeaux.

A Indaki quelques serviteurs vivent à demeure et se livrent à la culture du mil ; nous quittons là le plateau du Gourma caractérisé par son régime totalement désertique en saison sèche, époque où il est possible de parcourir 200 kilomètres sans rencontrer âme qui vive, si ce n'est, rarement, des voyageurs pressés de couvrir leurs longues étapes. Les nomades ne séjournent toute l'année qu'à Gossi où l'eau est pérenne, Adiora et Foutourou où sont forés des puits.

Au nord de la falaise de Bandiagara, entre ce

mouvement et les contreforts appuyés au plateau du Gourma, existe un synclinal continu où les eaux coulent ouest-est dans les années exceptionnellement pluvieuses, j'ai suivi ce mouvement du nord-ouest de Hombori jusqu'à Ingalaman, à l'est pendant 50 kilomètres sans rencontrer de solution de continuité ; en continuant vers Indaki se suivent en chapelet des mares qui paraissent prolonger un même cours d'eau jusqu'au sud-est de Indaki où il se jette dans l'affluent temporaire du Niger signalé plus haut.

Ce mouvement géographique d'après les indigènes remonterait loin vers le nord-ouest : vient-il de la région lacustre du Niger ? C'est-à-dire du lac Dô par Benzéna, ou plus au sud du Korarou, je l'ignore ; ne serait-ce pas un lit antérieur du Niger ? Un autre point d'interrogation qu'une étude spéciale sur le terrain résoudra peut-être.

#### 4° *La ceinture dunaire*

J'ai relaté plus haut avoir entendu de source européenne émettre l'opinion que le Gourma était couvert de dunes difficiles à parcourir ; cette opinion s'est formée à la suite de tentatives de pénétration rapides et arrêtées à quelques kilomètres du fleuve, en dehors de la zone de Tosaye où se rencontre une liaison rocheuse du plateau avec la rive nord du Niger.

Tout le long du fleuve, sur une profondeur allant de 10 à 30 kilomètres, sont placées plusieurs lignes de dunes parallèles en forme de dents de scie, l'à-pic étant tourné vers le fleuve ; à Gominé par exemple, 10 kilomètres en aval de Rharous, le fleuve coule au pied d'un superbe exemplaire de dune vive.

Cette formation se rencontre à l'est en face de Gao, à l'ouest avant d'atteindre la zone lacustre, notamment entre Benzéna et le lac Dô,

au sud entre Hombori et Ileguilegui ; ces lignes de dunes forment comme une ceinture de sable meuble, la crête des ondulations est vive et se dérobe sous les pieds, quelques-unes ont dix à douze mètres de dénivellation entre le creux et le sommet de la dent de scie.

Elles sont régulièrement parcourues par les troupeaux qui en saison sèche s'abreuvent au fleuve ; bas fonds, versants et crêtes sont vite dénudés, le paysage devient alors décevant et d'une aridité poussée au maximum, avec l'aide de la hache du nomade qui fréquemment a détruit toute la végétation arbustive ; la réverbération sur ce sable surchauffé jaune clair, quelquefois blanc, ajoute sa fatigue ; tout cela explique pourquoi le voyageur, qui parcourt le fleuve au rythme lent de ses laptots, n'est pas tenté de pousser ses essais de pénétration devant un tableau renouvelé, de dent de scie en dent de scie à l'aspect monotone et interminable.

\*  
\*\*

## B) POPULATION

Dans cette partie de la boucle se rencontrent les races targui, maure, peuhl et songaï ; les touareg et les maures sont nomades, les peuhls mi-nomades mi-sédentaires, et les songaï sédentaires.

Le cercle de Rharous presque entièrement inclus dans le Gourma abrite une population de 35.000 habitants, soit 13.000 sédentaires et 22.000 nomades ; les sédentaires sont installés à la périphérie, 2.000 à Bambara-Maoundé et 11.000 sur le Niger du Sérééré aux environs de Bamba.

### 1° *Nomades*

Le caractère désertique du plateau du Gourma interdit actuellement toute sédentarisation, aussi n'est-il parcouru par les nomades que pendant la saison des pluies pour être ensuite abandonné au fur et à mesure de l'assèchement des mares ; quelques campements peu importants de pasteurs possesseurs de moutons et de chèvres se maintiennent autant qu'ils le peuvent près des puits suivant leur abondance.

L'importante mare de Gossi, grâce à ses prairies de Bourgou, permet aux Imededren Kel-Gossi de maintenir leurs campements aux environs de ce bas fond et remplace pour eux le Niger qui favorise les autres tribus. Adiora un peu au nord, grâce aussi à son bourgou, permet à quelques Khéris dépendant de Gao de se maintenir en saison sèche. Ces deux points sont désertés en saison des pluies, les pâturages qui les environnent étant tacitement réservés pour la mauvaise période de l'année. Deux à trois mille individus touareg et quelques maures isolés profitent de ces exceptions et nomadisent toute l'année au centre de la boucle.

Dès le commencement de la saison des pluies 40.000 nomades se précipitent en toute hâte, avec leurs troupeaux, vers les pâturages vivifiés par les premières ondées.

Du sud, près de Hombori partent les Foulankriabés de l'est, petit groupement de peuhls nomades mêlés de berbères rattachés au canton sédentaire de Hombori. De l'ouest, région du lac Haribongo, partent les Chiokha net Foulankriabés de l'ouest ; les Chiokhan sont des touareg maraboutiques affiliés aux Kel-es-Souk, ils ont sous leur suzeraineté les Foulankriabés de l'ouest ; des lacs Garou et Titolaouen partent les Kounta, maures maraboutiques très mêlés de sang noir :

grâce à l'influence religieuse de leurs chefs, descendants du grand Cheik el Moktar el Kébir, marabout fameux qui fonda à Tombouctou la confrérie des Moktaria, affiliés aux Quadria, les Kounta ont su attirer des serviteurs de toute origine qui sont venus se réfugier à l'ombre de la baraka influente, ces serviteurs sont actuellement en voie de sédentarisation sur les rives des deux lacs ; de la région de Sareyamou jusqu'au sud de l'Iloa, près de Tombouctou, partent les nombreuses fractions de l'importante tribu des nobles imochar Irreganaten du groupe Tadmekket (10 à 12.000 âmes) riches en troupeaux de toute sorte : ce groupement est composé, sous l'égide des nobles Irréganaten prépondérants, de fractions nobles (imochar), Kel-Bourem blancs, Kel-Bourem noirs, Kel-Teguiouelt, qui se partagent la suzeraineté sur les tribus imrad (vassales) composées de marabouts, Ifoghas, Kel es Souk, etc., ou de pasteurs, Yaouanadar, Akotafs, et de bellahs (serviteurs) desquelles ils perçoivent encore une tioucée ou tribut plus ou moins largement consenti.

Les touareg du cercle de Goundam envoient aussi des fractions auxquelles la coutume a laissé le droit de transhumer dans le Gourma, il en est ainsi chez les Kel-Antassar de l'ouest, les Kel-Haoussa et les Cherfigs. A la suite de conflits sanglants et sans cesse renouvelés, les terrains de parcours ont été nettement délimités entre les tribus guerrières Irreganaten et Tenguereguif, les premiers ayant été cantonnés dans le Gourma (rive droite du fleuve) et les seconds sur le haoussa (rive gauche), le marigot qui passe par Koro et Ménissingué en indique la limite précise.

Au nord les Kel-Temoulaït, imochar du groupe Tadmekket, partent de la rive droite du fleuve en face Iloa jusque vers le Séréré ; de l'île du Séréré partent les Imededren du Séréré, imrad

guerriers ; les Igouadaren 1 et 2, imochar cousins des Oullimiden, vivent aux basses eaux les uns à l'ouest, les autres à l'est de Rharous ; en outre, venant de la rive gauche où ils dépendent de Tombouctou, les Kel-Antassar de l'est, maures berbérés maraboutiques et les Kel-Oulli, imrad guerriers passent en saison des pluies sur le Gourma ; les Loueykaraten, peuhls berbérés, vivent entre le Séréré et le lac Garou ; enfin en suivant le Niger jusqu'en face de Bourem on rencontre, toujours en saison sèche, quelques petites fractions indépendantes telles que les Chio-khan de l'est, plusieurs fractions Chériffen, une partie des Kel-Khéis dépendant de Gao, les Kel-Tagarangat, marabouts Kel-es-Souk.

A l'est en allant de Bourem à Gao vivent les Kel-Khéis dont nous avons déjà rencontré une partie au nord et à Adiora, ce sont des imrad guerriers ; enfin une partie du gros groupement des Chériffen de Gao, tribu maraboutique, et les Tenguereguedech petite tribu imochar.

Tous ces pasteurs ont leurs zones de nomadisation bien établies, et en général suivant un rayon qui a son point d'origine, en saison sèche, à la région inondée ainsi que je viens de l'indiquer, et son point extrême, en saison pluvieuse, en direction du centre de la boucle, la surface impartie à chacune étant proportionnée à la richesse des troupeaux.

## 2° Sédentaires

Les sédentaires vivent à la périphérie du plateau, au delà de la zone dunaire, là où l'eau leur permet de subsister ; sauf à l'ouest, ils sont peu nombreux, le voisinage des touareg avant la conquête leur avait rendu la vie incertaine et peu agréable.

Au sud, à Hombori vit un groupement son-

gaï, émigré de Gao avant et après la conquête marocaine et réfugié sur une hauteur dominée par deux imposantes falaises ; en suivant cette falaise vers l'ouest existe un important peuplement peuhl, englobant les Habés montagnards ; ce peuplement a su faire échec à l'avance des touareg pillards et peu sociables, il continue en remontant vers le nord et en contournant le plateau à l'ouest dans la subdivision de Douentza, cercle de Bandiagara, à la limite des lacs ; nous le rencontrons à Bambara-Maoundé, citadelle avancée de l'hégémonie peuhle installée sur le marigot qui relie le lac Niangay au lac Dô au pied des hauteurs de Hoddari.

Toujours à l'ouest, depuis le centre important de Sareyamou, les peuhls vivent mélangés aux songaï jusqu'à la limite du cercle de Tombouctou.

Tout le long du fleuve au nord, jusqu'à Gao à l'est, vivent les descendants songaï de l'empire de Gao.

\* \*

En a-t-il toujours été ainsi ? Certainement non.

Il existe des vestiges nombreux d'un peuplement sédentaire important, non seulement dans la région humide du fleuve et des lacs, mais également sur le plateau central, là où actuellement l'eau fait défaut en dehors de la saison des pluies.

Les emplacements des villages sont facilement reconnaissables aux débris de poteries qui les couvrent ; en général se sont des mamelons arrondis choisis à l'abri des ruissellements.

Souvent après de fortes pluies apparaissent à fleur de sol des ossements qui indiquent la coutume fétichiste des ensevelissements au sein des cases habitées par les défunts, j'ai observé pa-

reil fait à Gao, à Rharous, à Goundam et à Diré. Les villages actuels sont en général voisins de semblables gisements, quant aux emplacements abandonnés ils sont répandus partout.

Puisque nous trouvons ces symptômes en région aujourd'hui inhabitable, est-ce à dire que le climat à l'époque était plus humide ?



SONGAÏ DE HOMBORI RASSEMBLÉS POUR LA CHASSE À L'HYÈNE

Je n'en crois rien et ce sont les vestiges de cette population disparue qui le démontrent. Sur le plateau central signalé dans cette étude, tous les emplacements de villages sont accompagnés d'aménagements hydrauliques destinés à retenir les précipitations ou à atteindre les nappes souterraines : puits, indiqués par d'importants déblais, constitués souvent par des éclats de roches dures ; citernes creusées dans un sol ferme où le travail dut être pénible, mais à un emplacement judicieusement disposé pour drainer une grande surface ; nombreuses sont celles qui sont encore utilisables pour l'abreuvement des animaux : Tin Chidiar, Tekneouen,

Emakas, Tin Ajabba, Tin Adamost, Abd ul Mejid, Tin Taborak, Tin Atalouayen, etc.

Les unes : Emakas, Tekneouen, Abd ul Mejid sont établies en des points relativement éloignés des mares ; d'autres : Tin Ajabba aux environs de la mare d'Adiar, Tin Atalouayen près d'Idaman sont établies tout à proximité de points d'eau naturels ; elles avaient donc des destinations diverses, soit qu'il s'agisse de combler les lacunes de la nature, soit de suppléer à ses insuffisances en fin de saison sèche.

A Agharghar, vallée située à 5 kilomètres à l'extrémité ouest du lac Haribongô, j'ai relevé une digue en forme de V très ouvert, longue de plus de 800 mètres et haute de trois mètres, ouvrage destiné à barrer la vallée transformée ainsi en mare ; la cavité où la terre avait été prélevée était nettement visible en aval de l'ouvrage.

Enfin, parallèlement au marigot qui relie le lac Dô au lac Garou, j'ai cru constater la présence d'une levée de terre constituée par des déblais provenant de l'approfondissement du chenal.

Au flanc sud-ouest de la hauteur de Tin-Telout j'ai relevé des vestiges de forge catalane, autre témoin de l'activité des habitants, au voisinage de l'emplacement d'un village et de la citerne correspondante.

Une population incontestablement hors de proportion avec celle qui a survécu jusqu'à nos jours a vécu dans cette région.

Sur le fleuve et dans la zone lacustre elle vivait d'agriculture, mais il n'en pouvait être ainsi dans le plateau central où elle ne pouvait, comme le font les nomades de nos jours, que se livrer à l'élevage, mais plus intelligemment.

Les travaux de terrassement rencontrés n'indiquent pas par leur disposition l'hypothèse d'extractions minières.

La tradition des sédentaires songaï attribue ces installations à leurs ancêtres ; la régression économique et la ruine de cette région seraient donc postérieures au xvi<sup>e</sup> siècle, époque de la conquête marocaine sous le commandement de Djaouder Pacha.

Les souvenirs sont plus vivaces sur le fleuve, et les indigènes affirment avec certitude qu'à l'emplacement du poste de Rharous existait une ville importante, s'étendant sur plusieurs kilomètres, au temps de l'apogée des Askia de Gao, alors que l'empire songaï très policé bénéficiait d'une agriculture développée et de son corollaire, l'élevage, puisque l'armée songaï employa contre l'armée marocaine le stratagème qui consistait à se faire précéder d'un important troupeau de bovidés, stratagème qui, en présence des armes à feu, tourna malheureusement contre ses instigateurs.

A Rharous existe le même gisement de débris de poteries avec les vernis que ne connaissent plus les descendants rétrogrades des potiers de l'époque.

Dans les fouilles peu profondes (1 mètre), entreprises en 1926 pour édifier les fondations des bâtiments administratifs, furent mis à jour des squelettes dont la position confirme la coutume fétichiste de la mise en terre sous le foyer familial ; or si les empereurs songaï furent islamisés d'assez bonne heure, le peuple était resté longtemps fétichiste.

Près des corps avaient été enfouis des perles de quartz, des bijoux en cuivre dont les rudiments très oxydés étaient inconservables, des poteries en très bon état qui portent un vernis cuit indélébile et ont été certainement faites au tour, elles présentent une variété de forme et de dessins inconnus des potiers actuels. La terre est fine et mieux cuite, les objets sont plus légers

et plus agréables à l'œil que les ustensiles actuels.

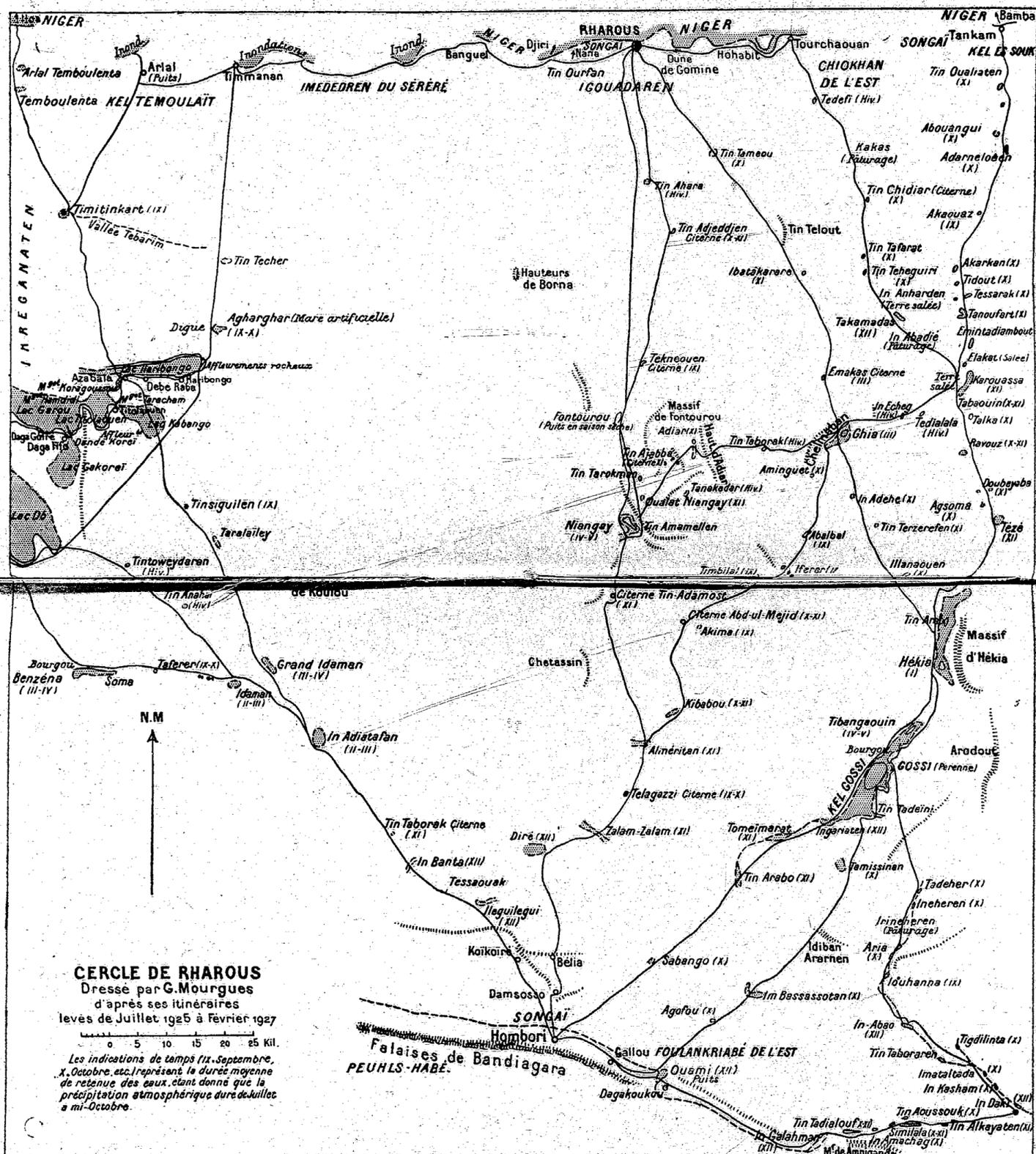
L'une d'elles, de petit format, probablement destinée à la conservation des parfums, est en terre noire vernie, se rapprochant de certains exemplaires d'origine phénicienne, ce qui confirme l'hypothèse de la pénétration antique des commerçants de ce peuple industriel.

Des broyeurs en pierre poli pour les grains et les herbes médicinales, analogues en tous points aux ustensiles contemporains, furent en même temps retrouvés.

La conquête marocaine amena l'anarchie et la destruction de la puissance songaï, laquelle jusqu'alors avait su résister aux ennemis du dehors; les pachas luttèrent entre eux, furent hors d'état de maintenir les hordes touareg; des conquérants extérieurs, peuhls et mossis, vinrent ajouter au désordre.

A mon avis la puissance essentiellement anarchique et barbare des nomades venus du nord fut la pire des destructrices : les touareg assujétirent étroitement leurs anciens suzerains les sédentaires songaï, et pour dominer se servirent en truchement des descendants marocains ou armas. Ils interdirent la possession des animaux aux noirs afin de les attacher exclusivement au travail de la terre auquel ils répugnaient, mais pour permettre l'extension de l'élevage dont ils s'étaient octroyé le privilège, ils s'emparèrent des installations hydrauliques du Gourma qu'ils furent incapables d'entretenir, les laissèrent périr et n'obtinrent que le résultat contraire qui est devenu l'abandon d'excellents pâturages faute d'eau.

La nomadisation est une illustration de la loi du moindre effort, elle se refuse à tout aménagement d'où la nécessité du déplacement pour gagner une région voisine dès que les pâturages



deviennent insuffisants, ou dès que l'eau vient à manquer.

De ce même esprit naît le redoutable usage de l'abattage des arbres pour assurer la nourriture des jeunes capridés ; qu'importe si le peuplement dépérit et disparaît, la tente sera pliée et hissée sur les bœufs porteurs et la destruction s'opérera un peu plus au sud, génération après génération.

En outre, la méthode brutale, sinon sauvage de domination (les souvenirs des vieux songaï et les constatations des autorités françaises sont édifiants à ce sujet) amenèrent le dépérissement de la race noire autochtone, les nomades y puisèrent des captifs et des captives de tente : voilà comment s'explique la disparition des habitants des nombreux villages dont nous ne retrouvons plus que les vestiges.

La race songaï s'est abêtie, son énergie s'est émoussée, sa vitalité s'est réduite, les méthodes culturelles et les besoins sociaux ont régressé vers la vie primitive.

Avec notre conquête a commencé la convalescence, il a fallu cependant attendre jusqu'à maintenant pour voir se reconstituer, chez les songaï libérés de la domination touareg, une élite capable de reprendre sous notre égide la direction des groupements sédentaires coutumiers.

### C) POSSIBILITÉS ÉCONOMIQUES

#### 1° Agriculture

Si ce n'est à la périphérie, le long de la falaise de Bandiagara au sud, dans la région lacustre à l'ouest, ou sur les rives du Niger au nord et à l'est, l'agriculture est nulle dans le Gourma ; l'impossibilité pour les sédentaires de s'installer à demeure en est une raison suffisante.

Les serviteurs des nomades cultivent en quantité infime du petit mil à croissance hâtive près de certaines mares, mettant à profit la saison des pluies ; sur le versant nigérien dans le lit de l'affluent temporaire du fleuve, à Indaki, quelques familles bellahs sédentarisées se livrent également à la culture du mil.

Toujours zélateurs de la loi du moindre effort, les nomades préfèrent envoyer leurs serviteurs à la cueillette des graminées sauvages : paguiri, cram-cram, qui composent de beaux et riches pâturages. Le paguiri est récolté à l'aide d'un panier que les bellahs balancent au ras des herbes mûres, les graines pénètrent par les interstices et sont ainsi rassemblées. Le cram-cram, dont les graines sont protégées par une enveloppe à petites épines crochues et prenantes, est simplement balayé avec un plumeau primitif de branchages arrachés au buisson voisin, la récolte est ensuite pilée et la graine recueillie après vannage ; cette graminée est la terreur des Européens, par la capacité que présentent les épines de l'enveloppe de s'accrocher, de s'introduire dans la peau après avoir traversé les vêtements ; à la suite d'une marche à pied dans un champ de cram-cram bien sec, il faut procéder souvent à un véritable épilage des jambes.

Les indigènes luttent contre cet inconvénient en retirant le pantalon, ce qui paraît un paradoxe ; autre paradoxe, le meilleur moyen de débarrasser les vêtements de ces petits hérissons végétaux est de les saisir avec les lèvres et les dents, et non avec les doigts. L'un et l'autre s'expliquent parce que la peau est accrochée moins facilement que les vêtements, et que la salive émousse les pointes des épines sèches.

Il ne semble pas que même au temps de l'apogée songaï, le Gourma ait été un pays d'agricul-

turé : le manque d'eau présente un empêchement majeur aux cultures étendues.

## 2° Forêts

La richesse forestière par contre est réelle, non parce que l'on y trouve des bois d'œuvre et d'ébénisterie, mais elle est susceptible d'exploitation, notamment pour les essences à gomme et à tannin.

Les épineux dominant, particulièrement les acacias.

Des peuplements importants existent encore malgré les ravages auxquels se livrent les nomades.

Les environs des campements périodiques sont régulièrement dénudés ; la hache, sur les rives du Niger jusqu'à 15 kilomètres de profondeur, a ruiné la végétation arbustive ; il existe de véritables cimetières d'arbres : c'est ainsi qu'aux environs de Rharous, au moment de la création du nouveau poste, d'innombrables troncs abattus et desséchés formaient un gisement de bois de chauffage, qui fut mis à profit pour le service des fours utilisés à la cuisson des matériaux (carreaux et gargouilles).

Les arbres sont constamment ébranchés pour la nourriture des jeunes caprins, ou la constitution des zéribas (haies mortes) servant la nuit à enclore les troupeaux. Cette coutume prend l'allure d'une véritable rage destructrice : combien ai-je vu de branches gisantes et dédaignées par les chèvres auxquelles elles étaient destinées ? Les troncs ne deviennent plus que des moignons de plus en plus rabougris, puis meurent et finalement s'abattent soit après pourriture des racines, soit sous l'action des termites.

Une lutte sévère doit être entreprise dans l'intérêt général ; la forêt ne présente pas de l'importance seulement par la valeur intrinsèque de

ses essences, mais également par son influence climatique, influence accrue encore dans une région trop sèche où le moindre gain dans la pluviométrie est gros de conséquence.

Déjà en 1925 j'avais cru constater une sorte de reprise dans la végétation en certains endroits, je me souviens d'avoir traversé des peuplements d'épineux, homogènes et jeunes donnant l'impression de véritables plantations irrégulières ; n'aurions-nous pas eu une croissance du plan d'eau dans les nappes souterraines ? Croissance précédant de peu l'ère des grandes crues commencée en 1925 ; ou bien s'agissait-il de phénomènes purement locaux ? Je n'ai pas su élucider ce problème.

\*  
\*\*

Les essences à tannin sont utilisées par les touareg pour leurs besoins courants : leurs serviteurs préparent et tannent les nombreux articles en cuir nécessaires à la vie nomade.

L'eau de certaines mares est souvent rendue désagréable par la macération des gousses à tannin tombées des acacias qui y baignent ou poussent à l'entour.

Le commerce ne s'est pas encore intéressé aux produits tannants qui ne peuvent pas supporter les frais de transport actuels.

\*  
\*\*

L'acacia vereck producteur de la gomme arabe est exploité sérieusement dans le Gourma. Un vaste peuplement existe à l'ouest entre Iloa et Haribongo, la même essence se retrouve partout, mais moins dense et irrégulièrement disséminée, ce qui en rend l'exploitation peu intéressante pour les récolteurs.

Le peuplement principal précité produit vraisemblablement les 2/3 de la production de toute la région, il alimente à peu près à lui seul le marché de Tombouctou (550 tonnes en 1930) et

partiellement le marché de Diré (215 tonnes) et Rharous (200 tonnes), encore n'est-il pas soustrait aux ravages des chevriers, et quelques interventions de police administrative n'ont pas eu un résultat bien appréciable.

Le moyen radical consisterait à supprimer les troupeaux de chèvres ; toutefois, sans aller jusqu'à la destruction brutale d'une richesse réelle, il paraît possible de cantonner les peuplements actuels et d'en interdire formellement l'accès aux caprins sous peine de sanctions immédiates : alors seulement nous pourrions envisager l'extension et l'aménagement de nos gommiers, après étude des conditions les plus favorables aux semis et à la croissance, ce qui est encore à faire.

Par la suite il sera facile de provoquer la réduction progressive du nombre des troupeaux de chèvres, et leur remplacement par des moutons, puisque seule la chèvre attaque l'arbre et ses pousses.

La méthode actuelle de cueillette est fort simple : le récolteur quitte son campement chargé d'une petite réserve d'eau et de vivres, il parcourt le peuplement en ramassant à la main les exsudations naturelles produites après fendillement de la base des branches sous l'action de la sécheresse, sa charge obtenue ou son approvisionnement épuisé il revient à son point de départ.

Devons-nous introduire l'écorçage qui augmente le rendement en gomme ? A mon avis il y a là une arme à deux tranchants ; avec l'augmentation des cours je crains que nous n'arrivions à une exploitation irrationnelle et imprévoyante, semblable à celle qui a été connue avant la guerre dans le sud pour les lianes à caoutchouc, lesquelles, saignées à blanc étaient détruites par les récolteurs indigènes.

Des mesures seront bien envisagées après coup, mais le mauvais pli sera donné et des pertes trop lourdes s'ensuivront avant que ces mesures deviennent efficaces.

Je préfère des précautions à priori, en présence d'une race qui se caractérise par son mépris de toute contrainte dont l'intérêt n'apparaît pas immédiat ; je parle des bellahs, à la vie primitive et bestiale, que leurs maîtres, les nomades, chargent de la récolte de la gomme : c'est pourquoi l'écorçage ne devrait être introduit et généralisé que le jour où les réserves forestières seront constituées et surveillées effectivement.

La campagne 1930, maintenant terminée, a donné pour la région (cercles de Goundam, Tombouctou, Rharous et Gao) 1.000 tonnes de gomme, en augmentation de plus du tiers sur 1929 ; ce chiffre pourrait être considérablement grossi par une organisation qui consisterait à empêcher l'ébranchage, interdire le passage aux troupeaux de chèvres, favoriser l'accès par le creusement de puits, enfin rechercher la méthode de multiplication.

Le gommier ne paraît pas difficile sur le choix du terrain, il accepte le sable meuble et la dune, mais la germination paraît délicate, les indigènes prétendent que le passage de la graine par le tube digestif des ovidés et capridés est nécessaire. En tout état de cause les essais n'ont pas donné jusqu'ici grand résultat : des sacs de graines ont été confiés à des nomades avec la mission de les semer dans des endroits propices, autant en a emporté le vent ; j'ai fait effectuer à Goundam, sur 30 hectares de surface, des semis à différentes profondeurs, avec ou sans fumier ; j'ai constaté de bonnes germinations pour les graines mises en terre sans fu-

mure, malheureusement l'essai tenté en saison des pluies n'a pas paru heureux, car les jeunes pousses ont été détruites par les insectes ; la meilleure saison serait donc la période froide en décembre ou janvier.

Le problème sera certainement résolu s'il est suivi attentivement avec ténacité.

### 3° *Elevage*

Si les possibilités agricoles sont médiocres, forestières intéressantes, celles de l'élevage sont remarquables.

Le cercle de Gourma-Rharous compte sur ses contrôles 152.393 bovidés, 267.779 ovidés et capridés la deuxième race dominant, 4.799 ânes, 617 chevaux.

Ces chiffres conformes aux recensements sont inférieurs à la réalité, et il faut les doubler si l'on tient compte des animaux possédés par les ressortissants de Gao et ceux qui viennent des circonscriptions voisines, touareg des cercles de Tombouctou et Goundam, peuhls des cercles de Goundam, Niafunké, Bandiagara et Mopti.

C'est là une richesse nullement négligeable, son exploitation rationnelle en viande, peaux et laine serait bien supérieure à celle que les indigènes obtiennent, surtout les touareg, lesquels ne vendent que le strict minimum représentant la valeur de leurs impôts, de leurs montures et des quelques vêtements de toile dont ils se recouvrent.

La plus grande partie des peaux chez les nomades passent dans la confection des tentes en cuir (okoum), cordes tannées ou non, peaux de boucs servant au transport de l'eau, articles divers d'usage ménager (sacs ou nattes), d'équipement (selles, ralha, boucliers, fourreaux d'armes blanches), vêtements de femmes bellahs, sandales en cuir vert ou tanné.

Les bêtes sur pied ne sont vendues que par nécessité absolue, le chef de tente préférera conserver ses vaches stériles et ses bœufs pour le simple plaisir de la possession ; c'est le bas de laine classique de nos paysans d'avant-guerre ; l'importance des troupeaux est la principale marque extérieure de la richesse.

Il en est de même chez les peuhls, mais ceux-ci aiment également l'or, le mari riche se doit de dispenser à son épouse une proportion de bijoux digne de ses richesses, c'est une source de transactions déjà plus étendue, nous lui devons une partie de la production en laine.

Les songaï que nous avons libérés de la tutelle nomade et de l'interdiction de l'élevage commencent à grossir leurs troupeaux, au grand mécontentement de leurs anciens maîtres ; chez eux les transactions sont actives, et les animaux changent de main avec plus de facilité : le mari sédentaire aime une belle monture, son épouse les bijoux, et tous deux les beaux vêtements.

Plus soumis à notre influence, leurs besoins évoluent lentement, mais réellement, ce sont de bons clients de nos boutiques européennes ; par eux nous récupérons une partie des disponibilités des touareg à la suite des échanges de grains contre animaux ; par la suite, après rééducation, nous trouverons peut-être dans les songaï nos meilleurs collaborateurs, les plus aptes à adopter nos méthodes intensives.

Dans la partie physique, j'ai noté l'importance des pâturages sur le plateau du Gourma ; combien sont inutilisés ou incomplètement broutés par suite du manque d'eau qui se fait sentir de bonne heure ?

Les troupeaux se précipitent vers l'intérieur dans la deuxième quinzaine de juillet, c'est alors une véritable course, dès octobre les secteurs les plus pauvres en eau sont déjà abandonnés, et

les retours vers les campements de saison sèche se continuent plus massivement en novembre pour être à peu près terminés en décembre.

Les rives des régions lacustres et nigériennes sont parcourues sur une profondeur de 15 à 20 kilomètres, les animaux passent et repassent sur les mêmes touffes d'herbe, broutant ce qui avait été négligé la veille, pour arriver à recueillir les brins de paille brisée qui jonchent le sol : première crise.

La décrue impatiemment attendue commence enfin à permettre l'accès des borgoutières, pâturages inondés où le bœuf avide de nourriture s'immerge jusqu'au garrot, disputant sa provenance à l'hippopotame avec qui je l'ai vu voisiner ; puis les borgoutières émergent à leur tour, se transforment en prairies où les repousses aériennes du bourgou sont rasées sur les tiges qui s'assèchent, enfin ces tiges plus ou moins séchées sont mâchonnées, concurremment avec les prairies médiocres qui se forment sur les bancs émergés quelque temps au-dessus de l'étiage.

Les animaux végètent jusqu'aux premières pluies livrant l'accès du Gourma sauveur : deuxième crise.

Les troupeaux de bœufs et de moutons profiteront de l'hivernage pour passer à la « terre salée » : en certains points existent des gisements de terre blanchâtre que les animaux lèchent d'eux-mêmes avec application ; en surface cette formation est souvent mélangée de latérite ; j'ai vu à Karouassa une exploitation primitive, une excavation avait permis de percer la couche de latérite qui reposait sur une deuxième couche de 10 à 15 centimètres de terre dure verdâtre, de la marne probablement ; sous cette marne était extraite la « terre salée », fondante et d'une douceur fade au goût ; ce n'est pas du chlorure de sodium comme pourrait le faire supposer son

nom, mais un produit qui contient des principes purgatifs ; tout à côté à Elakat se trouve une mare salée où les animaux sont conduits pour accélérer l'action cherchée.

Les touareg prétendent que le passage à la terre salée influe favorablement sur l'état général des troupeaux, au retour des pâturages inondés ; ils ont organisé par tribu et par fraction un tour de séjour qui paraît facilement observé.

On pense bien que, dans ces conditions, les épizooties prélèvent un tribut redoutable, peste bovine apparaissant chaque année dans les pâturages du fleuve, douve et péripneumonie, la fièvre aphteuse est apparue, moins virulente qu'en Europe paraît-il. La plus terrible est la peste bovine que son expansion et le système de nomadisation interdisent à peu près complètement de combattre en l'état actuel des choses.

Les ovidés sont maintenus dans l'intérieur auprès des mares et des puits le plus longtemps possible, ce sont eux que l'on rencontre en dernier lieu, mais il faut bien quand même descendre aux pâturages de décrue des zones inondées, et les ravages épizootiques deviennent souvent catastrophiques, les troupeaux malchanceux sont anéantis et tous sont durement frappés.

Le regretté Vétérinaire Directeur de la bergerie d'El-Oualadji (cercle de Goundam), M. Vincay, qu'une mort prématurée a enlevé à ses beaux travaux au moment où il touchait au but après des années d'un labeur exemplaire, avait de nouveau démontré que le pâturage de décrue était fatal au mouton ; voilà où nous voyons l'utilité inappréciable du plateau de la boucle, si nous le rendons accessible toute l'année par des travaux d'aménagement propices.

Cet aménagement est possible, j'ai relaté comment les songaï l'avaient mené à bien avant nous, il y a cinq siècles ; nous avouons-nous

inférieurs malgré notre technique incomparablement supérieure ?

Le Gourma est un plateau sans écoulement, les précipitations ne s'évaporent pas entièrement, une bonne partie disparaît dans les zones de sables fixés, importantes en étendue, et va alimenter des nappes souterraines ; ces nappes peuvent être retrouvées, elles vivifieront, avec les réserves de ruissellement que l'on reconstituera, ces surfaces actuellement désertiques pendant près de huit mois de l'année.

J'ai vu maintes fois des traces de ruissellement qui n'aboutissaient pas à une mare, mais à des dépressions sablonneuses, ce sont là des indices que les hydrauliciens compétents sauront mettre à profit.

Je crois très possible la création de fermes d'élevage intensif, à l'instar de ce que nos voisins les Anglais ont su faire en Australie ou en Afrique du Sud, dans des régions également désertiques.

Les épineux pourront y être utilisés ; en effet ceux-ci produisent des gousses, qui pour certains constituent, vertes, une excellente alimentation : j'ai vu à El-Oualadji, guidé par M. Vincey, des arbres qui produisaient annuellement plus de cent kilogs de ce fourrage arbustif.

Le bourgou, comme les fourrages des prairies artificielles, dont la possibilité a été lumineusement démontrée à El-Oualadji, encore par M. Vincey, sera coupé et ensilé en vert ou séché et mis en meules, ce sera le meilleur moyen de faire perdre aux prairies inondées leurs inconvénients redoutables pour les troupeaux.

Ainsi pourront être mises en valeur les richesses forestières et herbacées de cette vaste partie du Gourma, jusqu'ici très mal connue, et considérée comme étant la moins intéressante de l'ancienne Région de Tombouctou.

## CHAPITRE II

### LA REGION LACUSTRE DU NIGER (PARTIE NORD)

#### A. ASPECT PHYSIQUE

Le Niger après un parcours relativement net, où il conserve l'allure normale d'un fleuve, change d'aspect vers Sansanding en aval de Ségou, là il devient deltaïque, se divise en un certain nombre de bras, les uns asséchés et retrouvés à la suite des travaux topographiques du service d'irrigation du Niger, les autres vivants et reliés entre eux, aux hautes eaux, par une immense nappe de chaque côté du lit mineur du fleuve.

C'est là que sont entrepris les gigantesques travaux du projet arrêté après les recherches de M. Bélimé, Ingénieur, Inspecteur général de la production en A.O.F.

Ensuite se présente la partie lacustre avec le Débo, en aval de Mopti où le Niger a été grossi de son énorme affluent, le Bani.

Le lac Débo, vaste poche régulatrice, se remplit et rend ensuite ses eaux au bief aval, formant tampon contre l'arrivée brutale de la crue.

Après le Débo, nous arrivons dans une deuxième zone d'épandage composée d'un système enchevêtré et compliqué de marigots desservant, soit à droite soit à gauche, de nombreux lacs, les uns très voisins du lit mineur auquel ils

restituent à la décrue une grande partie du flot acquis à la crue, les autres conservant la totalité des apports reçus.

A l'ouest du cercle de Rharous et dans le cercle de Goundam se trouve la partie nord de cette deuxième zone d'épandage, partie qui va faire l'objet de la présente étude.

1° *Système lacustre de la rive droite*

(lacs Niangay, Dô, Garou, Gakoreï, Titolaouen, Kabango et Haribongo)

a) *Mouvements du sol.* — A 50 kilomètres à l'est du bras principal du Niger (Issa-Ber) commence une suite de dépressions où se sont formés plusieurs lacs reliés entre eux par des bras d'eau plus ou moins importants.

Des mouvements de terrain, dont le principal témoin à la surface du sol est constitué par les hauteurs de Hoddari, paraissent avoir provoqué ces affaissements assez chaotiques, où s'enchevêtrent, entre les bas-fonds inondés, les hauteurs rocheuses et les dunes.

Il semble y avoir eu deux mouvements sensiblement perpendiculaires, l'un à ondulations nord-sud, le mieux marqué par des hauteurs rocheuses plus proéminentes, l'autre à ondulations est-ouest, manifesté par des mouvements dunaires moins élevés où les roches n'apparaissent qu'exceptionnellement.

Du premier ont résulté les lacs Dô, Gakoreï, Titolaouen et Kabango, du second les lacs Niangay, Garou et Haribongo.

b) *Les lacs.* — L'alimentation en eau a deux origines différentes au fleuve : l'une au sud vient du Bara-Issa, bras droit du Niger coulant dans le cercle de Niafunké, par le marigot de Délégoui ; elle alimente directement le lac Niangay, surface inondée la plus importante que

j'évalue à 23.000 hectares ; la seconde, plus au nord, effectue son prélèvement dans le Bara-Issa encore, mais tout proche de son confluent avec l'Issa-Ber, à proximité d'El-Oualadji dans le cercle de Goundam, par le marigot de Dinguiray et le « lac » Baddo ; elle alimente directement le lac Garou, 10.000 hectares.

J'ai mis « lac » entre guillemets parce que cet accident géographique n'existe pas en tant que lac, c'est simplement un secteur du bras d'eau qui coule de l'ouest à l'est et, par places, s'assèche complètement ; le hasard veut que ce secteur appelé pompeusement lac soit suffisamment élevé pour émerger complètement en saison sèche, et devenir un pâturage limité en surface aux berges du marigot, ainsi que j'ai pu le constater en juin 1930 ; je n'ai donc maintenu « Baddo » sur ma carte que comme lieudit. En janvier 1926, j'avais été déjà tout surpris d'avoir traversé ce lac en chaland sans m'en être aperçu, c'est pourquoi j'ai voulu en avoir le cœur net et m'y suis rendu à cheval, expressément, à l'occasion d'une tournée administrative dans ces parages en 1930.

Nous sommes certainement au pays du paradoxe, où une surface inondée de 9.000 hectares comme Gossi porte le nom de mare, mais un pâturage de quelques hectares celui de lac ; où quelques lignes de dunes d'une dizaine de mètres de dénivellation s'appellent monts, mais un plateau rocheux de 15.000 kilomètres carrés possédant de nombreux pitons de 100 à 200 mètres : pays de dunes meubles infranchissables.

Ces deux lacs Niangay et Garou n'ont pas de renversement de courant ; ils ont reçu de l'eau régulièrement même en période de crue déficitaire, cette circonstance fait qu'autour d'eux s'est concentrée toute l'activité agricole des villages environnants : peuhls et leurs serviteurs

rimaïbé, songaï et harratin sédentarisés des Kounta.

De 1908 à 1925 les lacs Dô et Titolaouen n'avaient pas reçu d'eau ; il faut remonter avant 1908 pour fixer la dernière inondation des lacs Gakoreï, Haribongo et Kabango, aussi les dernières cartes de la région étaient-elles peu précises : par exemple le lac Dô y est alimenté par le lac Garou, ce qui m'avait paru anormal lors de mon premier passage sur les lieux.

A cette époque une première crue puissante commençait à détruire l'hypothèse d'un assèchement progressif et continu, à l'allure catastrophique ; la nécessité de travaux plus ou moins urgents et importants, tels l'arasement des seuils des marigots ou l'établissement d'un barrage, à Tosaye par exemple, se faisait un peu moins impérieuse. Les Européens considéraient le phénomène avec des attitudes diverses, en majorité indifférentes, mais les indigènes ne dissimulaient pas leur joie débordante : Allah les comblait en leur envoyant le poisson d'abord, ressource précieuse à la soudure entre les campagnes agricoles, la dernière ayant été médiocre, et ensuite la terre exondée au moment de la décrue, champs magnifiques et riches de promesses.

Ce flot eut même des conséquences politiques : depuis la conquête, en 1893, les crues avaient été constamment décroissantes ; les marabouts de toute race, et avec plus d'énergie chez les nomades touareg, ne se faisaient pas faute d'argumenter de ce fait en affirmant que la présence du coufar (infidèle) était la cause initiale de cette défaveur céleste, de là à conseiller de bouter les « Francs » hors du pays, le pas fut souvent franchi ; et voilà l'eau revenue après des lustres d'attente malgré notre présence, déchirant un cha-

pitre précieux aux revendications véhémentes des fauteurs de troubles.

A Bambara-Maoundé, en avril 1925, entre le village et la montagne, un beau rapide coulait au milieu des rochers, il servait de déversoir au lac Niangay et alimentait le lac Dô, asséché totalement depuis 16 ans ; le courant ne fut suspendu que quelques jours en juin-juillet pour reprendre de plus belle, à tel point qu'en janvier 1926, après 30 ans d'interruption, une liaison s'établit entre le Dô rempli et le Garou, par le marigot appelé Fako, mais en effluent du Dô qui se déverse dans le Garou, et non en affluent ce que paraissaient indiquer les cartes en ma possession ; toutefois le courant pourra fort bien se renverser pendant un court laps de temps, en fin de crue, après remplissage de ces différentes cuvettes, l'alimentation directe du Garou en aval de celle du Niangay se continuant postérieurement durant quelques jours.

Le lac Dô est une belle nappe massive de 16.000 hectares.

Par le marigot de Hamdidi le Garou alimente le lac Titolaouen, 2.000 hectares, vestibule du lac Haribongo 4.000 hectares, premier servi par le Koragoussou, bras qui serpente au milieu de hautes dunes, et du lac Kabango, 3.000 hectares, le dernier alimenté par le large bras de Tarasham ; le Gakoreï communique avec le Garou par le passage de Dande-Gakoreï, dande signifiant cou.

Tous ces lacs, dont certains sont restés secs pendant plus de 30 ans (Kabango et Haribongo de 1895 à 1925) sont peu profonds, leur surface totale couvre 60.000 hectares environ.

Peut-être serait-il possible de récupérer cette vaste étendue : autant que ma compétence limitée en la matière me permette de l'affirmer, je crois l'établissement possible de barrages dans le

marigot de Délégoui, principal affluent du Nianguay, aux environs du village de Délégoui ; il en est de même pour le deuxième affluent moins important situé au sud, plus facilement encore dans les autres marigots qui relient entre eux les différents lacs (Fako, Hamdidi, Koragoussou) ; je suis cependant moins affirmatif pour le marigot qui alimente le lac Garou, car mes souvenirs ne me laissent pas d'impressions aussi nettes de passages encaissés au voisinage de terrains durs et rocheux.

Les alluvions déposées par les eaux forment un sol exceptionnellement riche que les indigènes ont été heureux de mettre à profit pendant la période décroissante ; actuellement, le retrait du flot est peu important et ne laisse qu'une surface restreinte aux cultures périodiques.

L'indigène est dans l'obligation de se soumettre à la bienveillance de la nature ; après avoir attendu impatiemment les hautes crues pendant 30 ans, le cultivateur est amené à souhaiter la décroissance qui lui livrera le fond des lacs au prix d'une nouvelle et longue période d'assèchement, avec, comme conséquence, les récoltes maigres, puis insuffisantes, enfin la disette, et même la redoutable famine qui en 1914 a causé des ravages dont les souvenirs sont restés vivaces.

2° *Système lacustre de la rive gauche*  
(lacs Horo, Fati, système du Faguibine)

a) *Lacs Horo et Fati.* — Ces deux dépressions ont été formées par trois mouvements assez importants de direction nord-sud ; le principal massif, celui du Horo, les sépare et s'allonge vers le nord où il va participer à la formation du Télé ; à l'est les hauteurs du Fati dominent le lac du même nom et après s'être affaissées pour livrer passage au marigot de Goundam se reforment au nord.

A l'ouest un troisième mouvement limite le lac Horo, vaste nappe aux rives nettement constituées, dont la surface couvre de 15 à 20.000 hectares, mais les rives en sont rocheuses et assez élevées sur les trois quarts du pourtour ; au sud-est seulement sur les bords du bras qui le relie au Niger les cultures sont possibles sur une surface restreinte, 3 ou 4 villages peu importants y subsistent. Aux basses eaux les affleurements rocheux abondent, même au milieu des eaux vives, ce qui indique un fond accidenté, la profondeur en est inconnue, elle doit être relativement sérieuse puisque la végétation aquatique y est extrêmement réduite ; les crocodiles y abondent, or ces sauriens n'aiment pas les hauts-fonds encombrés.

Il semble qu'une liaison ait existé autrefois vers le nord avec le lac Télé : un synclinal suit les montagnes du Horo et rencontre à la hauteur de la poche sud du Télé un déversoir en forme de canon qui coupe profondément la chaîne amincie et abaissée ; profitant de cet affaissement, le point de franchissement de la route Goundam à Niafunké a été choisi tout à côté de cette faille où l'érosion a joué un grand rôle.

Le Fati par contre est plus plat, d'une surface de 16.000 hectares environ, la végétation aquatique en couvre une grande partie et sur la rive ouest atteint plusieurs kilomètres de largeur ; le sol riche en alluvions se couvre à la décrue de vastes cultures de mil et de pâturages étendus ; les peuhls du canton du Tioki ont installé à l'ouest leurs villages les plus importants, réservant les pâturages pour leurs nombreux troupeaux, et les champs à leurs anciens serviteurs rimaïbé qui se regroupent et s'affranchissent peu à peu de leurs obligations coutumières vis-à-vis de leurs maîtres.

A l'est, la rive moins large est partagée entre

les songaï de Tendirma, de Goundam et les peuhls du Tioki.

Je n'ai pu retrouver de trace manifeste de liaison naturelle directe entre le Fati et le Télé ; une ondulation rocheuse recouverte de sable, haute de 8 à 10 mètres, paraît s'y être opposé ; cependant, le marigot de Goundam suivant un nivellement effectué par M. Vitalis, ingénieur d'Agriculture, était le 6 mars 1910 à 6 mètres 615 au-dessous du niveau du Fati ; j'ai dit était, car ces données ont été modifiées par les différences de niveau du Fati d'abord, et du marigot de Goundam ensuite ; j'ignore si un repère fixe a été établi.

A cette époque le cycle décroissant des crues inquiétait la population ; depuis 1895 le flot refluit sans cesse dans les lacs et particulièrement au Faguibine, les Daounas étaient secs depuis longtemps, les marigots de Taskant et de Koundi avaient une durée d'écoulement de plus en plus réduite, le volume d'eau auquel ils livraient passage ne suffisait plus à compenser les pertes par évaporation et par infiltration ; c'est pourquoi M. Vitalis, faisant état de la dénivellation qu'il avait constatée, en vint à proposer une prise d'eau directe au Fati dont le niveau suit régulièrement celui du fleuve.

Ce projet fut adopté et un canal fut creusé, sous la direction du même ingénieur Vitalis, aidé efficacement par l'Administrateur de Loppinot ; ces deux hommes ont laissé dans la population un souvenir impérissable, moins par l'autorité qui se dégagait de leur personnalité que par les services qu'ils avaient rendus, services que le recul de quelques années permet mieux d'apprécier ; ce travail était énorme pour les moyens primitifs mis à leur disposition, le roc fut attaqué à la mine, et l'eau put couler jusqu'à la plaine de Tifiga, laquelle est alimentée en grande crue par

un effluent élevé du Niger et communique avec le marigot de Goundam ; le problème était bien près d'être résolu, et l'on eût évité l'assèchement total du Faguibine réalisé en 1924, point extrême du cycle déficitaire ; malheureusement le travail fut abandonné, une partie de la population de chaque village en fut réduite à partir chercher vers le sud de quoi subvenir à son existence.

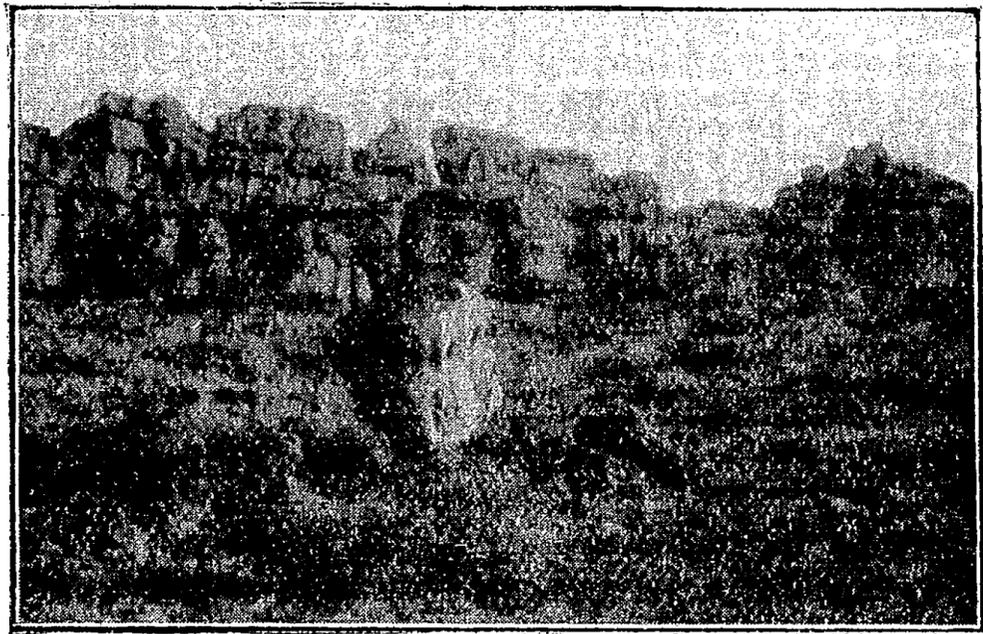
Ce travail n'est heureusement pas détruit, et à l'heure actuelle, la profondeur de l'excavation et la hauteur des déblais attestent encore de son importance ; les indigènes n'en ont jamais ignoré l'utilité, ils y ont participé largement, et il y a peu de temps encore le chef du canton de Goundam me demandait s'il ne pouvait être repris, ne serait-ce que pour inonder les plaines de Tifiga et de Taraba.

Nous verrons plus loin que le problème est beaucoup plus vaste et se présente sous un aspect plus gros de conséquence. Je viens de signaler que le niveau du Fati était en rapport direct avec celui du fleuve, il en est de même pour le Horo ; chacun d'eux, après avoir effectué leur prélèvement à la crue le restitue à la décrue par leur émissaire dont le courant se renverse ; ils jouent un rôle de régulateurs accolés au courant, à influence indirecte, tandis que le Débo est un régulateur opposé au courant sur lequel il a une influence directe.

Les émissaires sont différents, celui du Horo est assez net, profond, celui du Fati, appelé Gonia, a sa rive ouest indécive, il est peu profond mais très large, encombré de végétation herbacée, son lit mineur n'a que quelques mètres de largeur, mais suivant l'étage de la crue il atteint deux kilomètres, et bien davantage encore si on lui adjoint à l'ouest la zone boisée inondée qui le borde.

b) *Système du Faguibine.* — Le lac Faguibine

est, après le lac Tchad, le plus vaste de nos possessions africaines, et l'on peut ajouter de toute l'Afrique Occidentale. C'est la surface la plus importante (80.000 hectares) de tout un système qui comprend le Télé (16.000 hectares), les Daounas (30.000 hectares), Tahakim (10.000 hectares), et diverses poches : Aimabangou, Ebban, etc. (5.000 hectares), soit au total 140.000 hectares environ.



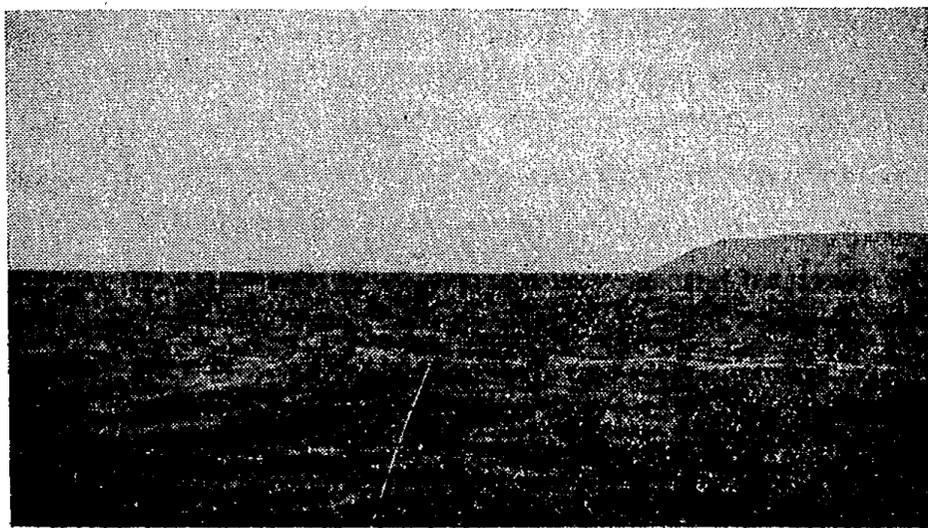
GORGE DE CARO CAMBA  
DANS LE MASSIF BORDANT A L'EST LE LAC TÉLÉ

*Mouvements du sol.* — Comme dans le système du Gourma, nous trouvons à l'origine de ces dépressions deux mouvements perpendiculaires l'un à l'autre, mais autrement importants.

Nous avons déjà vu une partie du principal avec les hauteurs du Fati qui le prolongent au Sud ; sur 60 kilomètres de longueur, entre Goundam et le Farach, existe une ligne de crêtes sud-nord, hautes de 100 à 200 mètres, qui porte des noms différents : Bankoré à proximité de Goundam, Caro-Camba près d'Alfao, Farach tout au nord ; large d'fie moins de 5 kilomètres vers Goundam, elle atteint 14 kilomètres au Farach.

Cette crête domine immédiatement le lac Télé,

elle s'affaisse entre le bras de Bacada, qui unit le Télé au Faguibine, et la rive sud des lacs Gouber et Kamangou, alors elle se fractionne et nous arrivons au Farach, massif qui semble avoir été le pivot de ces mouvements, et à l'est duquel s'est formée la poche séparée en deux parties appelées Gouber et Kamangou ; un contrefort élevé limite à l'est cette poche à peu près triangulaire. Ce massif est formé par des crêtes de direction nord-sud, à l'est, et de direction est-ouest, à l'ouest,



LAC FAGUIBINE CÔTÉ EST

Pointe sud-ouest du Farach (Djinbongo) vue du Sud.

ces dernières plongeant dans la grande poche du Faguibine allongée en un long triangle affectant la forme d'une carotte.

Une seconde crête parallèle mais moins élevée part des montagnes du Horo et limite à l'ouest le lac Télé, elle s'affaisse aussi vers Alfao et nous en voyons des résurgences dans le lac Faguibine même où elles forment les îles Arieï, Taguilem, Fondogoro et Arkileboundou. Une troisième ondulation nord-sud s'atténue encore à l'ouest et est en partie recouverte par les sables.

Le mouvement perpendiculaire est-ouest comprend plusieurs ondulations parallèles, moins hautes, plus érodées et complètement recouvertes

de sable sur les rives nord et sud du Faguibine, ces ondulations forment les affaissements qui ont constitué les Daounas, le Faguibine et la « mare » de Tahakim, cette dernière au nord du Farach, non sans avoir en passant participé à la formation de la poche nord du Télé prolongée à l'ouest par la poche de Aïmabangou.

Au sud une de ces ondulations est-ouest, recoupant les crêtes nord-sud, limite la rive nord du Horo et sépare le Fati du Télé.

*Lac Télé.* — Le Télé s'étend au nord de Goundam, il a 30 kilomètres de longueur, sa largeur varie de 3 à 11 kilomètres, sa surface est actuellement de 16.000 hectares. Ses rives sont de façon presque ininterrompue couvertes de cultures : riz, mil, arachide, coton, la largeur utilisable à la décrue y varie de 500 mètres à deux et même trois kilomètres, c'est le plus élevé du groupe dont il est le vestibule. Il se remplit d'abord et rend au Faguibine la plus grande partie du volume reçu ; pendant la période, aujourd'hui écoulée, des crues déficitaires sa grande poche sud s'asséchait complètement, une piste reliait à pied sec et en ligne droite Goundam à Fatakara, en 1930 le tiers de la surface à peine a été découvert.

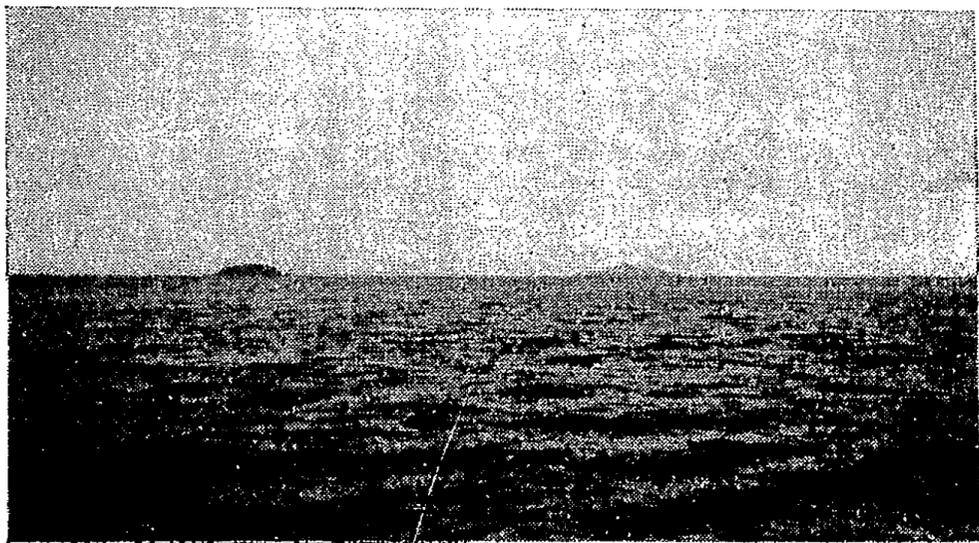
Ce sont les rives sud du Télé, très fertiles, qui permettent à la grosse agglomération de Goundam de subsister, soit à six mille âmes dont cinq mille composent les familles des cultivateurs. Peu profond, il est encombré de végétation aquatique où le bourgou domine, la navigation en est rendue très difficile.

Par le marigot de Bacada, après le passage du seuil de Kamaina devenu inapparent avec les hautes eaux, le Télé se relie au Faguibine.

*Lac Faguibine.* — Le Faguibine est le plus important des lacs et a donné son nom au système,

il a une longueur de 75 kilomètres de l'est à l'ouest, sa largeur atteint 17 kilomètres à l'est et se réduit progressivement pour former une simple pointe à l'ouest.

En 1928 la poche triangulaire, de 12 kilomètres de large sur 16 de longueur dans ses plus grandes dimensions, formant les lacs Gouber et Kamangou s'est remplie à son tour au milieu du massif du Farach, la surface totale atteint 80.000



[ILES DU FAGUIBINE

A gauche, Fondogoro; à droite, Taguilem.  
Vue du Sud, la première à 3 kil., la seconde à 10 kil.

hectares, soit 70.000 pour le Faguibine proprement dit et 10.000 pour Gouber et Kamangou. Cette surface s'accroîtra encore avec la montée du flot qui est loin de son niveau maximum.

Des îles rocheuses importantes s'élèvent au milieu de cette belle nappe d'eau; la plus grande, Taguilem, couvrant 400 hectares possède un piton qui s'élève de 80 à 100 mètres au-dessus du niveau du lac; Fondogoro moins élevée, 50 mètres apparemment, d'une surface de 100 hectares environ; la hauteur qui la domine présente, sur sa face est, une falaise perforée d'une façon curieuse, il semble que des évacuations volcaniques

aient provoqué ces grottes profondes de quelques mètres, avec des ouvertures permettant le passage de l'homme debout ; dans l'une d'elles j'ai vu sur le sol un accident reproduisant un cratère d'un diamètre réduit de 1 mètre à 1 mètre cinquante, laissant l'impression d'un bouillonnement éteint, la couleur rouge brique, allié de blanc, des roches environnantes ajoute à l'impression générale et donne un décor dantesque ;



LA FALAISE PERFORÉE DANS L'ÎLE FONDOGORO (LAC FAGUIBINE)

aussi les indigènes habitant l'île n'aiment-ils pas fréquenter ces parages qu'ils ont abandonné au diable ; Arieï, 50 à 100 hectares suivant le niveau du lac, possède deux petits pitons de quelques mètres ; Arkileboundou au nord de Fondogoro n'est qu'un rocher émergeant ; enfin Kainaka au sud, en face de M'Bouna, de 50 à 200 hectares est une île sablonneuse qui sera recouverte lorsque le niveau sera à son maximum.

Une donnée importante a manqué jusqu'ici : la profondeur du lac ; il est évidemment difficile de naviguer sur le Faguibine en pirogue, les

vents y sont fréquents et durables, ils soufflent du nord généralement et provoquent des vagues courtes et rageuses, en 1928 je me suis trouvé un jour en difficulté à quelques dizaines de mètres de la côte sud, vers Toucabangou, les laptots désorientés avaient laissé le chaland à fond plat offrir le travers à la lame, ils se cramponnaient où ils pouvaient pour lutter contre les coups de roulis secs et de plus en plus amples, je dus prendre la barre pour regagner la terre, aidé des moins affolés.

Les indigènes ne traversent plus le lac dans sa plus grande largeur depuis 1890 environ, date à laquelle une pirogue montée par 20 personnes disparut corps et biens en tentant la traversée directe de la côte est à Taguilem. En 1927, en face Amaranna, loin à l'ouest, en une partie réputée moins dangereuse, un naufrage analogue provoqua la mort de 7 personnes dont un garde de cercle ; à peu près au même endroit, en août 1930, un nouveau naufrage provoqua la mort de 10 personnes, malgré l'interdiction faite aux piroguiers de s'éloigner des côtes avec des passagers.

Il était donc nécessaire de choisir des jours particulièrement calmes pour tenter des traversées de 6 kilomètres permettant de procéder à des sondages utiles. En 1925, une première tentative effectuée, en pirogue, de la côte nord sur Taguilem, puis de Taguilem vers l'est dut être interrompue, nous regagnâmes rapidement la rive sous la protection des incantations à Allah murmurées par l'interprète.

Le 3 décembre 1928, à l'étiage, les circonstances me parurent favorables, à cette époque le calme régnait depuis plusieurs jours, pendant les heures chaudes et jusque dans la nuit ; mon chaland était armé par une bonne équipe de laptots professionnels ; à midi nous quittâmes la côte

sud en direction de Fondogoro, de là en direction d'Arieï, puis de Taguilem à la côte est, mettant deux heures vingt minutes pour effectuer la dernière grande traversée de 9 kilomètres ; à 18 heures 30 nous étions en sûreté au pied du massif du Farach avec les résultats suivants :

Pointe sud à Fondogoro :

12 h. 15, départ.

12 h. 20, 1 m. 30 fond rocheux.

12 h. 25, 2 m. 85 fond rocheux.

12 h. 30, 2 m. 05 fond rocheux, rocher émergeant à gauche.

12 h. 35, 4 m. 20.

13 h., arrivée après traversée d'un haut fond encombré de roches affleurantes.

Fondogoro à Arieï :

14 h. 05, départ.

14 h. 15, 4 m. 75.

14 h. 20, 5 m. 20.

14 h. 30, 5 m. 45.

14 h. 40, 5 m. 50.

14 h. 50, 5 m. 80.

15. h., 5 m. 40 à 500 mètres d'Arieï.

Taguilem à la côte est, départ 16 heures :

16 h. 10, 4 m. 70.

16 h. 20, 4 m. 85.

16 h. 30, 5 m. 45.

16 h. 40, 5 m. 40.

16 h. 50, 5 m. 55.

17 h., 5 m. 65.

17 h. 10, 5 m. 70.

17 h. 20, 5 m. 50.

17 h. 30, 5 m. 55.

17 h. 40, 5 m. 35.

17 h. 50, 5 m. 65.

17 h. 55, 5 m. 30.

18 h., 5 m. 65.

18 h. 10, 5 m. 45.

18 h. 20, 5 m. 50.

18 h. 30, 1 m. 60 à 50 mètres de la côte, fond rocheux.

Ces constatations indiquent un fond plat, au delà de 4 mètres la roche n'a plus été rencontrée, ce qui logiquement doit être la conséquence du nivellement alluvionnaire.

Auparavant, entre M'Bouna et Kainaka, j'avais relevé un maximum de 2 m. 80, en outre les 23 et 25 octobre 1928 j'avais relevé les maxima suivants : 1° dans la traversée sud-nord au droit du village de Dioulabougou, près de l'embouchure du canal des Daounas, 3 m. 60 ; 2° au droit du lieudit Amaranna, 2 m. 20.

La moyenne dans la moitié est du lac est de 5 m. 50 environ, mais ce niveau a crû considérablement depuis ; au 7 octobre 1929 M. de Coste-caude, ingénieur topographe, au cours d'une campagne de nivellement, fixa la cote du plan d'eau du Faguibine à 271,15 dans le canal qui reliera le lac aux Daounas, or j'estime que la différence en plus sur le niveau existant à l'époque de mes sondages atteignait au moins 2 mètres, je me base pour cette estimation sur la profondeur gagnée dans le canal à sa prise au bord du lac ; nous avons donc à la cote 271,15 une profondeur moyenne de 7 m. 50 à l'est, maximum de 5. m. 60 en face du canal, et de 4 m. 20 en face Amaranna.

D'après le nivellement du canal effectué par M. de Coste-caude, la crue du lac devait atteindre la cote 275 pour passer naturellement le plus haut seuil qui ouvrait l'accès des Daounas, il en résulte que le Faguibine a autrefois dépassé la profondeur de 11 m. 50 à l'est, 9 m. 60 en face du canal, et 8 m. 20 en face Amaranna, puisque, en 1894, il était possible d'aller en chaland aux Daounas par le canal en utilisant une lame d'eau qui franchissait cette cote 275.

*Lacs Gouber et Kamangou.* — A l'est, la poche triangulaire que nous voyons entre les montagnes prolonge le Faguibine et communique avec lui par un bras qui dépasse deux kilomètres de largeur et s'agrandira encore ; une crête rocheuse peu élevée relie deux massifs en vis-à-vis au sud et au nord-ouest, et, au centre, son sommet formant île sépare le triangle en deux parties inégales, auxquelles les indigènes ont donné les noms de Gouber et Kamangou ; cette poche était sèche depuis des lustres et n'a été inondée à nouveau qu'en 1927.

*Les Daounas.* — Les Daounas se trouvent à 13 kilomètres à vol d'oiseau au sud du Faguibine et à 5 mètres au-dessous de son niveau d'eau actuel.

Ils sont alimentés par un bras qui serpente entre les dunes, et qui totalise 30 kilomètres de développement, le seuil de franchissement le plus élevé se trouve dans les 3 premiers kilomètres, le dernier est rocheux et est situé environ au 26<sup>e</sup> kilomètre, de là le flot se jette en rapide dans la première poche appelée Daoukoré (terre blanche), ce seuil rocheux est un affaissement de la ligne de hauteurs qui limite les Daounas au nord.

Une seconde poche, appelée Daouna Kaïna (petit) se trouve à l'ouest dans le prolongement de Daoukoré avec laquelle elle communique largement ; au sud de Daouna Kaïna se trouve Daouna Béri (grand), la communication étant établie par le bras de Gargondo qui, profond de plusieurs mètres, est large de quelques centaines. Daouna Goungou (île des Daounas) sépare les deux dernières poches et serait immergée aux très hautes eaux.

Pour permettre l'utilisation des pâturages, depuis l'assèchement total, les nomades ont creusé

des puits dans le lit du lac à Daoukoré, Tin Atagai (35 m. de profondeur) et Gassa dans Daouna Kaïna, à Gargondo (35 m.) dans le fond du bras ; Daouna-Béri ne possède aucun forage en raison de son sous-sol trop résistant au travail primitif des usagers.

J'ai évalué la surface des trois poches très approximativement à 30.000 hectares, surface constituée au centre par de vastes plaines herbacées, les rives sur deux à trois kilomètres de largeur et Daounagoungou sont couvertes d'arbres épineux de belle venue, en certains endroits suffisamment denses pour interdire le passage.

Le sol est formé de terres alluviales grisâtres qui, suivant les observations de l'ingénieur topographe de Costecau, atteignent parfois plusieurs mètres d'épaisseur.

Par endroits, surtout dans Daouna Béri, affleurent des roches délitées blanches et roses peu propices à la culture.

A Daoukoré le sol plus sablonneux est mélangé de coquillages, des bivalves ressemblant à des anodontes que l'on rencontre vivant en abondance dans le Faguibine, et en très grande quantité des cérithes de 1 à 2 centimètres de longueur.

Ces grandes étendues plates et dénudées jouissent d'un climat spécial ; le 17 avril 1929, j'ai éprouvé dans les Daounas un froid vif à six heures du matin, à tel point que j'en souffrais des pieds et que mes doigts étaient gourds en tenant la boussole, mais à midi il faut reconnaître que le thermomètre montait aux environs de 40° centigrades, ce qui correspondait effectivement à la saison dans la région ; en dehors des Daounas les couvertures n'étaient plus nécessaires la nuit ; au nord du Faguibine, 6 jours plus tard, la chaleur incommodait les indigènes habitués pourtant aux températures élevées.

Les sédentaires d'âge mûr se souviennent avec

envie des récoltes miraculeuses qu'ils firent dans les Daounas, à la décrue il y a 35 ans ; ils racontent que la production était extraordinaire en mil, maïs, blé, orge, niébés, etc. ; que ne peut-on escompter après 30 ans de jachère ?

Pour activer la remise en valeur, et surtout assurer le remplacement des champs inondés du Faguibine, un canal fut entrepris dans le lit du bras d'alimentation : à fin mars 1930 l'eau arrivait au sixième kilomètre en partant du grand lac, la tranchée creusée dépasse trois mètres de profondeur à la crête du premier seuil ; les indigènes suivent ce travail avec intérêt, prêts à se précipiter sur les champs qui pourront ainsi leur être livrés plusieurs années avant le délai qu'aurait exigé l'inondation naturelle.

Nous verrons plus loin que pour atteindre le niveau de franchissement des seuils laissés intacts, le Faguibine aurait dû gagner encore 4 milliards de mètres cubes ; l'acquis annuel, représentant le bénéfice des gains sur les pertes, paraît être de 600 millions de mètres cubes environ, il aurait donc fallu 7 ans de bonnes crues successives pour obtenir le résultat que nous nous efforçons d'avancer en approfondissant le chenal naturel ; ces 7 années représentent encore un délai minimum, car en 1926-27 une crue déficitaire est venue interrompre l'accroissement constaté depuis 1924-25, accroissement qui a heureusement repris en 1927-28, mais de nouvelles interruptions peuvent se représenter.

*Lac Tahakim.* — Au nord de Bankor s'étend une très belle poche appelée Tahakim, le prélèvement au Faguibine s'effectue au lieudit « Zouarra » sur la rive nord en face l'île Taguillem.

D'après les nomades sa surface serait supérieure à celle des lacs Gouber et Kamangou réunis, lesquels couvrent 10.000 hectares, le sol en serait

également très riche et les Kel-Antassar attendent l'inondation pour en partager les terres entre leurs nombreux serviteurs, pour qui les rives nord du Faguibine, inondées, sont devenues inutilisables.

Comme aux Daounas les nomades ont creusé des puits dans Tahakim pour utiliser les pâturages.

*Lacs divers.* — Enfin d'autres petites zones d'inondation se rempliront çà et là, tel Aïmabangou à l'ouest d'Alfao (2.000 hectares), s'alimentant au Télé ; Ebban au sud de Gouber (1.000 hectares), d'autres encore qui complètent le total à 5.000 hectares.

c) *Etude du mouvement des eaux dans le système du Faguibine.* — Le Faguibine représente une masse d'eau dont la profondeur moyenne dépasse à ce jour 5 mètres, avec des maxima de près de 8 mètres pour une surface de 80.000 hectares, ce qui nous donne un volume d'eau de 4 milliards de mètres cubes, volume qui sera plus que doublé, en tenant compte de l'augmentation de surface, lorsque la profondeur atteindra 12 mètres maximum et 9 mètres de moyenne.

Ces 8 milliards de mètres cubes, qui existaient en 1894, ont été totalement absorbés par évaporation en 30 ans, malgré les apports annuels des précipitations atmosphériques et des crues nigériennes, en décroissance évidemment, mais qui, durant ce laps de temps, ont cependant représenté un volume beaucoup plus considérable encore.

1924 a vu l'assèchement complet du Faguibine, les habitants des villages riverains de Bintougoungou, Toucabangou et M'Bouna furent dans l'obligation de creuser des puits dans le lit du lac pour s'abreuver, alors qu'en 1931 le flot les chassera et les mettra dans l'obligation de transpor

ter leurs cases sur les hautes dunes devenues riveraines à leur tour.

Certaines années antérieures à 1924 avaient bien vu la surface asséchée extrêmement étendue, puisqu'on allait à pied sec de Bintougoungou à l'île Taguilem, mais il existait encore quelques bas-fonds inondés qui formaient de petites taches au nord, ce qui n'existait même plus en 1924.

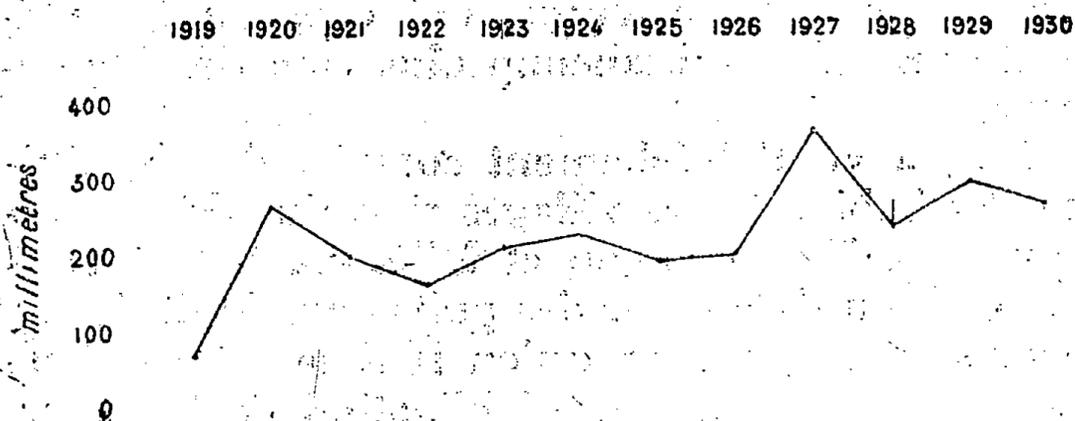
La couche d'alluvion, qui doit être considérable, était craquelée et formait des crevasses où un cheval et son cavalier auraient pu disparaître. C'est à ce moment que les indigènes ont prétendu avoir vu des bouillonnements et des dégagements de vapeur, au pied de l'île Fondogoro, où j'ai signalé la falaise qui m'a semblé présenter des excavations d'origine éruptive.

Il faut une masse d'eau encore supérieure à 8 milliards de mètres cubes pour couvrir 140.000 hectares, évaluation très prudente de décembre 1929 pour tout le groupe.

Il se produit deux flux : l'un provenant des précipitations atmosphériques, de juillet à septembre, l'autre provenant des apports nigériens.

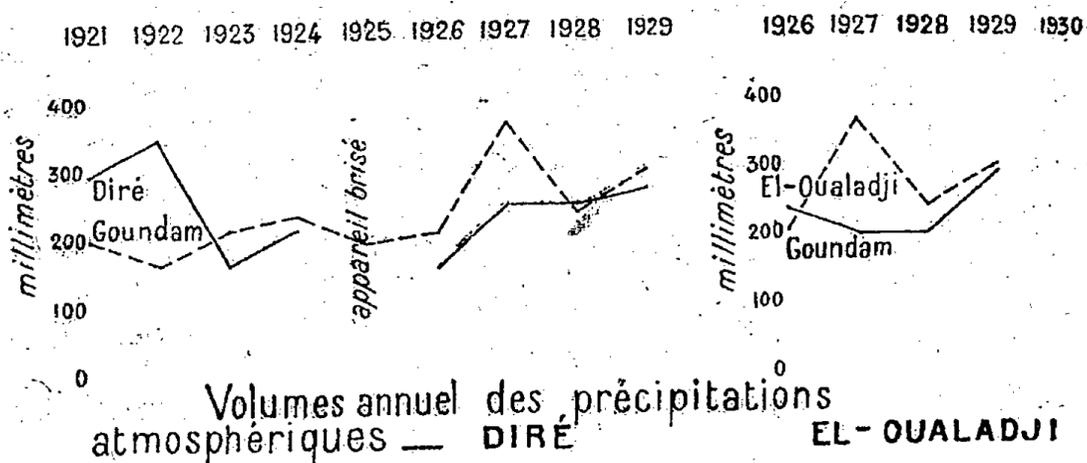
*Précipitations atmosphériques.* — Il semble que les précipitations soient en progression depuis l'arrivée des grandes crues et l'extension de la surface inondée commencées en 1925.

La courbe pluviométrique suivante des volumes annuels l'indique pour la station de Goundam :



La moyenne progresse et paraît devoir passer de 200 à 300 mm.; d'autre part, la durée de la saison pluvieuse s'étend si l'on s'en réfère au tableau spécial.

Est-ce là le résultat d'une coïncidence ? il ne semble pas si l'on rapproche la courbe de Goundam des totaux annuels, de celles qui intéressent les stations de Diré (Ciconnic) et El-Oualadji (station agricole) ; ces deux centres sont sur le bord du fleuve, par conséquent à proximité de la zone deltaïque inondée tous les ans, tandis que Goundam, placé au sud de Télé, subit plus directement l'influence de la grande surface du groupe du Faguibine, irrégulièrement inondée.



**Apports nigériens.** — Trois bras principaux participent aux prélèvements effectués au Niger en faveur du système du Faguibine ; le plus important est le marigot de Djin-Djin qui prend son origine vers Korioumé, non loin de Tombouctou, c'est le plus long mais aussi celui qui coule le plus longtemps ; d'après le nivellement effectué par l'ingénieur Vitalis, la ligne de partage des eaux se trouve à Djin-Djin, seuil rocheux situé à 14 kilomètres de Goundam ; un chenal fut creusé à la mine à cet endroit, en corrélation avec les travaux entrepris au canal du Fati, mais là, si les résultats étaient escomptés moins gros de conséquences, ils n'en sont pas

moins devenus positifs, puisque c'est à ce chenal que nous devons le filet qui alimente le marigot de Goundam, aux basses eaux, sans interruption depuis fin 1928.

### Précipitations atmosphériques

	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Total annuel en mm
1919						5,5	21,4	16,8	37,1				80,8
1920						85,0	24,2	160,0	6,3				275,5
1921					6		23,0	146,8	34,0				209,8
1922							25,8	68,8	77,3				171,9
1923				12,0		10,9	60,9	54,9	83,4				222,1
1924	1	7,5			2,5	6,9	126,5	41,7	52,5				238,6
1925						30,0	38,6	128,0	5,8				202,4
1926						gouttes 48,0	115,3	50,5	gouttes				213,8
1927					gouttes 3	8,5	117,7	162,7	84,0	gouttes		gouttes	375,9
1928					gouttes	4,7	6,2	223,5	14,8	goutte		gouttes	249,2
1929				1	gouttes	gouttes 22,2	30,7	145,7	97,5	6,7			303,8
1930	4					12,1	18,5	71,7	123,0	40,5	5,0		274,8

### Station de Goundam

Le second est le bras de Koundi qui, en 1930, a encore été coupé à la saison sèche ; il prend son origine près de Bourem, à 14 kilomètres en aval de Diré et coule tous les ans ; la ligne de partage des eaux est moins précise que pour le bras de Djin-Djin, on la rencontre vers Koundi et Kaneï, ces deux affluents du Niger se réunissent entre Kaneï et Goundam à 4 ou 5 kilomètres en amont de ce dernier centre pour former le bras de Goundam.

Enfin le troisième bras effectue son prélèvement le plus en amont, soit 100 kilomètres avant celui de Djin-Djin, et 38 kilomètres avant celui de Koundi, entre Tendirma et Balamaoudo, un peu en aval de l'émissaire du Fati ; paradoxalement c'est celui qui coule le moins longtemps, et jusqu'ici jamais aux basses eaux, alors que sa prise est la plus élevée ; mais sa ligne de partage est élevée en conséquence et se trouve probablement près de son point de départ, tout à côté du fleuve où il prend le nom de Kiéssissoufa (où l'on ne peut mettre le pied), le courant y est violent et des indigènes s'y sont noyés en tentant la traversée lorsqu'il y avait trop de fond. Il rejoint un bras émis par le marigot de Koundi, près de Kaneï, pour former le marigot de Goundam, dans lequel il se jette en face du poste.

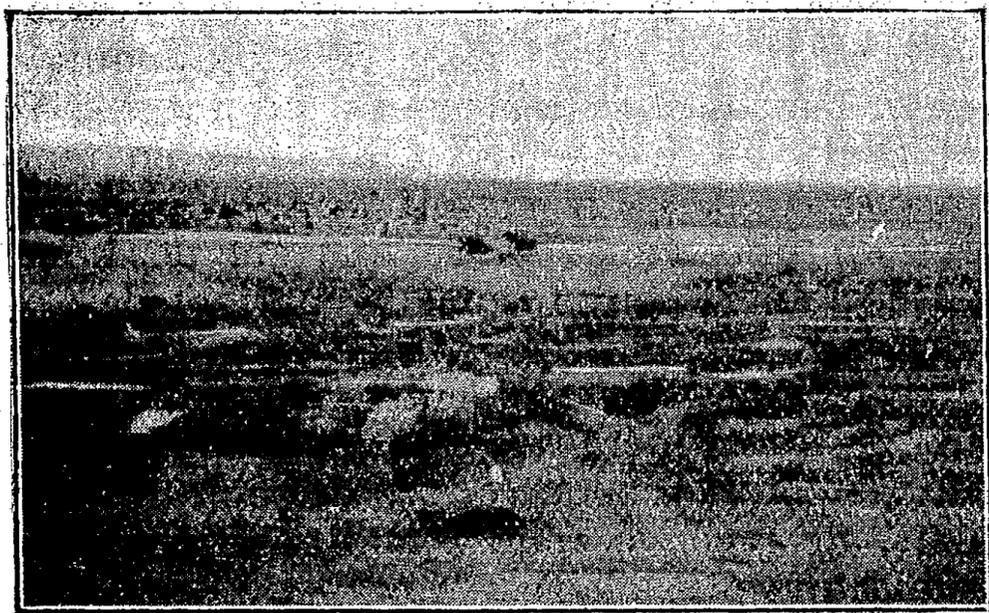
J'ai recoupé ces accidents géographiques au cours de mes itinéraires, j'ai réuni schématiquement les points rencontrés par des pointillés arbitraires, de façon à rendre la figuration de leur organisation plus claire.

Il est fort difficile d'obtenir des précisions, par renseignements, sur les cours des marigots ; les indigènes n'ont pas adopté pour eux de dénomination générale, mais une appellation locale aux environs de chaque agglomération, il s'ensuit que le même bras change de nom autant de fois qu'il baigne un village ou un lieu dit connu ; ce n'est qu'après des observations et des recouplements sur le terrain que l'on peut arriver à classer les indications diffuses données par les autochtones.

Au fur et à mesure que le niveau du fleuve monte, ces bras principaux sont grossis d'autres petits bras, et se subdivisent ensuite formant un faisceau inextricable, puis s'étalent et s'unissent par des zones d'inondation, ils se réduisent en dernier lieu de plus en plus pour ne former qu'un

seul et unique conducteur de Goundam au lac Télé.

Je n'ai pas la coupe du marigot de Goundam, mais elle doit atteindre à première vue au moins 300 mètres carrés, par où doit obligatoirement passer l'énorme volume d'eau qui alimente les lacs. La crue y a débuté exactement le 27 août 1930, en avance de près de trois semaines sur



LE MARIGOT DE GOUNDAM AUX BASSES EAUX

1929, elle montera lentement pour atteindre son maximum à fin janvier, elle décroîtra rapidement, puis arrivera plus lentement à l'étiage en mai ou juin.

L'importance de la crue nigérienne est capitale, la vaste zone d'inondation qu'elle traverse auparavant sert de tampon, dont l'action est plus ou moins importante, suivant le reliquat conservé à l'étiage dans les bas-fonds disséminés un peu partout.

Les graphiques ci-dessous donnent de 1923 à 1930 :

1° la courbe des étiages relevés à l'échelle ins-

tallée à Diré par la Compagnie de Culture Cottonnière du Niger ;

2° la courbe des maxima, le zéro étant constant, mais nullement rattaché au nivellement général qui a fixé la cote du Faguibine.

#### *Niveau du Niger à Diré*

Il y a un rapport logique entre les deux graphiques, la crue déficitaire de 1926-27 ayant entraîné la chute de l'étiage de 1927, la ligne moyenne est nettement progressive dans les deux cas ; toutefois malgré un maximum 26-27 inférieur à celui de 23-24, l'étiage 27 est resté supérieur de 8 centimètres à celui de 24 ; nous le devons au volume emmagasiné après les crues abondantes 24-25 et 25-26 dans les cuvettes de la région inondée.

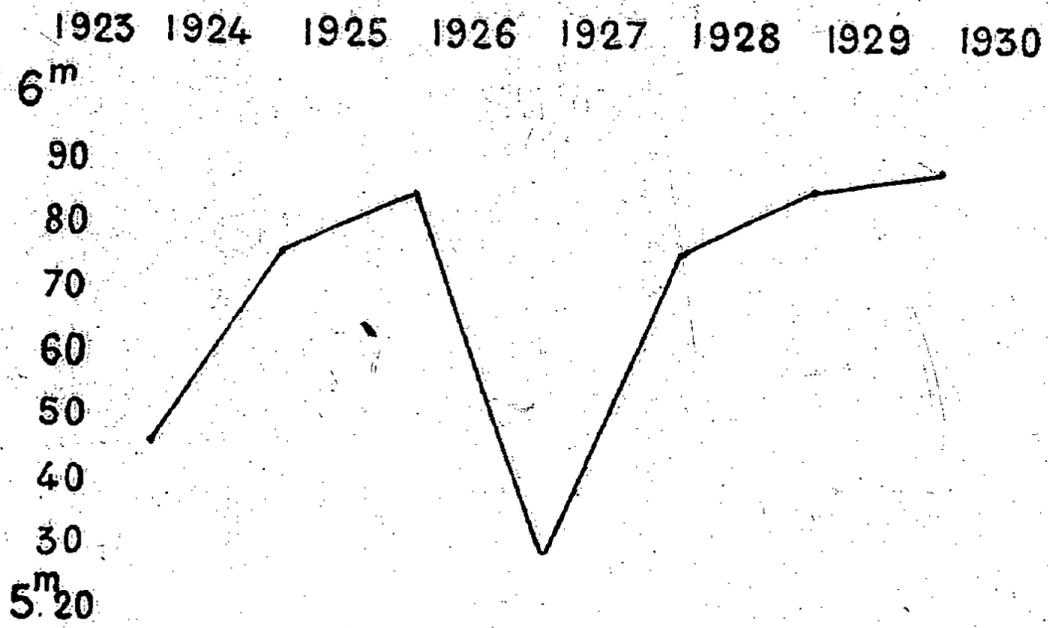
Dans les années considérées, l'écart maximum entre les étiages est de 77 centimètres, soit 0,34 pour 1924 et 1,11 pour 1930 ; la plus grande différence entre les maxima est de 60 centimètres, soit 5,31 pour 26-27 et 5,91 pour 29-30.

Les apports nigériens ont commencé en septembre 1930 dans le Télé, en octobre dans le Faguibine, le marigot de Goundam était arrivé à l'étiage en juin 1930 ; il a coulé toute l'année en 1929 et 1930, soit, si nous nous reportons au graphique précédent, lorsque l'étiage n'est pas descendu au-dessous de 1,10 ; mais d'avril à août son débit n'a pas suffi, et de loin, à combler l'évaporation, de juin à août d'ailleurs il s'est écoulé un fillet insignifiant.

*Essai d'évaluation des apports nigériens, compte tenu des évaporations et des infiltrations.* — On se fera une idée de l'importance de l'apport nigérien en considérant que le Faguibine couvrait 50.000 hectares en décembre 1928, il avait crû à fin mars 1929 de 2 m. 50 et avait donc

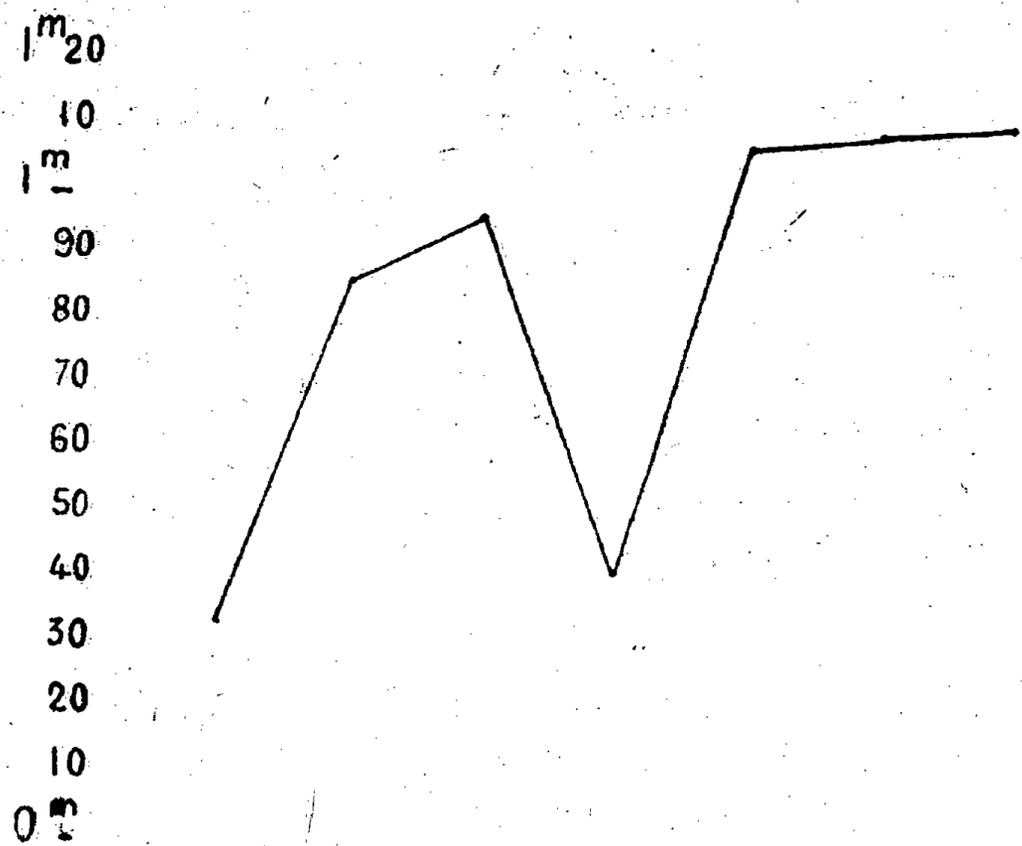
# Niveau du Niger à Diré

*Maxima à l'étiage*



## *Minima*

*du 10 au 25 Juin suivant l'année*



reçu environ 1 milliard 250 millions de mètres cubes en moins de 4 mois.

L'apport atmosphérique de la saison des pluies n'est venu qu'atténuer le reflux produit par l'évaporation ; entre avril et décembre 1929 la décrue a été de 80 centimètres environ, soit, sur 80.000 hectares couverts en avril 1929, une perte de 640.000.000 de mètres cubes ; le gain en volume en 1929 aura donc été de 610 millions de mètres cubes.

La surface de 80.000 hectares, en décembre 1929, s'était étendue à 90.000 hectares en avril 1930 et avait crû de 1 m. 50, le Faguibine avait donc à nouveau reçu 1 milliard 300 millions de mètres cubes en quatre mois.

Le problème est complexe, la différence entre le flux et le reflux est fonction : a) des gains amenés par les apports nigériens et atmosphériques ; b) des pertes entraînées par évaporation et infiltration.

Les évaporations sont proportionnelles à la surface inondée, et sont en relation avec le degré hygrométrique, modifié lui-même par l'abondance et la durée des précipitations ; mais ces précipitations entrent elles-mêmes en relation avec le volume des évaporations et, partant, la surface inondée.

Ces différents rapports sont difficiles à établir.

J'évalue, de la façon suivante, à 3 milliards de mètres cubes environ le volume liquide qui passe annuellement par le marigot de Goundam, en période de grande crue.

Pour la dernière année, la surface inondée atteignait 100.000 hectares entre le Télé et le Faguibine, la puissance d'évaporation journalière est évaluée en moyenne à 6 mm. dans nos régions, soit 2 m. 19 pour 365 jours, et un volume de 2 milliards 190 millions de mètres cubes.

Il faut y ajouter 700 millions de mètres cubes

environ, qui constituent la différence entre les gains et les pertes (nous avons trouvé 610 millions pour le Faguibine seul) ;

Nous devons tenir compte des infiltrations qui doivent être considérables dans un sol sablonneux et desséché depuis plus de 30 années, infiltrations qui alimentent toutes les nappes souterraines à l'ouest et au nord du Faguibine, selon les nomades, qui prétendent qu'il y a une corrélation étroite entre le niveau du lac et celui des puits ; je fixe très arbitrairement à 500 millions de mètres cubes cette puissance d'absorption ;

Mais nous devons déduire les précipitations annuelles, soit 300 mm. en moyenne ; la surface de réception n'est pas de beaucoup supérieure à la surface inondée, les traces de ruissellement sont peu nombreuses, sauf sur la côte rocheuse de l'est, et comme nous l'avons vu plus haut le sol sablonneux possède une capacité maximum d'absorption, j'évalue l'apport atmosphérique à 390 millions de mètres cubes.

Pour plus de clarté je résume ce calcul en millions de mètres cubes :

Evaporations, 2 m. 19 sur 100.000 h...	2.190
Gains en 1929, gains — pertes.....	700
Infiltrations .....	500
	<hr/>
Total des apports .....	3.390
Déduction des apports atmosphériques..	390
	<hr/>
Evaluation des apports nigériens.....	3.000

J'ai évalué l'acquis conservé en une année à 700 millions de mètres cubes, ils devront compenser l'évaporation sur les 40.000 hectares encore secs ; si l'on tient compte de la puissance d'évaporation, déjà évoquée, de 6 mm. par jour, nous voyons que pour ces 40.000 hectares nous aurions une perte de 876 millions de mètres cu-

bes, d'où un déficit de 176 millions ; mais ces chiffres, qui n'ont qu'une valeur d'approximation fragile, seront modifiés par de nombreux éléments qui sont encore à étudier, — le problème peut être posé de la façon suivante :

Gains : modification dans la pluviométrie et dans les crues nigériennes ;

Pertes : modification dans la puissance d'évaporation d'après le degré hygrométrique, et dans la puissance d'infiltration du sous-sol.

Déjà il est possible de prévoir que le volume des précipitations acquis par les Daouanas sera proportionnellement supérieur à celui dont bénéficie le Faguibine, lequel est entouré de dunes sur les 9/10 de son pourtour, tandis que les Daouanas, dominés par des hauteurs rocheuses sur les 4/5 de leurs rives, bénéficieront d'une plus grande surface de ruissellement.

Un accroissement direct de la hauteur des précipitations est également possible, le volume de l'évaporation avoisinera 3 milliards de mètres cubes, il influera vraisemblablement sur la climatologie locale ; la courbe pluviométrique, en hausse depuis 10 ans, le laisse espérer.

En 1930, les cultivateurs de M'Bouna se sont réjouis d'une première récolte de doliques niébés, effectuée avant juillet sur les rives du Faguibine, soit tout au commencement de la saison des pluies ; cet événement profitable, inconnu depuis de longues années, a été considéré comme un excellent présage ; il est dû, à mon avis, à l'amélioration du degré hygrométrique de l'air.

D'autre part, il est à escompter que le volume des infiltrations sera réduit partout, grâce aux acquis massifs des années antérieures : il y a là de quoi couvrir les 176 millions de mètres cubes nécessaires pour maintenir un équilibre constant.

D'après la tradition orale indigène, le cycle

humide continuera à croître jusqu'au remplissage de toute la région lacustre ; bien mieux, les eaux en débordant se seraient étendues loin vers l'ouest par des marigots qui livraient passage aux pirogues ; c'est probablement l'existence de ces affluents qui provoqua de la part de Sonni Ali, souverain de Gao, la tentative d'établissement d'un canal appelé à faciliter l'accès au Hodh, où il voulait assurer la protection de la région de Oualata ; ce canal fut commencé à la pointe ouest du Faguibine, non loin de Raz-el-Ma, précise la légende, puis abandonné, une attaque des Mossi ayant détourné Sonni Ali de ce projet grandiose.

Ne serait-ce pas dans cette direction qu'aurait existé la liaison Niger-Sénégal, passant par le Sahel jusqu'à Nioro ? liaison que l'on a recherchée plus au sud, en faisant état des relations orales des indigènes, mais qui parut alors impossible, et l'hypothèse fut abandonnée.

Il faut reconnaître que les nivellements, poussés par le service topographique du Niger jusque dans la région de Bacikourou, entre le Faguibine et Néma, n'ont pas jusqu'ici confirmé cette expansion vers l'ouest des eaux d'origine nigérienne.

\*  
\*\*

Suivant les données que j'ai exposées, lorsque les lacs seront pleins, il existera un état d'équilibre instable entre les gains et les pertes ; le Niger concourant pour les 9/10 dans les apports, il suffira de quelques crues déficitaires successives pour rompre cet équilibre et amorcer le cycle décroissant ; c'est pourquoi, en 1910, avait été étudié le moyen de combler ce déficit par un prélèvement réglable à volonté, au moyen du canal d'emprunt au lac Fati.

Toutefois ne pourrait-on envisager mieux ?

Ne serait-il pas possible de régulariser encore

plus rationnellement l'irrigation de ces vastes étendues après assèchement ?

J'ai exposé comment, après avoir souhaité l'arrivée de l'eau, les cultivateurs indigènes étaient amenés à souhaiter la décrue pour cultiver les espaces émergés, au prix de nombreuses années improductives après l'assèchement.

Le problème est alléchant : installation d'une réserve importante d'eau, soit au Télé, soit au Fati, soit au Horo ; la solution Horo étant la plus séduisante parce que ce lac, entouré de hauteurs rocheuses, est le moins riche en terres cultivables, installation de canaux d'irrigation et de barrages, problème dont l'étude est envisagée par le Service des Travaux d'Irrigation du Niger.

### *3° Le réseau deltaïque entre les deux systèmes de lacs*

Le réseau deltaïque, dans le cercle de Goundam, intéresse une surface de plus de 250.000 hectares, partagée en dunes, marigots et zones inondées.

Cette surface comprend trois plans : un plan d'écoulement dans le sens du cours du fleuve, deux plans latéraux qui s'écoulent à droite et à gauche vers les deux systèmes de lacs.

Le plan horizontal suit le niveau du fleuve avec lequel il croît et décroît, de nombreuses poches y conservent l'eau jusqu'à la limite du seuil qui les alimente. L'aménagement de ces poches de plusieurs dizaines d'hectares, parfois davantage, présente beaucoup d'intérêt, car on peut ainsi régler l'admission du flot fécondant. Deux essais de ce genre tentés à la station agricole d'El-Oualadji, l'un déjà ancien, d'une trentaine d'hectares, effectué sous la direction de l'ingénieur Vitalis, l'autre de 70 hectares, réussi en 1929-30 par M. Vincey, en ont démontré la possibilité avec des moyens limités.

Dans la zone inondée bordant les marigots et les bras mêmes du Niger, les indigènes ont aménagé des rizières au moyen de digues peu élevées et primitives, ces rizières sont déplacées, suivant la hauteur du niveau de l'eau, en étages successifs, il s'agit de prévoir et de choisir l'emplacement correspondant à la crue attendue ; si elle a été sous-estimée, la rizière est noyée ; l'empirisme guide les riziculteurs, en général avec assez de bonheur.

Le Niger se divise en trois bras en aval de Diré, l'un à droite, le marigot de Catoua, part de Bourrem et va rejoindre, dans le cercle de Tombouctou, le bras principal, c'est le moins important. Le bras central, appelé Haoussa-Issa, est le plus fréquenté par la navigation ; enfin le bras de gauche, le plus important de tous, est appelé Gourma-Issa (Issa pour les indigènes a le sens de fleuve, grande surface d'eau, le Faguibine est aussi appelé Issa). A l'époque des hautes eaux, ces trois bras sont réunis par une zone inondée d'où émergent quelques dunes, la plus importante étant marquée en son centre par le petit tumulus de Kaïgourou.

A droite un réseau compliqué de bras, partant du sud du cercle, s'étend assez loin à l'est et englobe les îles de Binga et de Koura, elles-mêmes sillonnées par un réseau de hautes eaux ; dans ces îles les surfaces dunaires sont plus étendues.

Le versant de la rive gauche a été évoqué à l'occasion de l'étude des apports nigériens dans le système du Faguibine, il s'annexe quelques surfaces inondables : Tifiga, Taraba, d'autres encore, qui représentent plusieurs milliers d'hectares de bonnes terres au sud de Goundam.

Le versant de la rive droite, outre les bras d'alimentation des lacs, s'étend, partout à l'est, en marigots perpendiculaires au fleuve, ces marigots garnissent les fonds des ondulations dunai-

res est-ouest, atteignent plusieurs centaines de mètres de largeur, de loin en loin ils s'élargissent et forment des mares peu profondes, très recherchées des cultivateurs après assèchement par évaporation. L'eau pénètre par ces thalwegs à 30 et 40 kilomètres à l'est des bras mineurs du Niger ; d'après la tradition, confirmée par la configuration du sol, le flot pénétrera encore à des distances qui paraissent excessives actuellement, soit à 40 ou 50 kilomètres plus loin, jusqu'à la ceinture dunaire qui entoure le plateau du Gourma.

La surface cultivée dans le delta par les indigènes dépasse 30.000 hectares, en rizières ou terres à blé, mil, arachides, niébés, elle pourrait être aisément portée au double ou au triple, grâce à des aménagements locaux d'importance variable.

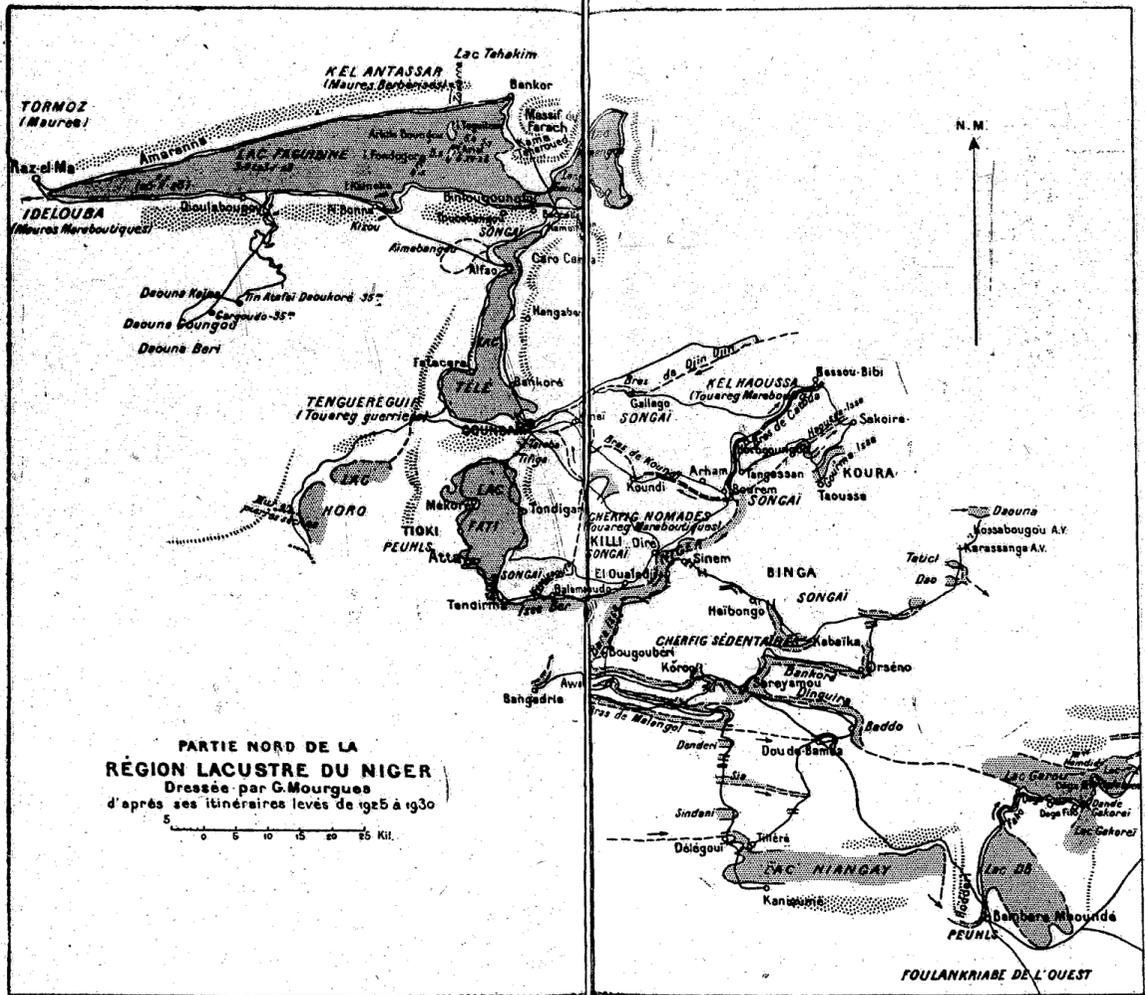
C'est d'ailleurs dans cette région deltaïque que la Compagnie de culture cotonnière du Niger s'est installée, près de Diré, et a aménagé 5.000 hectares dont 2.000 lui ont déjà été concédés à titre définitif.

La station administrative agricole et d'élevage, à laquelle est annexée une ferme-école, a également été installée sur plusieurs centaines d'hectares, dans cette même zone, à El-Oualadji ; cet établissement a démontré comment il était possible, avec des moyens limités, de récupérer une centaine d'hectares de bonnes terres sur des mares improductives : moyens qui pourraient être mis à la portée de la colonisation indigène, après une éducation appropriée dispensée par nos fermes-écoles.

## B. POPULATION

### 1° Répartition

La population du cercle de Goundam atteint environ 110.000 habitants, soit 70.000 sédentaires et 40.000 nomades.



a) *Sédentaires*. — Les sédentaires sont installés sur les rives des lacs, des bras du Niger et des différents marigots qui forment le réseau inextricable défini précédemment ; les villages sont fixes et les vieilles agglomérations songaï sont constituées en grande partie de cases édifiées en briques crues séchées au soleil. Il semble qu'affirmer la fixité des villages sédentaires soit superflu, il y a là cependant un renseignement utile, car nous verrons au chapitre III des sédentaires dont les villages deviendront mobiles.

Ils sont représentés par plusieurs races : peuhle, songaï et targui sédentarisée.

Les Peuhls ont choisi un emplacement remarquable par ses possibilités agricoles et pastorales, ils se sont emparés, après leur conquête, des rives du lac Fati sur les trois quarts de son pourtour, le reste seulement ayant été conservé par les songaï : or le lac Fati, avec la technique primitive actuelle, est, avec le Télé, le plus riche en bonne terre de décrue. D'autre part ils se sont réservés aussi les bons pâturages répartis, entre les lacs Horo et Fati, dans les dunes et le massif rocheux.

Les Songaï sont disséminés dans toute la zone inondée, ce sont les survivants du vaste et brillant empire que les rois de Gao ont su faire prospérer durant plusieurs centaines d'années ; mélangés aux Peuhls dans le Tioki, aux Chezfig sédentaires dans le canton de Koro, ils constituent le fond des cantons de Goundam, du Killi, de Bourem, de Haricouna et de Kirchamba.

Certains ont conservé leur organisation coutumière sous le commandement de vieilles familles songaï, les cas les plus typiques existent à Arham, Bourem et surtout Tendirma songaï où le chef actuel, Brahima Faroucou, est le descendant direct d'un frère de l'empereur de Gao, parti de la capitale avec ses fidèles à la suite d'un désac-

cord politique, un peu avant la conquête marocaine.

Les touareg sédentarisés se sont installés un peu partout ; les serviteurs libérés forment des villages ou des quartiers distincts et sont entrés dans les organisations sociales sédentaires ; un certain nombre de familles Cherfig maraboutiques ont su s'imposer et se sont créé un commandement sur la rive droite du Niger, le canton de Koro où ils ont groupé des Peuhls, des Songaï et des serviteurs affranchis.

b) *Nomades.* — Les Maures nomadisent à l'ouest et au nord du lac Faguibine ; grands coureurs des étendues désertiques ils ne s'approchent pas du fleuve et de la zone inondée néfaste au cheptel camelin. Les Touareg nomadisent en saison sèche dans la zone deltaïque-lacustre qui permet à leurs importants troupeaux bovins, ovins et caprins de subsister.

Les Kel-Antassar doivent à leur mélange de sang arabe d'aimer encore les régions désertiques et, quoique berbérés, restent les seuls à nomadiser au nord du Faguibine tout en étant moins hardis que les maures Tormoz ou Ideylouba.

Les Touareg purs berbères, Tenguerenguif, et très peu mêlés d'arabe, Cherfig nomades et Kel-Haoussa, préfèrent la zone plus humide, moins âpre du sud où l'eau et les pâturages verts abondent, facilement accessibles aux troupeaux.

Leur aire de nomadisation est moins nettement définie que chez leurs congénères de la boucle du Gourma, certains n'hésitent pas à descendre au sud jusque dans les cercles de Niafunké, Mopti et Macina riches en bourgou ; essentiellement envahissantes et anarchiques, si l'on n'y veille, chaque année, quelques tentes accentuent leur tendance à modifier leur mouvement coutumier pour disputer aux peuhls du sud les pâturages du delta, tout en se détachant de la tutelle trop di-

recte des chefs que nous avons reconnus, après une désignation conforme aux us ancestraux.

Les Tenguereguif concentrés aux basses eaux dans les cercles de Goundam, Tombouctou et Niafunké remontent au nord sans dépasser les Daounas dès les premières pluies, deux de leurs fractions politiquement rattachées aux Kel-Antassar partent dans le Gourma.

Les Kel-Antassar se dirigent en hivernage surtout vers le nord du Faguibine et du Farach, quelques fractions franchissent le fleuve et gagnent la boucle du Niger.

Les Kel-Haoussa et les Cherfig, à parcours plus réduit, ont un mouvement ouest-est en hivernage et est-ouest vers la fin des précipitations annuelles.

## 2° Les races

a) *Peuhle*. — Il y eut deux invasions peuhles, la première antérieure à la conquête marocaine fut pacifique, résultat d'un accord avec les autorités songaï puissantes alors, elle entraîna l'installation des familles émigrées sous la dépendance des maîtres de l'heure ; les représentants de ce premier mouvement parlent songaï s'ils sont restés sédentaires, ou tamacheq s'ils sont passés sous la dépendance des touareg et devenus nomades ; les représentants de ce deuxième groupe sont les Foulankriabés dont nous avons vu plusieurs fractions dans le Gourma. Dans le cercle de Goundam il en existe encore des familles qui nomadisent sous la suzeraineté des Tenguereguif.

La deuxième invasion est postérieure à la conquête marocaine, elle fut militaire. A l'occasion de la période anarchique créée par les luttes entre les pachas marocains, et de ceux-ci avec les touareg assez adroits pour en profiter, les peuhls entrèrent en conflit avec les nomades et conquirent Tombouctou. Courageux, après à la lutte, ils su-

rent en imposer aux Touareg qui les respectent encore et, loin de les traiter comme les songaï ou même les armas descendants des marocains, les considèrent d'égal à égal.

Les hasards des combats entraînent le reflux des envahisseurs qui se maintinrent définitivement dans la partie sud du cercle de Goundam, les trois centres principaux étant à Atta sur la rive gauche, Ménissingué et Sareyamou sur la rive droite.

Ce sont eux qui limitèrent par la force l'extension vers le sud des berbères, les combats furent fréquents avant l'occupation française, les succès des nomades furent toujours éphémères ; bien mieux, les Tadmekket (Tenguereguif, Irréganaten et Kel-Temoulaït) en vinrent à solliciter l'alliance des peuhls, auprès de qui ils se réfugièrent et demandèrent aide contre le groupe puissant des Oullimiden qui, de Gao, voulait imposer son hégémonie ; ce dernier a conservé de cet acte un mépris persistant pour le groupe Tadmekket.

Cet antagonisme entre les deux races, peuhle et touareg, vient de ce que toutes deux s'adonnent à l'élevage extensif et ont besoin des grands espaces de parcours nécessaires à l'entretien des troupeaux.

La race peuhle, quoique fortement teintée, est considérée par les indigènes comme étant blanche. Le prognathisme est très atténué, souvent nul chez les types les plus clairs, les femmes ont le bassin plus étroit que chez les races blanches touareg ou maure. Les cheveux sont plus crépelés que crépus. Des traces sémitiques se retrouvent dans les traits : des nez busqués, des lèvres fortes, mais non proéminentes, des visages allongés, des barbes assez fournies, enfin le corps est plus frêle et élancé, plus nerveux que chez les négroïdes.

La polygamie est pratiquée, mais avec beaucoup d'atténuation, la femme y est réfractaire, elle sait à l'occasion défendre avec énergie et adresse ses prérogatives.

De toutes les races qui vivent au sommet de la boucle du Niger, c'est à mon avis la race peuhle la plus intelligente.

L'esprit d'indépendance y est poussé à un très haut degré, les chefs sont toujours discutés et ont à faire face partout à une opposition puissante et organisée, plus proche de l'esprit critique que chez les touareg où elle est anarchique. Les chefs n'en sont pas moins autoritaires pour cela, et la lutte contre les coterie opposées les entraîne souvent à des excès que notre autorité doit tempérer.

Ce sont certainement les organisations peuhles qui ont été à la conquête les plus difficiles à réduire, les combats les plus sanglants ont été livrés contre eux, la résistance la plus longue et la plus opiniâtre fut leur fait ; ce fut une véritable épopée noire que la lutte des derniers partisans irréductibles d'El-Hadj Omar, lesquels après la mort de ce dernier, vaincus sur notre territoire, livrèrent combat en territoire anglais plutôt que de se rendre, et, de revers en revers, allèrent se réfugier à la Mecque où quelques derniers survivants restent encore fidèles à la cause qu'ils avaient embrassée.

Actuellement, après nous avoir longtemps observés, les peuhls commencent à reconnaître les bienfaits de la paix que nous avons maintenue ; les chefs sont en général venus les premiers à nous s'appuyant sur notre autorité pour asseoir la leur ; les notables se rapprochent aussi, trop heureux d'arrondir leurs troupeaux et leurs biens à l'abri de nos institutions stables ; la masse reste encore dans l'expectative, suivant en cela les marabouts dont beaucoup ne voient pas d'un bon œil leurs ressources douteuses se réduire

avec le développement de nos tribunaux indigènes, car les peuhls, très chicaniers mais économes, ont su de bonne heure mettre ces organismes à contribution.

Ils sont à la fois cultivateurs et pasteurs, aimant les animaux, tous ont comme but la constitution d'un troupeau puis sa multiplication. Très bons éleveurs, ils soignent leurs bêtes avec attention et compétence, ils ont l'amour de la possession poussé à son extrême limite, les litiges les plus discutés reviennent toujours à des transferts d'animaux, qu'il s'agisse de dots, de successions, de prêts ou d'échanges.

Vivant de peu, le berger suit ses animaux pendant des mois, couchant sur une natte et buvant du lait ; remplacé par un fils, un frère ou un cousin, il revient quelque temps au village sédentaire où est restée sa famille, pour repartir à son tour après un séjour plus ou moins long, subordonné à l'importance des troupeaux et au nombre des bergers disponibles. C'est à ces bergers que nous devons le développement du mouton à laine dit « du Macina ».

Après avoir considéré avec scepticisme nos tentatives d'amélioration, par l'introduction de géniteurs élevés dans nos bergeries administratives, les premiers résultats commençant à apparaître par le poids et la qualité de la laine recueillie, leur intérêt s'éveille, et nous aurons avec eux d'excellents auxiliaires pour le développement de cette richesse basée sur un cheptel déjà important.

De même que les touaregs ont des serviteurs, les Bellahs, les Peuhls ont les Rimaïbé (1).

---

(1) Ceux-ci à l'origine étaient des captifs de guerre partagés entre les familles des vainqueurs ; plus intelligents que les nomades, les Peuhls ont fait un sort plus doux à leurs serviteurs, ils ont relâché leur tutelle et ont toléré des quartiers séparés où les liens de vassalité ont été réduits à un tribut annuel proportionné à la récolte, le travail de la terre étant laissé à ces serviteurs.

Restés dans les familles suzeraines, les Rimaïbé sont généralement bien traités, et j'ai rencontré de vieux serviteurs qui, à la mort de leurs maîtres, avaient élevé fidèlement les enfants orphelins, pour remettre, à la majorité de l'aîné, les biens qu'ils avaient fait honnêtement fructifier.

Les réclamations sont beaucoup plus rares chez les Rimaïbé que chez les Bellahs ou harratin, et l'autorité administrative intervient exceptionnellement dans les relations entre maîtres et serviteurs ; une preuve tangible de cette situation se manifeste dans la composition des villages de refuge, habités exclusivement par des bellahs ou des harratin transfuges des groupements nomades touareg et maures.

b) *Songai et races assimilées.* — La race songai, malgré les vicissitudes sans nombre qu'elle a subies depuis la conquête marocaine, fin du xvi<sup>e</sup> siècle, forme la masse la plus importante de la population, et est considérée à tort comme la race autochtone.

Sa capacité d'absorption est très grande.

Nous avons vu que les premiers Peuhls émigrés s'étaient fondus avec elle, il en est de même des occupants qui avaient précédé les songai ; ces premiers occupants sont actuellement représentés par les sorkos ou pêcheurs encore installés en villages ou quartiers distincts.

Les Marocains furent ensuite, eux aussi, incorporés ; leurs descendants, les armas, parlent songai et ont entièrement adopté les us et coutumes de leurs vaincus.

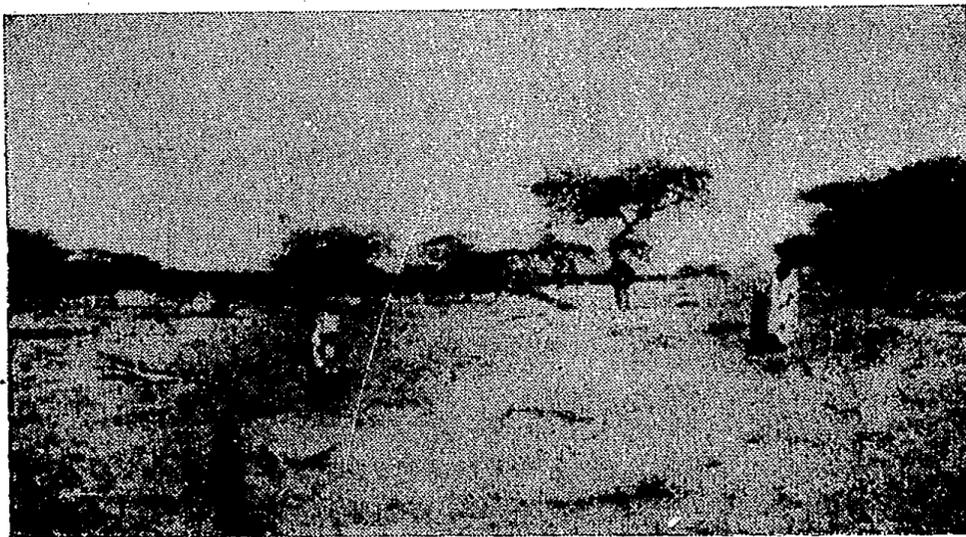
Enfin, actuellement, s'opère sous nos yeux une nouvelle assimilation, celle de groupements nomades maraboutiques ; les Larbour et Cherfig, qui se sont sédentarisés au milieu de leurs vaisaux, ont fait du songai leur langue usuelle et

ne parlent plus le tamacheq ou l'arabe que comme seconde langue accessoire.

Les Touareg qui nomadisent une partie de l'année dans les cantons sédentaires parlent plus facilement songaï que les cultivateurs ne parlent tamacheq.

Le songaï est bien le dialecte universel du sommet de la boucle du Niger, son passé nous permet de prévoir qu'il subsistera comme un des dialectes principaux de l'Afrique Occidentale.

*Vestiges de peuples disparus.* — Il subsiste des traces de plusieurs peuplements antérieurs dans le cercle de Goundam : à l'est du Faguibine, dans



#### LÉGENDE INDIGÈNE

Tombes géantes d'ancêtres inconnus; les deux pierres levées marquées par deux nomades indiquent la grandeur du corps supposé (10 mètres).

Le massif du Farach à Kama Taharoued, ont été retrouvés des vestiges certains d'installation humaine.

Sur la montagne, non loin du sommet, existent des murs en pierres sèches, destinés soit à étayer la paroi, soit à constituer des clôtures sur une terrasse assez large qui forme étage au pied de ces constructions, des couloirs à ciel ouvert

permettaient de circuler dans l'agglomération ; un chemin, large de plusieurs mètres, avait été aménagé en pente douce, à flanc de coteau, pour permettre l'accès facile.

Au pied de la montagne, il y a un cimetière attribué par les indigènes aux habitants de ces organisations, des pierres levées aux extrémités des tombes marquent l'emplacement des corps, mais l'espace qui les sépare atteint plusieurs mètres, 4, 5 ou 6, et la légende en a conclu que ces ancêtres avaient des tailles démesurées. Les touareg enterrent encore à cet emplacement, déplacent les pierres qu'ils affectent à leurs morts et petit à petit effacent les derniers vestiges extérieurs des anciens corps.

Mohamed Ali, chef des Kel-Antassar, questionné sur l'origine mystérieuse de ces humains, m'a déclaré que Noé était le fondateur de ce village ; je ne me permettrai pas de conclure que le massif du Farach puisse disputer au mont Ararat l'honneur d'avoir accueilli l'arche biblique.

Un peu partout, sur des mamelons rocheux, dans le Gourma comme sur le Haoussa, j'ai souvent rencontré des formations vaguement circulaires, constituées avec des pierres peu volumineuses, maniables par un homme moyen, posées sur le sol, formations ayant un diamètre de deux, trois ou quatre mètres ; le groupement et l'aspect de ces vestiges indiquent qu'il ne s'agit pas d'emplacements de prière, usités de nos jours par les musulmans nomades.

Enfin, sur les rives du lac Horo existe, à l'ouest, un mur en pierres sèches, de direction est-ouest, formant un barrage allant de la rive du lac à la montagne sur un kilomètre de longueur environ, construction toujours inexplicquée des indigènes.

Dans la zone inondée on rencontre souvent des petites hauteurs en forme de tumulus, dominant la plaine de 8 à 10 mètres ; les plus importantes

dans le cercle de Goundam gisent près de Tendirma et de Balamaoudo, des témoins analogues existent d'ailleurs dans tout le delta nigérien.

Jusqu'ici, plusieurs hypothèses ont été émises sur l'origine de ces entassements de matériaux que les indigènes ne savent expliquer : tombeaux de chefs, crassiers de forges catalanes, crassiers de potiers, emplacements de villages séculaires où furent accumulés les détritits de la vie courante ; toutes ces opinions furent affirmées successivement, aucune n'est démontrée. Il est exact qu'il existe des scories de fer près de certains, que l'on a trouvé sur d'autres ou concurremment des débris de fours à poteries, que des détritits en couches peu importantes voisinent avec des débris de céramique vulgaire à la surface de tous ceux que l'on rencontre, mais il y a aussi en masse importante de la terre et des pierres prélevées dans des gisements très voisins, latérite ou grès suivant l'emplacement.

A El Oualadji un tumulus fut fouillé en son centre, on y découvrit des vestiges de bijoux et des poteries entières, mais les travaux arrêtés au-dessus du sol naturel ne furent pas concluants.

M. Béline, Inspecteur général de la production en A. O. F., fit forer un tumulus dans le Macina, on y découvrit un magasin ou un four abandonné de potier, où étaient soigneusement rangés de beaux ustensiles neufs de formes inutilisées actuellement : doit-on en conclure qu'il s'agit d'un emplacement de village édifié en terre crue, successivement éboulé et reconstruit sur place ; je ne le crois pas, j'ai examiné beaucoup de tumulus, aucun ne m'a jamais donné cette impression, d'autre part la surface n'est quand même pas suffisante pour justifier l'existence d'une agglomération susceptible d'avoir duré le nombre de siècles, peut-être de millénaires,

nécessaires à l'accumulation d'une telle hauteur de gadoues ménagères.

Goundam, ville de 6.000 habitants, date d'avant la conquête marocaine, soit au minimum 400 ans, or le sol en place se retrouve immédiatement, c'est une question de centimètres ; aux environs les détritiques déposés par les femmes toujours aux mêmes endroits ne forment pas encore un mouvement apparent du sol ; à Tombouctou où nos connaissances donnent une existence datant du treizième siècle, malgré l'ensablement, les mosquées de l'époque sont très peu enfoncées, il n'est pas nécessaires de compter plusieurs mètres, il en est de même à Gao, plus ancienne encore.

L'inondation ne peut non plus être invoquée ; partout où des villages actuels voisinent depuis longtemps avec des tumulus importants, l'emplacement souvent plusieurs fois séculaire de l'agglomération ne paraît pas avoir été déplacé et se trouve à quelques centimètres du niveau extrême des hautes eaux, or, en plusieurs siècles, on peut escompter que les crues maxima ont été plusieurs fois atteintes.

Enfin, je reviens sur cette question, un village de 3 ou 400 habitants couvre une surface plus grande qu'un tumulus, même en y adjoignant son cône d'éboulement produit par les ruissellements.

Le problème reste donc entier ; il ne sera probablement résolu qu'après de patientes et totales recherches, menées en des affouillements profonds, conduits jusque sous le sol naturel, où l'on doit soupçonner qu'aient été enfouies les chambres funéraires, si cette première hypothèse est exacte, hypothèse qui serait aussi la plus intéressante et capable de nous renseigner sur le peuple édificateur de ces petits hauteurs artificielles.

*Sorkos.* — Une peuplade paraissant autochtone vit encore, mélangée au peuple songaï, lequel tout en lui faisant une situation subalterne dans la communauté, lui reconnaît la priorité de l'occupation ; ses représentants se livrent à la pêche et sont appelés sorkos.

Les traditions orales songaï qui remontent à la fondation des villages mentionnent l'existence de groupements déjà installés, et se livrant à la pêche ; il semble y avoir eu entente, le produit des eaux étant laissé aux sorkos, et le produit du sol aux émigrants songaï venus de l'est.

La tradition orale des Sorkos est très pauvre, les survivants savent dire simplement que leurs ancêtres ont toujours habité le pays ; l'un d'eux, dans le lac Faguibine, à l'île Taguilem, dépendant du village de Bintougoungou, est d'ailleurs resté chef de terre, ce qui paraît indiquer que ces sorkos ont cultivé autrefois ; il est probable que les songaï, envahisseurs et puissants, se soient réservé l'agriculture, comme plus tard les touaregs, vainqueurs des songaï, se sont octroyé le privilège de l'élevage.

Un fait semble le confirmer de nos jours, c'est que les songaï ne voient pas d'un bon œil les sorkos se livrer à une culture quelconque.

Ces pêcheurs ont un rôle inférieur dans les assemblées coutumières, encore n'y ont-ils pas toujours accès. Ils ont su rester séparés en quartiers, soit accolés, soit distants des villages songaï où ils sont rattachés. Ils ont leurs chefs, leurs notables et se marient généralement entre eux ; enfin, malgré leur subordination séculaire, ils sont toujours jaloux de leur indépendance et savent entretenir un isolement net, tout en ayant adopté la langue songaï ; leur dialecte propre subsisterait, paraît-il, mais utilisé entre les initiés dans un secret relatif ; il est fort mal connu.

*Armas.* — Les Armas se prétendent descendants

directs des soldats marocains amenés par Djouder pacha en 1591, ou venus ensuite pendant quelque temps en renfort après la conquête. Ces mercenaires étaient presque tous des Espagnols renégats, prisonniers libérés après abjuration du catholicisme. Il existe des mots espagnols déformés dans la langue songaï ; celui qui m'a le plus frappé est le terme « albana » qui en songaï signifie maçon, alors qu'en espagnol le terme correspondant est « albanil » ; dans certaines généalogies de chefs on rencontre le nom Albacha, déformation de l'appellation espagnole « el Pacha ». Albacha est devenu un nom porté indistinctement par des songaï ou des armas ; autre observation, dans la région Rharous-Bamba, les couleurs les plus usitées des couvertures indigènes en laine tissée sont le rouge et le jaune, couleurs du pavillon espagnol, reproduites parfois dans l'ordre exact, rayure jaune encadrée par deux rayures rouges ; n'y a-t-il là qu'une coïncidence ?

Ces guerriers d'origine ibérique étaient venus sans femme, ils se sont mariés sur place, et depuis 400 ans le résultat a été tel qu'il est bien difficile de retrouver des traces, chez les armas actuels, des ancêtres de race blanche ; quelquefois cependant, les femmes ou filles de notables et de chefs, que leur situation de fortune dispense des travaux au dehors, ont un teint plus clair et un profil plus fin.

En réalité les Armas vivent exactement comme les songaï d'origine et en ont adopté les coutumes.

Nombreuses sont encore les familles qui ont conservé des commandements de village ou de canton, dont la dévolution s'effectue conformément aux usages locaux ; mais, petit à petit, la masse purement songaï tend à réinstaller ses chefs coutumiers qu'elle a continué à respecter et à suivre. Les armas prennent une place normale

dans cette masse et l'on peut dès maintenant les considérer comme totalement assimilés.

*Saracollés.* — Outre l'Askia Mohamed, général de Sonni Ali, d'origine saracollé, devenu roi après s'être emparé du trône en 1493, il paraît y avoir eu un nouvel apport de même origine, mais postérieur : sur les rives du Faguibine le gros village de M'Bouna est commandé par une famille qui se prétend saracollé, émigrée de l'ouest, ce qui indiquerait qu'autrefois il y eut une liaison facile entre sédentaires de régions qui actuellement n'ont plus de relations usuelles et pratiques ; seuls les nomades maures parcourent de nos jours les espaces qui les séparent. Ces Saracollés parlent songaï, ont adopté les coutumes locales et ont, comme les armas, été entièrement absorbés.

*Songaï.* — Les Songaï sont de race noire, ils n'ont eux-mêmes aucune prétention en ce qui concerne la teinte de leur peau. Ils sont cependant moins prognathes que les races purement négroïdes. Si leurs premiers rois furent, à Gao, de race blanche, prétend la tradition orale, ils n'en tirent pas la vanité d'avoir encore tous du sang de cette race dans les veines, ils admettent parfaitement la prédominance de la race noire ; et pourtant il y a eu des apports certains de sang clair, nous l'avons vu avec les Armas. N'en fut-il pas de même à l'époque de la splendeur de Gao, lorsque les nomades blancs payaient tribut aux Sonnis qui étendaient leur influence jusqu'au sud de l'Algérie ?

Les recherches du regretté professeur Delafosse nous éclairent suffisamment sur l'importance de l'empire songaï du VII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle ; son apogée fut le fait de la dynastie des Sonnis aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles ; cette prospérité fut maintenue quelque temps par un général usurpateur,

le saracollé Askia Mohamed, mais ses successeurs, ses fils et ses frères, ensanglantèrent l'empire par leurs luttes fratricides ; ils ont ainsi amené le déclin et la défaite de Tondibi sous les coups des 1.000 fusiliers du renégat espagnol Djouder pacha en 1591. Auparavant Askia Mohamed avait donné asile à une petite colonie juive qui, venue du Touat, s'était échappée des sévices que lui faisait subir le réformateur musulman de Tlemcen, El Mérhili ; ces juifs se fondirent eux aussi dans la masse après s'être islamisés.

Le Songaï a parfois des traits assez fins ; son système pileux est fourni, il se manifeste chez les hommes par une barbe précoce, chez les femmes par des cheveux crépelés, suffisamment longs pour permettre des coiffures compliquées. Moins trapu que le Bambara il est cependant plus étoffé que le Touareg ou de Maure, comme la peuhle la femme a le bassin étroit.

Les hommes, contrairement à ce qui existe chez les peuplades noires du sud, sont plus respectueux du sexe faible ; s'ils lui laissent la dure préparation de la nourriture et du pilage du grain, ils lui évitent les travaux des champs les plus pénibles ; en déplacement la femme est juchée sur la monture conduite par le mari à pied, cette façon de faire s'étend à la vie courante, dans la case la femme reste influente.

La parure est compliquée et les bijoux d'or aimés de la femme : colliers, bracelets, pendentifs, boucles d'oreilles, pièces d'ornement pour la coiffure, bracelets de pieds couvrent les plus riches ; l'homme, à part quelques petits anneaux d'or aux oreilles et des lourdes bagues en argent ou autre matière, préfère, chez les jeunes, les armes, sabres et javelots, à tout âge une monture fringante ; tous aiment les vêtements brodés, en plusieurs couleurs parfois, et nom-

breux. La femme porte le pagne, une camisole et un long vêtement ample, le boubou, apparenté à la toge ; l'homme le pantalon étroit sous le genou, très ample au corps, une sorte de camisole moins fermée que chez la femme, et également le boubou ressemblant à la toge. Aux jours de fête il est de bon ton de porter le plus grand nombre possible de vêtements, surtout de boubous, le plus riche recouvrant les autres. Les femmes sont chaussées de sandales brodées et l'homme de sandales en cuir de couleur ou de bottes plus ou moins abondamment brodées.

La coiffure se compose d'un mouchoir et d'une écharpe selon la richesse chez les femmes, les hommes portent le fez, le turban peu épais ou les deux ensemble ; certains s'affublent du litam ou voile de visage à l'instar des touareg.

Les talismans de différentes origines, plus ou moins richement enchâssés dans des sachets en cuir ornementés, sont très recherchés. Les vieillards, les notables et les marabouts s'appuient sur une canne atteignant la hauteur de l'épaule, terminée soit par une fourche, soit par un pommeau de cuivre ou d'argent.

Les ustensiles ménagers sont nombreux, poteries, écuelles en bois, marmites, nattes plus ou moins ornementées, moustiquaires en nattage de feuilles de doums ou en laine tissée, couvertures aux couleurs variées et à dessins linéaires, cuillères et battes en bois, mortiers et pilons en bois, petits sièges bas à l'usage des femmes, lits formés de pièces de bois fichées en terre sur lesquelles s'appuient des traverses, ces différentes pièces étant plus ou moins sculptées, sommiers en grosse paille liée avec de la ficelle, etc. Le tout ainsi que la case en nattes appartient à l'épouse, le mari vit chez sa femme. Toutefois les cases en briques crues, closes avec des portes et des

fenêtres en bois, appartiennent au chef de famille et se cèdent par héritage ou transaction régulière.

Les usages sociaux, mariages, successions, litiges, sanctions pénales, sont en général basés sur la loi coranique modifiée plus ou moins profondément par les coutumes locales.

Les ressources de la vie sont abondantes, elles reposent surtout sur l'agriculture : le riz et le mil en forment la base, mais selon la région et les qualités locales de la terre, le songaï connaît et sait produire le blé, le maïs, l'orge, l'arachide, le niébé (dolique), le tabac, quelques produits de jardinage dont la courge, une variété de pastèque appelée cancani, une variété de tomate, l'oignon, enfin le da dont il utilise la fibre, et quelques plantes tinctoriales dont l'indigo. En cas d'insuffisance il a recours aux graminées sauvages, cram-cram, paguiri que lui disputent les nomades, aux marrons de nénuphar et au koundou, jus extrait du bourgou après crémation.

Il pratique également, mais sur une moins grande échelle, l'élevage, moutons, chèvres, ânes, chevaux et, depuis notre conquête, bovidés. L'entretien des juments poulinières a de tous temps été sa spécialité, il fournissait, même avant notre arrivée, la cavalerie des touareg pour le compte de qui il élevait.

L'artisanat, très développé avant la décadence, a laissé des traces encore précieuses ; les forgerons ne fabriquent que des objets courants, surtout des outils de culture et des articles en bois, literie, calebasses et cuillères ; la poterie fabriquée par les femmes est dressée sur sol fixe et est en régression. sur les modèles anciens que l'on retrouve de temps en temps, les vernis cuits notamment et l'usage du tour ont été perdus ; seuls les tisserands ont conservé une habileté

intéressante, particulièrement dans le tissage des couvertures en coton, en laine ou mélangées ; les femmes savent fabriquer des teintures végétales indélébiles, jaune, bleu, brun rouge et quelques combinaisons, lesquelles sont préférées aux produits européens moins durables ; les dessins sont variés et présentent des ensembles et des fonds différents suivant les régions et les exécutants.

\*  
\*\*

La caste serve existe aussi, d'origine très ancienne, puisqu'elle date du temps de la splendeur de l'empire de Gao, lorsque les guerres victorieuses entraînaient des prises.

Le Gabibi est l'analogue du client de la gens romaine ; les plaintes de Gabibis contre leurs maîtres sont extrêmement rares ; la différence est si peu marquée que le fait passe inaperçu pour l'Européen qui n'a pas la possibilité d'approfondir les choses sérieusement. Il arrive fréquemment que le maître épouse une de ses servantes après l'avoir affranchie.

C'est une preuve du tempérament débonnaire de la race de constater que les Gabibis, malgré la subordination pénible dans laquelle leurs maîtres ont vécu pendant longtemps, n'en aient pas profité pour améliorer leur situation sociale.

\*  
\*\*

Le Songaï a le caractère doux, il est peu chicanier, sa sociabilité est démontrée par la puissance d'absorption de la race, puissance qui subsiste de nos jours après trois siècles et demi d'assujettissement brutal, sous des commandements divers et mal établis : Armas, Touareg, Bambaras, Peuhls, Kountas, période anarchique et instable aux querelles chroniques dont il faisait régulièrement les frais.

Il n'est pas étonnant qu'une pareille épreuve, où l'élite fut la plus sévèrement atteinte, influençât défavorablement les qualités générales, il y eut une régression vers la vie primitive ; l'insécurité de la propriété, de la liberté et même de la vie, non seulement interdisait la recherche du progrès quel qu'il fût, mais limitait l'effort à la recherche seule de la vie quotidienne et provoquait le développement des qualités de ruse et de dissimulation, seule ressource du faible contre la brutalité du vainqueur du moment ; entre temps le targui battant la brousse, s'il n'était le maître, survenait inopinément et se vengeait de sa défaite en razziant le sédentaire songaï toujours aux abois.

S'il n'a pas le sens critique et l'apparence éveillée du notable peuhl, le notable songaï n'est pas inintelligent, il n'a pas l'esprit anarchique, les organisations sociales basées sur les conseils de notables sont restées vivaces ; il faut bien peu les encourager pour les faire revivre, d'autant plus que depuis 30 ans de paix française la confiance est revenue avec la sécurité ; il n'est pas ennemi de l'autorité et suit maintenant avec attention et plutôt avec sympathie nos efforts dans la réorganisation du pays.

Le souvenir d'une organisation puissante et poussée très loin doit laisser cependant des traces, aussi peu perceptibles soient-elles, puisque notre plus dure exigence, la conscription, est accueillie sans surprise, comme une nécessité inéluctable, et avec une résignation qui n'est pas plus marquée que chez nos conscrits de la Métropole. Si les engagements sont encore peu nombreux, les rengagements sont fréquents, la proportion de gradés, caporaux et sous-officiers est relativement grande, preuve que les qualités d'adaptation existent réellement.

L'attitude des tirailleurs libérés n'est nulle-

ment péjorative, j'ai au contraire constaté qu'elle était ce que nous pouvions en général la souhaiter, notre influence paraît gagner au lieu de perdre après le séjour dans nos formations militaires ; d'autre part, le jeune songaï revient plus sûr de lui, avec un caractère affermi.

Nous avons vu que l'empire songaï a duré 9 siècles, du VII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup>, après une courte victoire du royaume mandingue de Kangaba qui ne put maintenir son autorité que quelques années, de 1325 à 1335. Les Sonnis qui succédèrent aux Dias, avec l'indépendance ramenèrent la prospérité, ils étendirent les limites de leur domination à l'ouest jusqu'à Oualata et au Sénégal, au sud au delà de Djenné après avoir battu l'empereur mandingue, au nord très haut dans le Sahara après avoir réduit la domination targui sur Tombouctou ; les mines de Tegazza, au nord de Taodéni, appartenaient à l'Askia de Gao ; c'est à la suite d'un conflit concernant la possession de ces mines que le sultan Ahmed ed Dhehebi eut l'idée de l'expédition qui, après deux échecs contre le désert, devait la troisième fois, sous la conduite de Djouder, amener la bataille de Tondibi.

Aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, l'empire de Gao était remarquable, l'agriculture et l'élevage étaient très développés, l'organisation politique et militaire très étudiée pour l'époque, l'armée était dotée d'un train des équipages et d'un service de santé.

J'ai exposé dans le chapitre I, concernant le Gourma, combien nombreux subsistaient les vestiges des installations hydrauliques de cette région aujourd'hui désertique ; j'estime qu'il fallut à l'époque des qualités créatrices et une intelligence qu'il n'est peut-être pas impossible de faire revivre, grâce à une éducation judicieuse et patiente.

D'ores et déjà, sous notre égide, quoique modestement, les élites réapparaissent, les chefs coutumiers reprennent conscience du rôle qu'ils peuvent jouer, les groupements tendent à se reformer ; nous verrons au paragraphe qui concerne la démographie que les qualités d'expansion de la race sont restées très grandes.

Le peuple songaï paraît capable de participer à la remise en valeur d'une région qu'il avait su rendre très prospère il y a quatre cents ans.

c) *Targui nomade*. — La tradition targui a été reproduite d'une façon très intéressante par le docteur Richer dans son livre « Les Touareg du Niger », leur histoire depuis la conquête y est détaillée avec une exactitude remarquable, grâce à une documentation puisée à bonne source dans les archives des cercles et de l'ancienne région de Tombouctou : les caractères de la race et sa valeur guerrière y sont justement appréciés.

De tous les peuples de l'Afrique Occidentale, le peuple targui est celui qui perdra le plus à être connu, non pas tant en raison de son infériorité, mais plutôt par suite de la situation privilégiée qu'il a occupée dans la légende et le roman contemporains. Son histoire a été enrobée de mystère, il lui a été attribué des origines fixées sur des bases bien fragiles, lesquelles ont donné libre cours à toutes les suppositions ; la plus séduisante est celle qui a fait des Touareg les descendants des croisés réfugiés dans le désert, elle est surtout basée sur la forme cruciale des pommeaux des selles de chameaux, des poignées des sabres et des dagues, et des dessins des boucliers en peau d'oryx.

A mon avis, le mystère est bien moins compliqué : les Touareg sont d'origine nord-africaine, ils parlent un dialecte berbère, le tamacheq, dans lequel il n'a pas été possible jusqu'ici

de déceler des mots d'origine franque ; ils possèdent une écriture primitive, le tfinar, qui est encore usitée de nos jours dans les rapports amoureux entre jeunes gens ; les exemplaires suivants relevés sur des pans de roc, au milieu du massif central montagneux du Gourma, à Tin Ajabba, en démontrent bien le caractère original que les signes de l'écriture romaine n'ont pas influencé ; certains de ces graffiti sont actuels, leurs auteurs existent, d'autres datent de plusieurs générations.

⊥ : : D + | : : | + ⊞ ⊞ E | ⊞ | : | + ⊞  
*moi j'aime Tenahan (amochag) - j'aime les jeunes filles surtout Jakkaja (amochag)*

⊥ : : < λ : γ : | + u γ ⊞ τ : | x } ⊞  
*moi j'aime les femmes surtout Teyahaban (amcid)*

⊥ : : H : | : ⊙ : ⊞ : φ +  
*moi j'aime (étant) jeune homme. Arewalt (amochag)*

La même écriture est utilisée également dans les inscriptions funéraires, mais de moins en moins car elle est remplacée, à l'instigation des marabouts, par l'écriture arabe.

Quelques notables des tribus Imededren du Gourma correspondent entre eux en tfinar ; leurs rapports avec les Hoggars du Sud-Algérien s'effectuent de la même façon.

L'origine des formes cruciales, ci-dessus citées, découle d'abord d'une raison pratique pour les poignées d'armes et les pommeaux de selles, mais il se pourrait également qu'elle soit mêlée de réminiscences de la foi chrétienne ; j'ai entendu des notables Imededren influents m'affirmer que leurs ancêtres avaient été chrétiens avant d'être musulmans, ce qui n'est pas en contradiction avec l'histoire puisque les berbères de l'Afrique du Nord furent christianisés sous la domination romaine.

L'émigration targui est relativement récente, elle est postérieure à l'hégire ; lorsque les sectateurs de Mahomet partis à la conquête du monde suivirent les côtes sud de la Méditerranée, les berbères nomades, au caractère indépendant, refusèrent de s'incliner et s'enfuirent dans le désert sous cette pression irrésistible, de même que les montagnards Kroumirs, Kabyles et Chleus se cantonnèrent dans leurs montagnes où certains surent résister jusqu'à la conquête française.

Cette explication est logique, conforme à l'histoire et basée sur des données positives, elle détruit évidemment une légende attrayante qui s'accordait bien avec l'allure théâtrale et affectée de nos guerriers voilés, auxquels Duveyrier avait fait un renom de droiture et de courage chevaleresque, leur accordant une confiance que malheureusement il paya de sa vie.

Au premier contact, le noble targui flatte le goût exotique de l'originalité : le litam ou voile de figure, que l'homme ne quitte jamais, rehausse l'éclat des yeux et crée une atmosphère de mystère ; le port fier de la tête, la démarche lente et balancée donnent une allure altière ; l'existence dans l'équipement journalier de la lance, du sabre et de la dague fait croire au courage guerrier ; l'assurance de la parole, affectant une franchise brutale, confirme la renommée de droiture et de loyauté ; tout cela en a fait des enfants gâtés de la politique indigène et a provoqué par la suite bien des désillusions.

Les chansons d'amour et de geste recueillies au Hoggar ont également favorisé cette atmosphère ; mais n'existent-elles pas également, et plus riches, chez les Arabes ? Les traditions orales chantées et récitées par les griots de nos peuplades noires ouest-africaines sont-elles moins démonstratives ? Là encore les Touareg ont bé-

néficient de la cote d'amour, aussi la surprise est-elle plus grande lorsque l'Européen, entré en contact après des impressions aussi idéales, constate qu'il est en présence d'une race qui, elle aussi, a ses défauts.

Le Targui est un nomade, à ce titre il est orgueilleux, querelleur et pillard ; il aime la force pour s'en servir au maximum ; pour l'obtenir, il ne dédaignera ni la ruse, ni l'astuce et saura, s'il le faut, élever le mensonge à l'état d'institution ; il saura provoquer loyalement un adversaire qu'il croira inférieur, mais saura attendre son heure et préparer, en sourdine, le traquenard apte à faire tomber son vainqueur trop puissant ; il ignore le sacrifice absolu, sacrifice dont nous avons eu de multiples exemples chez nos noirs, avec ou contre nous.

Vais-je conclure que la race targui est inférieure et qu'il devient nécessaire de la reléguer au dernier plan ?

Nullement, la plupart de ses défauts sont communs à tous les nomades, qu'ils soient maures, arabes d'Algérie, du Maroc ou de Syrie ; nous ne pouvons pas plus leur en faire grief que nous ne pouvons reprocher aux noirs d'avoir un pigment différent du nôtre.

L'instabilité de la vie et la facilité des déplacements permettent l'utilisation large de la temporisation et de la dérobade ; l'espérance en des moments meilleurs et au renversement du sort est de toutes les races : pourquoi faire le sacrifice inutile de sa vie, de sa liberté et de ses convictions, s'il est possible de l'éviter, grâce au nomadisme ?

Il faut tenir compte des faits : il est aussi injustifié d'avoir une confiance sans borne, basée simplement sur des apparences extérieures, que d'être ensuite tout surpris de constater que cette

confiance a été mal placée ; d'admettre l'existence de nombreuses qualités très représentatives pour déceler ensuite avec étonnement des défauts qui, pour être dissimulés, n'en sont pas moins très compensateurs.

Les défauts et les qualités différemment dosés appartiennent aussi à toutes les races ; le but est de les rechercher pour atténuer les uns, développer les autres et, en attendant, de tirer le maximum de ce qui existe chez chacune.

Nous ne pouvons reprocher aux Touareg de ne pas s'être jetés dans nos bras ; ils s'étaient taillé une domination profitable sur les noirs, qu'ils avaient assujettis, domination brutale et destructrice, mais eux la trouvaient parfaitement conforme à leurs conceptions de la vie, ils en prenaient ce qui était à leurs convenances immédiates ; que leur importaient les sentiments des Songaïs qui faisaient les frais de ces conceptions et étaient appelés peu à peu à disparaître ? cette régression était lente, et de fructueuses razzias chez les peuples noirs du sud pouvaient toujours remplacer les disparus.

Notre conquête est venue bouleverser cette organisation quelque peu égoïste ; nous avons émis la prétention d'imposer le droit à la vie d'abord, et à la liberté ensuite, de toutes les races, qu'elles soient noires ou blanches ; il y avait là une révolution contre laquelle la lutte fut entreprise, sans succès malheureusement pour les nomades ; notre force s'avérant trop redoutable, la méthode classique de temporisation et de dérobade, utilement employée d'abord contre les songaï, première puissance, puis envers les Marocains à la domination éphémère du xvii<sup>e</sup> siècle, enfin envers les Peuhls au xix<sup>e</sup> siècle, fut essayée encore, nous en avons la confirmation par les soubresauts de 1897, 1908 et 1916.

De ce fait, les Touareg sont ceux que nous avons le moins pénétrés jusqu'ici ; c'est à peine si les jeunes générations, qui perdent de plus en plus le souvenir des beaux jours passés, commencent à s'approcher de nous ; cette tendance, quoique bien timide, n'en est pas moins réelle ; elle doit être suivie et encouragée avec prudence et patience. Il est bien difficile de connaître exactement les qualités de gens qui furent nos avancés, qualités qui diffèrent selon la caste : le Targui en général paraît dur à la douleur et à la fatigue ; il est manifestement sobre, même chez le noble amachag, peu croyant, l'usage de l'alcool est inconnu ; il est persévérant, hospitalier pour les gens de sa race, économe, tout au moins en ce qui concerne ses troupeaux, car pour lui les valeurs fiduciaires, pas plus que le métal, or ou argent, ne représentent rien ; enfin, surtout chez les fractions imrad, maraboutiques ou non, l'élevage est pratiqué avec passion et non sans succès.

L'hypothèse d'une ascendance européenne par les Croisés a fait admettre avec facilité l'assimilation de l'organisation sociale targui à celle de notre féodalité ; il y a évidemment quelques points communs, en ce que nous voyons des nobles, des vassaux et une caste de condition non libre, mais ces relations sont plus superficielles que profondes.

Notre féodalité était à un stade bien plus avancé que celui où sont les Touareg actuellement, ils sont beaucoup plus près de l'organisation biblique des sociétés juives nomades. Le privilège seigneurial, attaché d'abord au bien foncier, était héréditaire mais personnel ; chez les Touareg c'est un privilège de clan ; le serf était attaché à la terre et non à la personne, il n'était pas individuellement cessible ; le bellah ou captif est

un bien mobilier dans toute l'acception du terme et à ce titre essentiellement cessible. Il y a autant de différence dans les deux organisations sociales qu'il y en a dans les deux stades de la vie matérielle : l'une, sédentaire, est déjà très compliquée, utilisant de vastes bâtiments aux constructions durables et imposantes, des vêtements nombreux et riches, des ustensiles nombreux et recherchés (métal, bois ou poterie) ; l'autre, nomade, utilisant des tentes primitives et inconfortables en peaux tannées, des vêtements simples et peu riches, des ustensiles en bois et en peaux, très peu en métal et encore introduits par notre commerce.

Nos administrés nomades sont au stade du clan organisé, où la suprématie se dispute surtout par les armes ; c'est le même qui existait avec des variantes chez les peaux-rouges de l'Amérique du Nord, que l'on retrouve actuellement au Yémen et encore, mais bien plus avancé, dans le Sud-Marocain, où il est plus près de notre féodalité moyenâgeuse.

La caste guerrière qui s'est affirmée la plus forte se considère comme noble, ce sont les imageran (singulier amachag), dérivant du mot berbère imaziren (hommes libres) ; la tradition leur attribue une ascendance arabe par un émigré, Mohammed ou Our Tlemmed, venu du nord ou de l'ouest postérieurement à l'hégire et marié avec une Targui, fille d'Alad, dans l'Adrar des Iforâs. Un de ses descendants, Kari-Denna, fut illustre par ses qualités d'organisation et le développement qu'il donna à la puissance targui, dont il étendit la domination sur toute la région de Tombouctou, après avoir groupé par la force les fractions éparses et hostiles les unes aux autres. Alad est l'ancêtre que tous désirent invo-

quer et auquel ils rattachent plus ou moins leur généalogie.

Les nobles se sont ensuite séparés en deux clans, les Oullimiden et les Tadmekket, qui se disputaient la supériorité à notre arrivée ; l'avantage étant aux premiers.

Les autres fractions touareg d'origine pure, devenues vassales, sont les imrad (singulier amrid), les unes guerrières et jouissant encore d'une situation privilégiée, Imededren du Séréré, Kel-Gossi, les autres à peine autorisées à porter les armes et s'adonnant exclusivement à l'élevage, les Akotafs et certaines fractions Idnan ; enfin une caste maraboutique, sorte de clergé, s'est constituée par la suite, assistant les guerriers pour le compte desquels ils accomplissent les obligations religieuses, ce qui, sauf exception, ne les dispense pas des charges de la vassalité, les Iforâs, les Kel-es-Souk en sont des exemples.

La caste serve était constituée à l'origine par les captifs de guerre de race noire, ce sont les bellahs ; quelques-uns, plus avantagés, sont organisés en groupements autonomes, mais astreints à des charges plus lourdes que les vassaux de race blanche, ce privilège étant accordé à la suite de services rendus à la guerre ; les autres (iklan) sont les serviteurs de tente attachés directement à un maître. Les bellahs constitués en groupement peuvent posséder des biens propres ; mais souvent, devenus riches, ils ont été partagés à nouveau entre les familles nobles lesquelles, tout en leur laissant leur organisation, s'arrogeaient ainsi le droit de s'emparer de tout ou partie de leurs troupeaux ; les serviteurs de tente ne pouvaient acquérir à aucun titre (1).

(1) Voir plus loin comment les autorités françaises ont obtenu l'amélioration du sort des bellahs.

Les coutumes varient selon qu'il s'agisse d'imageran ou d'imrad.

La coutume de l'ancêtre d'origine arabe de la tradition noble s'est perpétuée en partie chez ses descendants : la dévolution est devenue consanguine en ce qui concerne les commandements et les successions, suivant en cela la loi musulmane ; mais les imrad, tout en étant islamisés, sont restés fidèles au matriarcat que le christianisme n'avait pu faire abroger, la dévolution est restée utérine. Les femmes, il faut le reconnaître, même chez les imageran, ont su en toutes occasions faire respecter leurs privilèges, la polygamie est inexistante chez les Touareg de toute condition ; bien mieux, la tradition amachag ou amrid transmet le privilège de la caste par la voie utérine et non consanguine ; les nomades traduisent cette clause par l'adage « le ventre teint l'enfant » ; en vertu de ce principe, un enfant né d'une femme amachag ou amrid, son père fût-il un serviteur, devient amachag ou amrid, un enfant né d'une femme serve, son père fût-il amachag, devient serviteur. C'est ce qui explique le mélange de sang noir que l'on constate dans la race et, par contre, l'existence fréquente de serviteurs à teint clair.

Cette situation s'aggrave des mœurs extrêmement libres en vigueur dans toutes les branches de la société ; non seulement la jeune fille et la femme mariée reçoivent sous la tente en l'absence du père ou du mari, mais si le maître, conformément au principe musulman, se permet d'user de ses servantes, la maîtresse ne se fait pas faute d'user de ses serviteurs.

Les divorces sont fréquents, à la demande de l'épouse qui n'hésite pas à prier son mari de ne plus paraître sous la tente ; celle-ci appartient à la femme, qui donne asile au mari.

L'épouse possède ses biens propres et en dispose à son gré ; il est rare que divorcée, serait-ce à son instigation, elle rende la dot ; nombreuses sont les femmes qui ont su augmenter leur fortune personnelle par plusieurs mariages successifs ; la dot payée par le prétendant est parfois très élevée, elle atteint en certains cas plus de 100 vaches, lorsqu'il s'agit de chefs ou de notables riches.

Cette conception de la dot indigène payée par le mari au père ou au tuteur quand il s'agit d'une jeune fille, ou à la future quand celle-ci est veuve ou divorcée, a été considérée par les premiers Européens, observateurs superficiels, comme un achat de la personne ; cette opinion s'est vulgarisée depuis et, pour beaucoup, est définitive. Les musulmans nous ont depuis longtemps retourné le compliment : ils affirment que, chez les chrétiens, c'est l'épouse qui achète son mari, et ils ajoutent que cette pratique est moins explicable et moins morale que la leur.

Le jugement a le tort d'être subjectif de part et d'autre, il ne tient compte, en aucun cas, ni du milieu, ni du genre de vie, ni du concept originel qui sert de base à chacune des coutumes.

Chez nous, la civilisation a rendu la vie plus compliquée et plus difficile, le chef de famille doit pourvoir à de multiples dépenses qui aggravent ses charges, mais surtout l'épouse est une compagne qui participe pour sa part à la lutte pour la vie et à l'entretien du foyer, d'où la coutume pour elle d'apporter sa part de ressources en contrepartie de celles présentées par le mari ; en fait, sauf exception, la dot est bilatérale.

Chez les musulmans, la vie est moins compliquée, les charges sont comparativement réduites, cela est si vrai que dans les pays d'islam gagnés par la civilisation européenne, la polygamie dis-

paraît peu à peu parce que trop onéreuse ; d'autre part, la femme occupe une situation mineure dans la famille, elle doit être entretenue entièrement par son époux et, théoriquement, n'est nullement tenue de participer aux charges communes, elle dispose de ses biens ; ce n'est pas là l'esclavage d'un être devenu la propriété du mari ; mais, dans la famille qu'elle quitte pour suivre son mari, elle représentait un élément qui, lui, participait à la vie commune, son départ entraîne une perte que la dot est destinée à atténuer, c'est donc le chef de la communauté qui reçoit ce dédommagement, soit le père ou le tuteur ; en cas de second mariage, il est évident que le dédommagement ne pourra être perçu deux fois par le père, alors ce sera la femme elle-même qui le recevra ; sa justification devient moins nette, on peut considérer qu'en se remariant et en redevenant mineure sous un nouveau chef mâle, l'épouse perd la situation de chef de famille qu'elle avait acquise devenue veuve ou divorcée.

Les deux points de vue sont aussi explicables et moraux l'un que l'autre.

Autre coutume imageran tirée de l'islam, la beauté de la femme est proportionnelle à son poids et à son volume ; les jeunes filles sont littéralement gavées de lait et de beurre, la pratique des massages au beurre est également usitée dans le but de faciliter l'engraissement par absorption cutanée ; les sujets ainsi traités deviennent à 20 ans de véritables monstres, aux chairs flasques et tombantes, aux membres énormes, ils sont incapables de se mouvoir sans l'aide de serviteurs spécialement attachés à la personne. Des animaux choisis, bœufs porteurs ou chameaux, assurent les longs déplacements, mais on conçoit la difficulté rencontrée pour hisser sur les

bâts spéciaux de pareils paquets de graisse aux chairs sans consistance, le cas m'a été cité de bœufs ayant eu les reins brisés sous une telle charge.

Cet usage n'a pas été généralisé chez les imrad, dont les femmes restent en majorité sveltes.

Le respect des disparus est réduit à des manifestations simplifiées ; il est désobligeant de parler à un amachag de son père décédé, il lui répugne d'en donner le nom de sa bouche ; pour établir l'état civil d'un noble dans ce cas, il faut s'adresser à un autre guerrier, ou mieux au marabout de la famille, lequel a dans ses attributions, avec les obligations religieuses, la conservation de la généalogie de son suzerain ; cette coutume est mal justifiée par les usagers, qui répondent évasivement aux questions posées sur ce sujet.

Les cimetières sont délaissés, chaque tribu a les siens, ils sont constitués par de simples emplacements choisis sur le sommet ou à flanc de coteau de dunes fixées ; les corps sont mis en terre peu profondément, la tombe est marquée de deux pierres levées aux extrémités dans les circonstances les meilleures, souvent ce ne sont que deux montants de tente, en bois ; aussitôt après l'ensevelissement un amoncellement de branches épineuses protège théoriquement le corps contre les tentatives des carnassiers fouisseurs, chacals ou hyènes ; après une prière prononcée par le marabout, chacun regagne son campement jusqu'au prochain enterrement.

C'est encore une conséquence du nomadisme qui ne favorise pas la persistance du souvenir loin des lieux fréquentés par les ascendants disparus.

Le Touareg est de race blanche, quoique mêlé de sang noir par le contact avec les serviteurs de

couleur, pour la raison que j'ai exposée plus haut ; l'homme est svelte et nerveux, de haute taille ; le mépris séculaire des travaux manuels et fatigants lui laisse les attaches extrêmement fines ; le profil est sémitique, les lèvres fines, les cheveux, chez les purs, noirs et plats, longs, souvent légèrement crépelés par les apports de sang noir ; le jeune guerrier laisse pousser sa chevelure, qu'il natte et rassemble derrière et au sommet de la tête en une sorte de large chignon ; la femme se coiffe en bandeaux, avec une raie médiane, les nattes sont roulées en macarons sur les oreilles ou en chignon sur la nuque ; chez elles, le bassin est large, contrairement à ce que l'on constate chez les races peuhle et songaï ; la Targui qui n'est pas soumise à l'engraissement se rapproche davantage de notre conception de la beauté féminine, malheureusement gâtée par l'absence de soins de propreté les plus élémentaires et l'ignorance de la coquetterie vestimentaire.

Les vêtements sont confectionnés avec des étoffes de traite d'origine européenne, calicot ou bassin damassé, lavés le plus tard possible afin de les laisser dans l'apprêt du neuf, ce qui généralise la teinte indéfinissable de la malpropreté.

L'homme porte un large pantalon qui tombe sur les sandales en cuir cru séché, la botte n'est pas usitée, le Targui monte à cheval pieds nus et passe son gros orteil dans un étrier dont l'ouverture est juste suffisante à cet effet ; le haut du corps est couvert par un long vêtement ressemblant à la toge ; au combat, il revêt une tunique sans manches sur laquelle sont disséminés, et cousus en sachets de toile, de nombreux gris-gris qu'il croit capable de le protéger contre les coups de ses ennemis ; une ceinture amincit la taille ; de nombreux talismans en sachets de

cuir, retenus au cou par des lacets, se rassemblent sur le ventre ou sur le côté, c'est un point d'honneur d'en porter des quantités, sans crainte du poids ou de l'encombrement ; la coiffure est constituée par un turban en guinée bleue ou en calicot sur lequel est enroulée une sorte de sangle noire rayée de deux lignes rouges ou mauves, cette sangle maintient un gri-gri dressé en bosse sur le sommet du front et contenu dans un sachet en toile, en cuivre, en aluminium ou en argent ; ce turban se complique du litam ou voile de figure que le guerrier ne quitte pas, même pour manger. Découvrir la bouche en laissant tomber le litam est, pour un amachag, une preuve d'irrespect, manifestation peu connue, ce dont profitent nos Touareg qui en usent quelquefois à l'égard de nos autorités, s'accordant ainsi, sans risque, une petite manifestation d'indépendance dont ils se réjouissent entre eux après l'audience. Il faut savoir que le même fait a moins d'importance avec un amrid, et n'en a aucune avec un Kel-Antassar, les hommes de cette tribu, fiers de leur ascendance arabe, n'usant qu'irrégulièrement du litam, et pas davantage avec un serviteur, chez qui l'usage du voile de bouche n'est qu'une tolérance des suzerains.

Le vêtement de la femme est réduit à sa plus simple expression : des sandales, un pagne, quelquefois une camisole, une pièce rectangulaire plus importante, qui sert de grand vêtement sans manches est remontée et forme voile de tête au soleil et à la pluie ; la femme ne se cache pas le visage ; ses bijoux sont rares, des bracelets de pieds en cuivre ou en nickel, quelquefois en argent ; comme les hommes, des bracelets en bois ou en marbre au poignet ou au-dessus du coude ; cette insuffisance de coquetterie est probablement due aux survivances encore profondes du ma-

triarcats qui laissent le premier rôle au sexe faible. Cependant les imrad fournissent un contingent à la galanterie, elles savent utiliser rapidement leur intelligence à l'art de la parure, des soins corporels et élèvent leurs exigences en proportion, elles étendent leur rayon d'action jusqu'à Bamako.

La vie matérielle est limitée d'après les nécessités de la nomadisation, comme la sédentarisation elle ne permet pas des installations compliquées et l'usage d'un mobilier abondant et encombrant.

L'artisanat se limite à la fabrication des armes, des objets en bois (écuelles, bois de couchage), des selles de chameaux, travail des forgerons qui constituent une caste peu nombreuse, placée entre les imrad et les bellahs dans l'échelle sociale, chaque famille vivant à la suite et sous la protection d'une personnalité marquante, chef ou notable de premier plan. Le travail du cuir est laissé aux femmes bellahs qui fabriquent toutes sortes d'objets: tentes (okoum), sacs divers (tassoufra), nattes tissées de paille et de lanières colorées, coussins, vêtements de servantes, sandales; les boucliers, sachets à talismans et fourreaux d'armes blanches étant encore du ressort des forgerons.

Les industries du tissage et de la poterie sont inconnues des nomades, qui se procurent leurs vêtements et leurs rares instruments de cuisine en terre ou en métal soit auprès des sédentaires, soit dans les boutiques européennes; il en est de même des selles de cavalerie.

Le noble amachag ne se déplace pas dans le Gourma sans sa lance en fer, son sabre et sa dague; une absence de quelque durée entraîne toujours le port du bouclier en peau d'oryx tannée d'une façon spéciale; l'oryx devenant rare et

cher est, par les moins riches, remplacé par une peau de bœuf, moins résistante et moins épaisse. Surtout chez les Oullimiden de Gao et les Tengue-reguif de Goundam, le fusil remplace la lance autant que faire se peut. Au combat, la lance en fer est remplacée par le javelot à manche en bois dont chaque guerrier emporte deux exemplaires, cette arme de jet est encore utilisée dans la lutte contre les fauves et, le cas échéant, les éléphants. Les Touareg détruisent les lions à cheval : en groupe, ils se précipitent à tour de rôle sur la bête qu'ils lardent de blessures, ne lui donnant pas le temps de fixer un adversaire ; ils opèrent de la même façon contre l'éléphant, après une longue poursuite commencée avant qu'il puisse se désaltérer.

La méthode de combat utilisée contre son semblable ou contre nos troupes est toujours basée sur la surprise ; si la première charge lancée au grand galop ou l'attaque de nuit est manquée, la troupe n'insiste pas et se disperse sans retard, dans l'attente d'une occasion meilleure, selon la bonne habitude du nomade, peu partisan de l'attaque ou de la résistance de pied ferme trop dangereuses.

L'insigne du commandement suprême est représenté par le tambour de guerre (tobol), sorte d'énorme écuelle en bois sur laquelle est tendue une peau tannée ; les tribus nobles tiennent au privilège de leur tobol, la perte de cet insigne est un événement déshonorant, c'est pourquoi la principale manifestation d'une victoire incontestable et définitive est la saisie du tobol de la tribu vaincue. Quelques groupements imrad, guerriers redoutables, tels les Kel-Gossi et les Imededren du Séréré, ont su défendre le droit au tobol et l'ont conservé jusqu'à nos jours.

L'appel du tambour de guerre est impératif,

chaque guerrier doit se rendre en armes auprès de son chef qui aura fait frapper son tobol la nuit, lorsque le silence en permet la perception à longue distance.

L'investiture du commandement consiste dans la remise de cet insigne, par le notable dont la famille est titulaire du droit de détention de cet attribut pendant les vacances du commandement, vacances survenues après décès, démission ou destitution prononcée par le conseil des notables.

Les ressources de la vie sont peu compliquées ; la principale est recherchée dans l'élevage des bœufs, des ânes, des moutons à poils et des chèvres, ainsi que quelques chameaux utilisés comme la monture la plus noble et la plus représentative ; le cheval acheté au sédentaire, seul éleveur, n'existe que comme monture de choix, il est utilisé au combat par tous les guerriers imageran ou imrad ; l'utilisation du chameau et du cheval est, en principe, interdite au bellah, qui ne peut monter que le bœuf porteur ou l'âne.

Les bœufs, les moutons et les chèvres fournissent le lait et le beurre, leur dépouille la viande et les cuirs ; quelques têtes échangées avec les sédentaires procurent une partie du grain nécessaire ; d'autres, vendues aux marchands de bestiaux exportateurs permettent, depuis quelques années, d'acquitter l'impôt.

La nourriture végétale est complétée par la cueillette des graminées sauvages, cram-cram et paguiri, dans les pâturages de saison sèche, et des marrons de nénuphar à la descente des campements vers les régions inondées.

Il faut ajouter que les instincts pillards, encore bien peu atténués, ne font aucun grief au maître de profiter du fruit des rapines, que le serviteur remet fidèlement au retour de ses expé-

ditions personnelles, effectuées pendant les périodes difficiles, soit dans les villages sédentaires, soit dans les centres européens.

Enfin une survivance des usages, datant de l'hégémonie targui, permet encore au guerrier en déplacement de s'asseoir au foyer d'un sédentaire et d'attendre, non sans impatience, que la femme de ce dernier lui ait préparé un repas qu'il n'acceptera que s'il est digne de lui; mais cet errement abusif est de moins en moins toléré et, fort de la protection de nos autorités, qu'il invoque avec assurance, le Songaï refuse avec de plus en plus d'énergie de s'y soumettre sous ce caractère d'astreinte; il veut bien pratiquer l'hospitalité, mais de son plein gré, conformément à ses ressources, et en laissant à cette coutume louable son vrai caractère.

\*  
\*\*

Nous avons vu plus haut que la situation des bellahs, caste serve des Touareg, était bien peu enviable; le premier mouvement de l'Européen, en présence de principes si éloignés de notre conception de l'égalité, a été de porter le fer dans la plaie et d'imposer la libération des opprimés, réminiscence de la lutte historique menée pendant des siècles par les serfs de notre race pour obtenir l'amélioration de leur sort.

C'était encore une déduction toute subjective, et les essais tentés dans cette voie ont été peu probants: à la surprise de leurs instigateurs, les opprimés, rassemblés dans des villages dits « de liberté », s'enfuyaient et retournaient à leur géhenne; elle paraissait donc préférable, ou des forces bien puissantes les y attiraient?

Il faut y voir plus simplement l'absence d'une étude objective de la question.

Notre société a mis des dizaines de siècles à se

constituer ; nous avons vu que la société targui en est au stade nomade des temps bibliques ; est-il possible, par une simple décision d'autorité, de réduire cette différence ?

La caste serve n'a pas subi son sort pendant des siècles sans que son caractère en ait supporté les conséquences : habitué dès son enfance à obéir et à attendre des directives impératives de son maître, le bellah est incapable de penser pour son compte. Toute liberté d'action lui étant interdite par une force irrésistible, ses capacités de lutte se sont transformées en un esprit de ruse et de rapine, suffisamment justifié par la réussite. Sa situation inférieure, en l'absence de tout esprit critique, lui paraît toute naturelle ; il ne sait comprendre nos tirades enflammées sur les avantages de la liberté et de l'égalité : ces mots sont pour lui vides de sens.

Dans ces conditions, la suppression de la tutelle devient la vacance de toute surveillance ; il sera naturellement entraîné à faire ce que son maître lui interdisait : d'abord, il jouira du plaisir de ne rien faire ; ensuite il rapinera pour s'offrir, en premier lieu, ce qui lui a fait envie jusqu'ici, puis pour vivre : placé au plus bas degré de l'échelle humaine, aussi près que possible de l'animal, il cherchera à vivre comme lui, plus capable d'actes instinctifs que de raisonnement.

Ou bien la vie deviendra plus dure que celle qu'il a quittée, ou bien la société devra se défendre contre lui, puisqu'il vivra en marge de ses lois et de ses usages.

Le maître, lui aussi, a été habitué, de génération en génération, à vivre avec l'aide de ses serviteurs ; des conceptions réformables, mais bien ancrées, lui interdisent des travaux indignes de lui : séparé brutalement de ses auxiliaires, la

vie lui apparaîtra impossible ; mais le Targui est doué d'un esprit critique, il est extrêmement émotif et capable d'un coup de tête ; poussé ainsi au désespoir, des conséquences imprévues pourront s'ensuivre.

Nous ne poursuivons pas le but d'aggraver la situation des uns et des autres ; d'autre part, ce serait faillir à notre rôle que de laisser les choses en état ; elles sont d'ailleurs loin d'y être restées.

Après les premiers essais mal étudiés, les considérations postérieures, plus objectives, ont fait préférer une méthode à l'apparence plus lente, mais plus riche d'espérance : elle consiste à apprendre aux uns à vivre libres, aux autres à envisager progressivement un traitement plus humain de leurs inférieurs, pour arriver au respect de leur liberté et à l'égalité des besoins de tous, ou plutôt à la liberté pour chacun d'employer les mêmes moyens pour satisfaire ces besoins.

Depuis notre conquête, les serviteurs ne sont plus cessibles à un titre quelconque ; des sanctions sont prévues en cas d'infraction et appliquées de plus en plus rarement, faute de cas. Tout bellah qui désire abandonner sa tribu reçoit satisfaction, mais en échange il est exigé de lui des moyens d'existence avouables ; asile lui est donné dans les villages de refuge, qui croissent lentement mais réellement, et se peuplent d'éléments susceptibles d'être admis dignement dans la société indigène.

Les Touareg ne voient pas cette émancipation d'un bon œil, c'est un de leurs plus gros griefs à l'égard de notre domination ; mais des conseils répétés au cours de fréquentes palabres et le caractère lent du mouvement le rendent acceptable ; les maîtres modifient le traitement qu'ils imposaient à leurs serviteurs : ne pouvant plus

user de la force, ils cherchent à les retenir en leur accordant des avantages qui réduisent la distance entre les deux castes et nous amènent au louage des services.

Aussi les bellahs ne quittent leur groupement qu'en très petit nombre ; quelques-uns demandent simplement à changer de maître, ou, sûrs de notre influence, citent celui ou celle de qui ils dépendent devant nos institutions pour demander justice, et repartent ensemble après la sentence, ce qui n'est pas l'indice d'un régime bien terrible.

Le chemin à parcourir est encore long, mais il est le mieux choisi ; par évolution lente, il est le mieux qualifié et le plus court pour parvenir au résultat qu'il est désirable d'obtenir.

\*  
\*\*

Les Touareg pourront-ils participer à la mise en valeur de la région qu'ils habitent ?

De l'exposé précédent il ressort que les points de friction entre eux et nous sont nombreux, et qu'il y a beaucoup à faire pour rapprocher les distances qui nous séparent.

Le plus gros écueil réside dans leurs tendances anarchiques, poussées au plus haut degré. La discipline librement consentie est chez eux une chose inconnue ; ils ne respectent que la force ostensiblement manifestée ; la bienveillance et la faiblesse sont des tares. Ces défauts sont poussés au maximum chez les imageran, qui n'avaient qu'une raison d'être et ils l'affirment encore : la guerre ! Tout travail est pour eux indigne ; le temps passe à monter à cheval, manier les armes, chasser, palabrer et envisager des luttes éventuelles entre eux et quelquefois contre nous.

Les jeunes nobles paraissent avoir évolué ; ils écoutent nos conseils avec plus d'attention, et

certains cherchent à nous comprendre ; mais ils subissent encore l'influence des vieux irréductibles, héros des combats malheureux livrés contre nos troupes, et qui cependant jouissent d'un prestige réel. Le temps et la patience, alliés de fermeté, constitueront nos meilleures armes.

Les imrad vassaux sont plus malléables ; ils ont intérêt à se rapprocher de nous pour s'affranchir d'un joug qui leur pèse encore. Si les nobles, privés de leurs ressources basées sur la violence, s'appauvrissent, l'exemple des imrad commence à les faire réfléchir : ceux-ci, bons éleveurs et garantis dans leurs propriétés, s'enrichissent ; les parcours de nomadisation se fixent et se réduisent ; beaucoup cherchent à acquérir des droits de culture sur des terres où ils installent leurs serviteurs, premier pas vers la sédentarisation.

La sédentarisation doit être le but vers lequel nous devons nous efforcer d'amener les nomades, seul moyen de modifier leurs conceptions simplistes et anarchiques de la société ; la réalisation peut paraître utopique, elle est lointaine mais possible ; nous avons des exemples d'une évolution de ce genre, où les qualités de sobriété et de persévérance des nomades devenus sédentaires sont appelées à donner leur mesure, comme je vais l'exposer au paragraphe suivant.

d) *Targui sédentarisé.* — Par le seul fait de notre présence et du régime de paix que nous imposons, la marche vers la sédentarisation, étape normale de l'évolution humaine, sera accentuée chez les nomades.

L'organisation et l'outillage public accéléreront le retour des sédentaires noirs vers les terres du nord, que leur puissance d'expansion leur permettra de remettre en valeur ; les nomades, et les premiers parmi eux les Touaregs, devront

transformer leur genre d'existence ou céder la place.

Ils viennent insensiblement à la transformation ; nous avons vu que l'aire de leurs déplacements s'était limitée avec l'élevage des bovidés, premier pas ; depuis la conquête, la libération des groupements sédentaires les a amenés à installer une partie de leurs serviteurs sur des terres cultivables, afin d'obtenir une partie du grain nécessaire à leur subsistance, deuxième pas ; enfin, des groupements, plus en contact immédiat avec les cultivateurs, se sont entièrement sédentarisés et installés en des villages fixes, tels les cherfig et les larbous des cercles de Goundam et de Rharaous.

Les cherfig (singulier chérif), dont quelques groupements sont restés nomades, sont des marabouts au caractère calme et paisible, moins remuants que les guerriers et, par conséquent, plus disposés à se laisser tenter par la fixation ; ils se prétendent descendants directs de Mahomet par Fatima ; cherfig est une déformation de cheurfa ; ils seraient donc d'origine arabe et auraient été berbérésés comme les Kel-Antassar, dont nous parlerons au paragraphe concernant la religion.

Très intelligents, utilisant leur baraka et le droit d'asile qu'elle leur conférait, ils surent réunir autour d'eux des bellahs et des songaï cherchant protection ; ils s'en firent des clients, n'abusèrent pas de leur faiblesse pour exiger un tribut coutumier excessif, à tel point qu'à notre arrivée ces vassaux restèrent bénévolement sous leur protection et revendiquèrent leur commandement.

Dans le cercle de Goundam, un canton important, ayant comme capitale Koro, comprend près de 10.000 habitants, et est composé de villages dont plusieurs sont commandés par des fa-

milles blanches ; d'autres agglomérations purement songaï et même des villages peuhls sont entrés dans le groupement, ce qui détermine bien l'influence que le chef de canton, homme d'expérience et de raison, a su acquérir tout en bénéficiant de la conduite de ses ascendants.

La transformation paraît sérieuse, puisque les cherfig sédentaires, tout en se mariant entre eux ou avec des nomades blancs, parlent de préférence songaï, et que les familles les plus pauvres n'hésitent pas à travailler elles-mêmes aux préparations culturelles.

Les larbous sont également des nomades sédentarisés qui se prétendent d'origine arabe ; ils travaillent aussi la terre de leurs propres mains ; moins nombreux que les cherfig, ils sont entrés dans les organisations sédentaires, parlent songaï, mais restent à l'écart et se marient aussi entre eux de préférence.

Enfin, une douzaine de villages ont été formés avec des bellahs qui ont adopté le statut sédentaire ; ces agglomérations se sont fondues dans les cantons songaï ; deux de ces villages dépendent d'un chef commandant la tribu maraboutique des Kel-Haoussa, Sidi el Moktar ag Illigai ; pour les bellahs, ce n'est en somme qu'un retour à la vie de leurs ancêtres, qui en avaient été arrachés par la captivité.

De nombreux villages de ce genre conservent le statut nomade, sous le commandement d'un chef de tribu, mais en fait vivent de la vie sédentaire et sont fixés au même point depuis des lustres.

e) *Maure*. — La race maure est peu représentée dans la région des lacs : deux petites tribus, l'une guerrière, Tormoz, l'autre maraboutique, Ideylouba, nomadisent au nord et à l'ouest du Faguibine ; un petit groupement Kounti, très

mêlé de sang noir par contact avec les serviteurs, est en voie de sédentarisation sur les rives des lacs Garou et Titolaouen, dans le Gourma.

Les deux groupements du cercle de Goundam sont indépendants l'un de l'autre ; ils ne sont composés que de deux castes : la caste suzeraine, de race blanche, et la caste serve, peu nombreuse, composée d'individus de race noire ou mêlée, d'origines diverses, les harratin (singulier harrani), recrutés autrefois parmi les captifs de guerre ou à la suite de razzias dans les villages sédentaires.

Les Maures ont su mieux garder l'intégrité de leur sang ; moins riches en serviteurs noirs que les Touareg, ils sont aussi de vie moins dissolue.

Aussi nerveux que leurs voisins, ils ont l'allure plus vive ; de type sémite plus accentué, les hommes ne portent pas le voile et rarement le turban, mais les femmes, contrairement aux femmes touareg, cachent soigneusement leur visage, surtout en présence d'un Européen ; elles soignent mieux leur habillement.

Les Maures parlent un dialecte arabe et appliquent plus fidèlement la loi musulmane ; ils pratiquent la polygamie, faisant à la femme une situation moins privilégiée.

Ils vivent aussi d'élevage, mais possèdent encore un cheptel camelin important, moins de bovidés et proportionnellement plus de caprins et d'ovins. Leur aire de transhumance est bien plus étendue ; grâce à leurs chameaux, ils remontent loin au nord, hors de la portée immédiate de notre autorité.

Plus intelligents que les Touareg, ils apparaissent moins orgueilleux, mais aussi retors ; ils sont cependant plus sensibles à l'action du raisonnement et moins portés aux coups de tête ir-

réfléchis, ce qui est heureux, car, connaissant mieux le désert, les régions dissidentes leur sont accessibles.

Nous en avons eu un exemple suivi de graves conséquences avec le départ du chef tormoz Hamou, qui revint en 1923, le 29 septembre, avec plus de 200 dissidents, pour anéantir un peloton méhariste au nord de Tombouctou, tuant 65 tirailleurs et un sous-officier européen ; mais la riposte immédiate permit, quelques jours plus tard, de rétablir la situation ; une colonne hâtivement constituée et dirigée d'une façon fort habile par le Commandant Fauché, officier supérieur formé durant de longues années à la vie politique de la région, rencontra, sous le commandement du Capitaine Bouteille, le gros du razzi sur la rive nord du Faguibine, à Tin-Aïcha, et lui infligea une défaite définitive, libérant une grande partie des captifs faits dans le gros village de M'Bouna. Hamou, sachant la défense démontée de son organisation mobile, trop confiant, s'attarda, cherchant à tirer vengeance de son ennemi Attaher, chef de la grosse tribu des Kel-Antassar de l'ouest ; il avait compté sans son ancien chef administratif à Raz-el-Ma, le Lieutenant Fauché, qui, après une conduite brillante au front de France, était revenu, en qualité de Chef de bataillon, prendre le commandement militaire à Tombouctou.

Hamou disparut à la suite de ce combat ; d'autres Tormoz furent tués dans différents mehbours postérieurs ; l'un, en mars 1925, fut réduit de 16 à 5 hommes, après des rencontres à Raz-el-Ma et à Lerneb avec les guerriers tormoz restés soumis.

Le dernier dissident resté vivant, Ali ould Bolla, revint encore en 1930, le 3 août, faisant partie d'un razzi de 80 hommes qui, cette fois,

manqua son attaque, à 25 kilomètres au nord de Tombouctou, contre la section de pâturage du groupe nomade d'Araouan ; il fut repoussé avec pertes.

La politique est très délicate à mener avec ces chevaliers du désert, aux rancunes tenaces ; il faut reconnaître que, sauf de rares défaillances, elle fut adroite, puisque ces chameliers farouches ont été les premiers à nous servir d'auxiliaires dans la lutte menée contre les Maures tard soumis du Hodh ; ils continuent de nos jours à monter une garde vigilante contre les pillards venus du nord ; leur dernier acte date du 24 octobre 1929 ; en compagnie des Kel-Antassar, ils repoussèrent un mechbour de 15 fusils, lui tuant 3 hommes, lui enlevant une carabine et 3 chameaux de vive force, et délivrant 3 harratin prisonniers.

Les coutumes des brigands du Sud-Marocain et du Rio de Oro sont restées d'une sauvagerie inouïe ; outre la mise à mort plus ou moins raffinée des Européens de nos organisations de défense, et le viol des femmes nomades de race blanche rencontrées au cours des expéditions, ils traitent les sédentaires noirs capturés sans résistance avec le maximum de férocité. Les hommes sont conduits à pied, attachés à une corde, laquelle est passée sous la clavicule mise à nu au couteau, et fixée à l'autre bout à la queue d'un chameau ; les femmes et les enfants sont, autant que possible, hissés sur des chameaux, mais mal nourris et abreuvés insuffisamment s'ils sont trop nombreux ; les malades gravement atteints sont froidement égorgés et les cadavres jetés sur la piste en pâture aux corbeaux et aux vautours.

Cette menace, rendue moins pesante grâce à l'action souvent efficace de nos méharistes, justifie tous les efforts qui sont ou seront tentés pour réduire les dernières zones dissidentes, afin d'y

implanter des usages plus dignes de notre époque.

Le contact avec les Maures a subi aussi des vicissitudes, mais il a été plus heureux qu'avec les Touareg puisqu'une collaboration en est résultée pour la protection des confins sahariens ; eux aussi demandent des terres pour sédentariser leurs serviteurs ; un village de ce genre, dépendant des Ideylouba, est déjà installé sur la rive sud du Faguibine, non loin de la pointe ouest.

L'homme libre de race blanche, qu'il soit marabout ou guerrier, ne se juge pas indigne des occupations pénibles ; s'il ne travaille pas encore la terre, il soigne et garde ses troupeaux ; avec ses ânes et ses bœufs porteurs il sait augmenter ses ressources en effectuant des transports en pays sahéliens, avec ses chameaux il participe à la formation des caravanes qui assurent encore le transport du sel de Taodéni à Tombouctou ; il saura plus rapidement s'adapter à la mise en valeur des régions qu'il habite, par l'utilisation plus rationnelle des vastes pâturages subdésertiques du nord de Faguibine, lorsqu'une campagne de forages, conduite sérieusement et avec ténacité, lui donnera la possibilité d'atteindre les nappes souterraines pour en extraire l'eau nécessaire à la vie des hommes et des animaux.

\*  
\*\*

Après étude des différentes races qui peuplent la région des lacs, il apparaît que la politique de leur utilisation doit être menée avec subtilité ; il importe d'abord de donner à chacune la conception juste de sa valeur, de leur permettre ensuite à toutes de se faire une place digne de cette valeur dans la communauté, et d'atténuer les fossés qui les séparent les unes des autres.

Peu à peu s'effaceront les survivances d'une époque où la supériorité reposait non sur une domination intelligente et organisatrice, mais sur

l'avantage éphémère de la prédominance accidentelle des armes, en quelques rapides combats.

### 3° *Mouvement démographique*

Les qualités d'expansion et de conservation de la race noire ont été diversement appréciées : elle a d'abord été représentée comme capable de se reproduire avec une rapidité exceptionnelle, ce qui a donné naissance à un péril noir, pendant du péril jaune ; mais bien vite d'autres ont signalé une mortalité et une morbidité plus exceptionnelles encore, susceptibles d'entraîner une régression qui laissait craindre la disparition de la race dans un temps plus ou moins long. Ces opinions ont été établies sur des observations limitées dans l'espace et dans le temps, et localement, au moment où elles étaient relevées, leur conclusion était logique.

Il est évident qu'il y a un gros pourcentage de naissances chez nos sujets de race noire, mais il est non moins évident que les maladies épidémiques et sociales viennent, avec la mortalité infantile, réduire considérablement et même anihiler les avantages de ce pourcentage ; la maladie du sommeil, dont la région étudiée est heureusement indemne, a été la pire des épidémies, mais nous avons eu en échange le typhus récurrent et la variole aux ravages redoutables, les maladies sociales, particulièrement la syphilis, prélèvent un lourd tribut, enfin les méthodes primitives d'accouchement et de puériculture provoquent des pertes qu'il est cependant possible de réduire dans de grosses proportions.

L'établissement de statistiques sérieuses est encore fort difficile faute d'état civil ; les premiers recensements numériques et nominatifs ne présentaient qu'une base sans grande valeur, en raison du nombre d'habitants qui y avaient échappé. Petit à petit les dénombrements sont devenus de plus en plus serrés et complets, aussi ai-je pro-

fité d'un travail précis effectué en 1926 pour recommencer l'opération en 1930 ; par des rapports entre des données recueillies à trois années et demie de distance, des éléments démographiques moins incertains peuvent être établis.

La région observée n'a pas été à l'abri des épidémies. Au Faguibine, la récurrente est apparue au cours du premier trimestre 1929 faisant plus de 30 victimes, mais, connue à temps, elle put être enrayée rapidement grâce à un épouillage massif des habitants et de leurs villages, opération ayant intéressé plus de 20.000 personnes. La variole dont la recrudescence date de 1928 fut soigneusement cachée au début ; généralisée en 1929-30, une lutte sérieuse fut entreprise, et, après plus de 70.000 vaccinations, l'épidémie put être jugulée, mais les quelques villages premiers atteints avaient été durement punis de leur manque de confiance en notre action, car les décès y furent nombreux et contrebalancèrent l'accroissement constaté dans les autres agglomérations.

Enfin la lutte contre les maladies sociales et contre les errements suivis dans la pratique des accouchements par les matrones, et dans l'entretien des enfants par les mères, est encore peu opérante faute de moyens suffisants, sauf à Diré et Goundam, où un dispensaire dans chacun de ces centres exerce son action.

Les chiffres statistiques suivants ont été relevés dans le gros village de Bintougoungou pris comme exemple ; il présente des conditions moyennes permettant de considérer le travail comme le reflet de la situation générale du cercle de Goundam ; le chiffre de la population y dépasse 2.500 âmes.

La période d'étude va de fin octobre 1926 au 3 mai 1930, soit durant 3 ans et demi ; la comparaison donne les différences suivantes :

	9 à 59 ans.			Jusqu'à 8 ans.			60 ans et plus, infirmes.	Totaux généraux.
	Hommes.	Femmes.	Totaux.	Garçons.	Filles.	Totaux.		
1 <sup>er</sup> novembre 1926..	836	837	1.673	226	240	466	74	2.213
1 <sup>er</sup> mai 1930.....	882	945	1.827	323	308	631	95	2.533
Différences .....	46	108	154	97	68	165	21	340

Pour 2.213 nous avons une augmentation de 340 âmes. Ce chiffre comprend les apports par supplément d'immigration sur émigration, et les quelques individus qui avaient échappé au dénombrement de 1926 et ont été récupérés en 1930.

Pour tabler sur des chiffres plus précis je ne calculerai que sur les décès signalés depuis octobre 1926 et les naissances que nous permet de relever le recensement de 1930 ; en 1927-28-29 et durant les quatre premiers mois de 1930 il est né 360 enfants, soit 102 de moyenne pour 12 mois ; ce chiffre paraît sérieux ; nous retrouvons une proportion supérieure à Goundam où, depuis plus d'un an, la sage-femme éduquée à l'école de médecine de Dakar assiste à la satisfaction générale toutes les femmes enceintes ; les tableaux ne portant que l'année de la naissance, je considère que les deux derniers mois de 1926 ont donné la même proportion, soit 17 naissances ; au total pour 3 ans et 6 mois nous avons 377 naissances ; si nous en déduisons les décès pendant la même période, soit 140 unités, nous avons une différence de 237 âmes, ce qui représente véritablement l'excédent démographique, soit 10,70 % pour 3 ans et demi ou 3,05 % pour un an, pourcentage remarquable qui, s'il persistait, doublerait la population en 33 ans, et ce, malgré un pourcentage de décès de 1,80 % ; ce dernier chiffre est inférieur à la réalité, car il ne comprend pas la mortalité des enfants nés et disparus entre 1926 et 1930.

Ces constatations ne sont pas superficielles, nous les retrouvons avec les mêmes proportions dans les nombreux villages protégés contre la variole ; à Goundam, ville de 6.000 âmes, où nous luttons, quoique bien faiblement encore, contre les maladies sociales mais où, par contre, l'action de la sage-femme est heureusement acceptée

par tous et remarquablement efficace, les résultats sont meilleurs encore.

Si nous examinons les chiffres de plus près, nous voyons que les proportions d'accroissement sont bien supérieures chez les enfants de moins de 8 ans que chez les habitants âgés de 9 à 59 ans, soit 9,20 % pour les derniers et 35,40 % pour les premiers ; chez les indigènes de 60 ans et plus l'accroissement est de 28,37 % ; ces évaluations sont moins absolues, car elles contiennent aussi un élément représenté par le scrupule de ne pas tomber dans le travers de vieillir les enfants approchant 8 ans dans un but fiscal, 8 ans étant l'âge limite fixé pour la perception de l'impôt, tout comme rajeunir les vieillards de 60 ans, âge limite également.

On peut en déduire qu'il y a tendance à une augmentation, les hautes eaux ayant permis la mise en culture de plus vastes surfaces tout en augmentant le rendement de la pêche ; nous le devons aussi au développement de l'assistance médicale indigène, dont l'action fut particulièrement vigoureuse dans la lutte contre le typhus récurrent et la variole.

La mise en valeur rationnelle des centaines de milliers d'hectares, utilisables comme nous l'avons vu, et l'organisation de la lutte contre les maladies sociales par une organisation plus complète de l'assistance médicale indigène, favoriseront certainement l'accroissement de la population.

Les possibilités d'extension des agglomérations sont insoupçonnées ; la tradition indigène, dans les environs de Kabaïka, gros centre songaï d'un millier d'habitants, situé à l'est de Diré, sur la zone deltaïque du Gourma, conserve le souvenir de nombreux emplacements de villages abandonnés de longue date ; j'ai demandé sur place des renseignements au chef du village qui, sans hési-

tation, m'a donné les noms des anciennes agglomérations traversées, en précisant que leurs chefs étaient tous représentés par des descendants rassemblés actuellement à Kabaïka ; ce centre à l'époque était le chef-lieu du groupement. Il y avait alors 333 villages dont la population moyenne pour chacun était égale à celle qui a survécu de nos jours, soit 1.000 habitants : la même surface de terrain entretenait donc 333.000 âmes.

Je veux bien admettre que la légende ait considérablement grossi le chiffre réel, mais, même si nous réduisons de neuf dixièmes, 33.000 âmes ont vécu là où végètent maintenant 1.000 sédentaires ; il n'en faudra pas tant pour rendre à cette région sa richesse passée.

Il existe des mouvements de migration, les régions les plus riches attirent le surplus de la population des régions pauvres. Nous avons à Goundam un phénomène de ce genre, véritable exemple de colonisation indigène ; il s'agit du canton de Bourem-Goundam, appelé ainsi pour le distinguer du Bourem, subdivision du cercle de Tomboactou, situé à 400 kilomètres plus en aval sur le Niger, vers Gao. Le point de départ de l'émigration est d'ailleurs ce Bourem aval, pays pauvre, aux ressources insuffisantes pour assurer la subsistance d'une population très prolifique.

Le mouvement est antérieur à la conquête française ; les premiers émigrants partis en pirogue demandèrent asile à leurs frères songaï, premiers occupants de cette partie du delta appelé Hari-couna, en aval de Diré ; il y eut entente et, moyennant redevance, les nouveaux arrivants obtinrent des terres vacantes, installèrent des villages, lesquels, depuis, se sont multipliés et étendus au point de former un canton de 13 villages, abritant une population de près de 4.000 habitants.

Les immigrants restent en relation avec leurs

parents du pays d'origine, où ils vont encore chercher femme ; le mouvement continue lentement, il est devenu un problème politique à résoudre, problème qui trouvera sa solution dans le développement des possibilités économiques de cette partie deltaïque du Niger.

Les éléments d'appréciation manquent pour la race blanche, les recensements encore trop imprécis ne permettent aucune approximation.

Chez les nomades les principes élémentaires de l'hygiène sont plus complètement méprisés que chez les noirs ; ceux-ci reconnaissent, en général, la nécessité de la propreté corporelle ; ils sont soumis aux ravages des maladies épidémiques avec la même intensité et sont davantage sensibles à la tuberculose ; soumis moins directement à notre action, l'assistance médicale ne touche qu'un petit nombre d'individus.

Chez les imageran, la coutume de l'engraissement des femmes rend celles-ci peu prolifiques sinon stériles, aussi la caste noble targui, encore atteinte par les vendettas de famille à famille ou de tribu à tribu, paraît en régression sensible.

Le mal est moins grand chez les Imrad et les Maures, tout comme dans la caste serve de race noire ; ces derniers paraissent bénéficier d'une natalité égale à celle des sédentaires, mais ils souffrent d'une mortalité bien plus considérable en raison de leur vie plus primitive ; le mouvement démographique des bellahs organisés en villages sédentarisés est analogue à celui des sédentaires.

#### 4° L'Islamisme

a) *Extension et influence chez les diverses races.* — Tous les peuples de la région des lacs pratiquent la religion musulmane ; pour rencontrer des païens il faut aller jusqu'à la falaise de Bandiagara où vivent les montagnards Habé ou Cado.

Les pratiques rituelles sont exercées plus ou moins ostensiblement, avec plus ou moins d'assiduité, mais tous les habitants affirment hautement leur croyance en Allah et en son prophète Mahomet.

Il n'est pas surprenant que l'action tentée par les Pères Blancs à Tombouctou ait été infructueuse et abandonnée.

Depuis la fin de la grande guerre les pasteurs américains ont installé une mission dans cette ville, mais leurs méthodes différentes et leurs manifestations sur la voie publique ne paraissent pas plus heureuses, bien au contraire. Les indigènes les entourent parfois lorsqu'ils chantent leurs psaumes sur la place du marché, toutefois l'impression produite sur les assistants n'est peut-être pas celle qu'escomptent les officiants : les premiers assimilent ces chants accompagnés par des instruments bruyants, flûtes ou piston, à un tam-tam, et les exécutants à des griots ; si les indigènes mêlent leurs battements de mains et leurs onomatopées aux chants psalmodiés, ce n'est pas à la suite d'une élévation de l'esprit vers la divinité, mais dans une intention joyeuse et purement profane.

Aussi la considération réelle dont jouissent nos religieux français, appelés marabouts toubabs, n'a pas été étendue aux zéloteurs de la foi américaine, auxquels est dénié ce titre de marabout ; j'avoue qu'en entendant les commentaires indigènes concernant les représentants anglo-saxons de la religion protestante, j'aurais préféré qu'ils fussent différents et plus respectueux à l'égard d'Européens.

Ces pasteurs ne sont certainement pas sans avoir compris l'attitude de la population à leur égard, mais il est évident que leurs largesses, facilitées par des moyens inconnus de nos Pères Blancs, leur attirent des clients intéressés, beau-

coup plus que la persévérance de leurs méthodes faites pour d'autres races.

Les musulmans sont trop fiers, à la suite de ces manifestations, d'évoquer l'attitude de leurs directeurs religieux toujours dignes et repliés sur eux-mêmes en une contemplation tout intérieure.

Les races et castes opprimées, avant notre conquête, devaient à l'islamisme un peu d'espérance et de satisfaction morale, et surtout une protection quelquefois utile, grâce au droit d'asile, respecté d'autant plus fidèlement que le marabout, auprès duquel l'appelant s'était réfugié, était influent.

La religion a, avec une efficacité limitée mais réelle, constitué un frein aux excès des nomades. C'est sur les touareg que cette action était la moins puissante, car la caste noble, trop portée à l'admiration de la force, n'admettait que très irrégulièrement la contrainte spirituelle de ses marabouts, auxquels elle abandonnait avec indifférence les pratiques rituelles ; cette indifférence, fréquemment goguenarde, était mêlée de la crainte mystérieuse des ignorants, crainte mise à profit avec plus ou moins de bonheur par la caste religieuse.

Les peuples assujettis, et parmi eux les sédentaires songaï, ont été plus attirés par les avantages spirituels de l'islam et les consolations qu'ils lui demandaient ; les peuples suzerains : les peuhls, les touareg et les maures, ont cherché également à en faire un levier politique pour accroître leur puissance, mêlant le temporel au spirituel.

Les manifestations sont plus extériorisées chez les sédentaires, ceux-ci ont des mosquées qui sont les bâtiments les mieux exposés et les plus grands de leurs villages, chez eux les prières et les fêtes rituelles sont observées le plus régulièrement, avec le plus d'apparat et le maximum d'affluen-

ce ; il en est de même chez les peuhls qui y ajoutent plus de mysticisme et de fanatisme, leurs marabouts plus intelligents et lettrés étant plus aptes à influencer les masses.

Chez les maures la science théologique est très poussée, certains lettrés ont des connaissances fort étendues, ils possèdent des bibliothèques qui s'évaluent en charges de chameaux et qui sont de vrais instruments de travail ; la pratique religieuse est d'apparence moins superficielle, plus sincère, l'ostentation ne leur paraît pas un but suffisant. Ils ont eu de tout temps des marabouts fameux dont l'influence avait un rayonnement remarquable, ils ont fait de Tombouctou un centre religieux connu dans le monde islamique.

Le plus extraordinaire de ces zéloteurs fut Cheik el Moktar el Kébir qui fonda vers 1750 une sous-secte affiliée à la secte Quadria ; sa renommée gagna l'Afrique du nord et son influence devint telle qu'il protégea à plusieurs reprises Tombouctou, par sa seule présence, contre les tentatives de pillage des touareg.

Le marabout targui, par contre, a une science limitée à peine à l'étude du Coran ; la religion, pour lui, est plus près des pratiques matérielles de charlatanisme que de l'élévation morale de l'esprit ; le maraboutisme est davantage un métier qu'un état d'âme. C'est chez ces berbères que l'on trouve les plus grands fabricants de talismans auxquels ils confèrent toutes sortes de propriétés. Le besoin et l'appétit aidant, ils ne se contentent pas d'attendre le client, mais se transforment en véritables commis voyageurs pour aller le relancer.

Arrivé dans un campement, le Kel-es-Souk saura provoquer le versement de l'aumône en mettant à profit l'ignorance de son interlocuteur riche ; il lui parlera, par exemple, de sa mauvaise mine et lui annoncera sa mort prochaine, le chef

de tente effrayé le suppliera d'intervenir auprès de Dieu en sa faveur ; après s'être fait prier comme il convient, notre marabout consentira, moyennant un prix honnête âprement discuté, soit 2, 3 ou 4 vaches, à confectionner un gris-gris souverain contre la terrible maladie décelée chez le bénéficiaire ; notre homme sera d'autant plus sûr de son fait qu'il aura choisi une dupe solide ; cette dernière, sauvée aussi miraculeusement, ne se fera pas faute de chanter les louanges de son protecteur, elle criera d'autant plus fort qu'elle aura payé plus cher.

Ces talismans consistent en de simples feuillets de papier, sur lesquels sont écrits en arabe des versets ou partie de versets du Coran ; suivant le prix, la confection en sera plus ou moins longue et suivie de manifestations plus ou moins théâtrales.

Les ventes seront d'autant plus actives que la situation sera plus troublée ; vendettas entre familles ou entre tribus, bruits de luttes éventuelles contre l'envahisseur Franc sont éminemment profitables, car nous avons vu que les guerriers attachent une importance sérieuse à la protection, au moyen de tuniques en toile parsemées de sachets contenant des gris-gris ; aussi n'est-il pas surprenant de trouver à la base de chaque querelle intestine, ou de chaque mouvement politique, les agissements des marabouts.

L'exemple le plus frappant fut celui du thaumaturge Mohamed Ahmed, appartenant au groupement Kel-es-Souk.

En 1916, cet individu fit une propagande active contre notre occupation, la guerre européenne paraissait propice aux touareg pour déclencher un mouvement de révolte ; Mohamed Ahmed s'attacha à lever les dernières hésitations, il affirma que les fusils de nos troupes cracheraient de l'eau et non des balles ; d'accord avec quel-

que compère, il fit tirer sur sa personne et, de son boubou, fit tomber des balles qui paraissent être arrivées sans force jusqu'à lui ; il fit cailler du lait en quelques minutes au moyen d'une présure quelconque ; par un acte de prestidigitation il changea en sang et en lait l'eau de deux calebasses ; il simula des conversations avec Dieu ou Mahomet en des crises extatiques ; la confiance en lui devint irrésistible malgré l'intervention du marabout Kounti, Cheik Alouata, descendant direct de Cheik Moktar el Kébir.

Cheik Alouata, dont l'intelligence et la loyauté avaient déjà été signalées par Hourst, était d'accord avec le commandant Cauvin, alors en expectative avec ses troupes à Gao ; il décida de se rendre à ses risques et périls auprès de Mohamed Ahmed qui avait rassemblé les guerriers touareg Oudalen et Kel-Gossi ; il lui exposa les dangers de sa tentative et, en tête à tête, lui reprocha ses artifices à l'égard des guerriers ignorants ; il invoqua l'autorité de son père, Hammadi, dont tous deux avaient été élèves ; n'obtenant pas de résultat, il proposa aux guerriers de leur démontrer que les fusils des Français ne cracheraient pas de l'eau, en utilisant un mousqueton que lui avait confié le commandant Cauvin. Mohamed Ahmed s'interposa et affirma que l'expérience n'aurait aucune valeur, l'arme étant tenue par un croyant et non par un infidèle ; Cheik Alouata, écoeuré, annonça la défaite certaine aux rebelles et se tournant vers son ancien condisciple le rendit publiquement responsable du sang qui allait couler ; il rentra à Gao prévenir de son insuccès, annonçant à son arrivée que la parole était aux armes.

Par la suite, les touareg en rébellion ouverte s'en furent s'écraser follement, au sud, contre la colonne de Dori commandée par le capitaine Fourcade, les pertes furent sévères ; battus par

des fusils et des mitrailleuses ayant craché des balles, les survivants se retournèrent contre leur marabout, celui-ci leur reprocha d'avoir attaqué trop tôt, en un jour qu'il avait déclaré néfaste, mais il dut s'enfuir pour assurer sa protection.

Cette défaveur fut de courte durée et Mohamed Ahmed retrouva toute son influence, il fut caché contre nos recherches ; par la suite, ayant bénéficié d'une mesure de clémence, il retrouva ses aumônes fructueuses et reste toujours sous une surveillance discrète mais vigilante.

Cheik Baye, cousin de Cheik Alouata, et comme lui titulaire de la baraka de Cheik Moktar el Kébir, lors d'une visite que lui fit en 1927 notre thaumaturge impénitent, fut écœuré à son tour ; il refusa de le voir et lui tourna le dos ; cette attitude réprobatrice de la part du marabout de l'Adrar des Iforâs, aimé de tous pour sa science et sa sainteté, porta un coup sensible à l'autorité de Mohamed Ahmed ; ce fut un des derniers services que nous rendit Cheik Baye avant de mourir.

L'influence de la religion sur nos sujets de cette partie du Soudan n'est pas négligeable, elle s'exerce d'une façon différente suivant les races et leurs caractères, c'est un facteur dont il faut tenir compte et qui mérite une étude sérieuse.

Les croyants sont d'autant moins à craindre qu'ils sont plus intelligents.

Les personnalités religieuses sont nombreuses, quelques-unes ont une influence étendue comme nous le verrons au paragraphe suivant. En général, cantonnées dans l'étude de leurs livres, celles qui sont réellement instruites se rapprochent de la vie contemplative et n'aspirent qu'au calme et à la tranquillité, ainsi qu'à la liberté de l'exercice de leur ministère. Elles représentent une force aux ramifications étendues qu'il serait maladroit de méconnaître, car nous risquerions de la voir

se tourner contre nous. Elles sont connues et, sauf exception, méritent notre bienveillance ; quelques-unes, en raison de leur conduite exemplaire et de leur âge, doivent être traitées avec respect.

Cette force, que l'on pourrait de prime abord voir grandir avec ombrage, peut devenir un auxiliaire précieux pour l'éducation des races primitives ; elle peut nous faciliter l'accès des cœurs simples mais perfectibles, et au besoin nous aider dans la lutte contre les mauvais bergers comme celui qui se dressa contre nous en 1916 ; les autorités militaires de l'époque l'avaient bien compris ; le résultat, en raison des circonstances, ne parut pas immédiat, mais il est certain que l'intervention du marabout chef des kounta, Cheik Alouata, encouragea les indécis à rester calmes, ce qui nous évita un mouvement généralisé, en retenant les Kel-Temoulaït et les Irréganaten soumis plus directement à l'influence de la baraka bienfaisante.

b) *Les sectes.* — Au sommet de la boucle du Niger deux grandes sectes se partagent les fidèles, les sectes Tidjani et Quadria ; la Senoussia n'est représentée que par quelques individus à l'est, dans la région de Gao, il s'agit surtout d'immigrés Haoussankés, originaires de Nigéria ; enfin un groupement indépendant, celui des Kel-Anassar, n'est rattaché à aucun groupement et ne se recommande d'aucun saint.

*Tidjani.* — Les sectateurs de Sidi Mohammed Tidjani sont nombreux chez les sédentaires songaï, les peuhls et les touareg Kel-Haoussa et Tenguerreguif.

Le mouvement rénovateur dit « des onze grains » n'a pas eu d'adepte dans cette partie du Soudan, les fidèles s'en tiennent aux « douze grains » et suivent l'influence de leurs chefs religieux.

Le conflit consiste dans la répétition de la prière appelée « la perle de la perfection » que les uns prononcent 12 fois, et que d'autres, les réformateurs, prétendent plus orthodoxe de prononcer 11 fois ; cette querelle paraît anodine, mais elle revêt un caractère grave du fait que les marabouts, prétendus puristes, en font davantage une question personnelle en cherchant de cette façon à étendre leur influence à leur profit ; ils n'hésitent pas à prêcher la violence pour arriver à leurs fins ; l'un d'eux a provoqué des événements graves en Mauritanie ; nous voyons encore là l'intérêt que nous avons à soutenir les personnalités religieuses dont le passé de droiture et de loyauté est garant de la conduite future.

Dans le cercle de Goundam vivent deux marabouts titulaires de la baraka, l'un Attikou Mahaman, touareg chérif sédentaire, chef du canton de Koro, l'autre Baba Sidia, imam de la mosquée de Diré.

Attikou Mahaman est intéressant par ses qualités de pondération et de bon sens, il jouit d'une grande autorité spirituelle et son influence s'étend aussi bien sur les sédentaires que sur les nomades. C'est à lui que nous devons en partie la réorganisation sociale des groupements sédentaires coutumiers ; appelé par les notables au commandement du gros village de Koro, autrefois chef-lieu d'un canton, il accepta d'étendre son commandement temporel, et compléta avec adresse et patience l'action de notre autorité dans ce sens ; le groupement ayant été reconstitué dans sa main, cet exemple heureux influença les autres sédentaires ; le travail politique mené depuis des mois put donner les résultats recherchés au bénéfice général de la population, car il accélère la reconstitution des élites.

Attikou Mahaman tient sa baraka de son grand-père Attaher Youssoufou, ce dernier la te-

nait directement d'El-Hadj-Omar qu'il avait été secourir, alors que le futur conquérant peuhl, retour de la Mecque, avait perdu son dernier chameau et était sans monture dans le Gourma.

Le souvenir de notre ennemi El-Hadj-Omar est resté vivace, il a pris figure de grand saint, et son tombeau est l'objet à Bandiagara d'un pèlerinage de la part des membres de la secte Tidjani ; ses descendants restent en relation entre eux, qu'ils soient au Sénégal, au Soudan ou à la Mecque, et contribuent pour beaucoup à entretenir la mémoire de leur grand aïeul ; ils n'en conservent pas moins d'excellents rapports avec les autorités françaises, plusieurs d'entre eux ont honorablement servi la France, que ce soit dans l'armée ou dans l'administration civile.

Attikou Mahaman a la réputation d'un homme instruit, il enseigne les principes de la religion et ses arrêts sont écoutés, il règle de nombreux litiges même entre indigènes qui ne dépendent pas du commandement que nous lui avons confié.

Baba Sidia prétend détenir sa baraka de Sidi Mohamed Tidjani, par une transmission effectuée de maître à élève, en remontant au Tunisien Taher Founsi, premier dépositaire direct ; originaire des Kel-Araouan, il s'attribue une ascendance arabe lointaine.

A la suite d'un pèlerinage récent sur le tombeau d'El-Hadj-Omar à Bandiagara, le bruit court que ses prières lui ont attiré la bienveillance du disparu. Intelligent, lettré, quoique encore jeune, il paraît susceptible d'acquérir une influence sérieuse ; il a toujours été l'objet d'appréciations élogieuses de la part de nos autorités, qu'il approche fréquemment à l'occasion de ses fonctions d'assesseur près le Tribunal indigène du 1<sup>er</sup> degré de Goundam.

*Quadria.* — Les sectateurs quadria se recrutent en grande majorité chez les nomades maures et touareg. Les marabouts se rattachent tous à la sous-secte Moktaria dont le fondateur est le kounti Cheik Moktar el Kébir. Le Moktaria a essaimé de Tombouctou jusqu'en Afrique du Nord, son influence est restée puissante grâce à l'action des descendants du fondateur, dont deux, disparus depuis peu, ont toujours entretenu des relations confiantes avec nos autorités militaires. L'un Cheik Baye résidait dans l'Adrar des Ifrâs, subdivision de Kidai, sa renommée avait gagné le désert au nord et à l'ouest, ses biens étaient respectés par les pillards venus du Sud-Marocain ou de Mauritanie ; si par erreur quelque personne de son entourage était molestée ou des chameaux de ses troupeaux enlevés, dès le fait connu, un dédommagement correspondant lui était adressé avec des excuses ; les Européens qui l'ont approché ont toujours été frappés par son intelligence, sa loyauté et la sincérité de son caractère.

Dans le Gourma, sur les rives du lac Garou, à Daga-Guiré, vivait Cheik Allouata que j'ai bien connu. Il commandait un groupe kounti installé dans cette région ; cousin de Cheik Baye et descendant en ligne directe de Cheik Moktar el Kébir, il était de teint très foncé, par suite du mélange de sang que la loi du prophète autorise avec les servantes, quelle qu'en soit la race.

Sa baraka était recherchée et son influence spirituelle s'étendait en Haute-Volta, au Soudan dans les cercles de Bandiagara, Niafunké, Goundam, Tombouctou, Rharous et Gao ; il enseignait les principes de la religion, le groupe de ses talibés était en moyenne de 20 à 30 individus, dont certains venaient de très loin puisqu'il y eut des originaires du Sénégal.

Décédé en 1926, il fut remplacé par son fils

Baba-Ahmed, lequel mourut à son tour en 1929. Un autre fils, Hammadi, jeune encore, hérite de la baraka paternelle, mais il doit gagner par sa conduite et ses actes la confiance des croyants ; après une période plus ou moins longue, les clients spirituels de son père lui resteront fidèles, ou se détourneront attirés par une ou des influences qu'ils auront jugées préférables.

Ce sont mes premières relations avec Cheik Alouata, en 1925, qui me firent comprendre l'importance politique des personnages religieux et l'étendue de leur action sur les fidèles qu'ils approchaient.

Venant de Tombouctou, j'étais en route pour Hombori le chef-lieu du cercle à l'époque ; au campement de Daga-Fifo, ce marabout chef de tribu, sur qui je n'avais encore que des renseignements sommaires, vint me rendre visite, mais il fut de la part de la population l'objet d'une réception beaucoup plus chaleureuse que celle qui m'avait été faite auparavant ; je fus désagréablement impressionné ; les événements de 1916 et la part qu'y avaient prise les chefs religieux touareg m'amènèrent à un rapprochement fâcheux, mêlé d'une question d'amour-propre ; les gardes qui m'accompagnaient solèrent Cheik Alouata avec déférence, mon cuisinier brave bambara, farouchement païen cependant, se crut obligé de me prévenir que le chef qui se présentait était grand et bon, attribuant au mot bon le sens indigène de nombreuses qualités ; je gardai mes réflexions défavorables pour moi, mais me promis de contrôler sérieusement les faits et gestes du personnage.

En route, les jours suivants, des bribes de renseignements, saisies de temps en temps, m'amènèrent à comprendre qu'il y avait là une force, qu'à tout prendre elle ne paraissait pas s'exercer dans un sens dangereux pour notre autorité,

elle semblait se cantonner sur le territoire religieux ; je songeais déjà à étudier la question avec un état d'esprit différent.

Rendu à Hombori, mon prédécesseur, l'Administrateur Lugeol, en me passant le service, m'encouragea dans ma nouvelle orientation ; enfin l'Adjoint principal Pierret, mon collaborateur, m'apporta des éléments précieux qu'il avait acquis grâce à ses relations personnelles avec le Cheik ; ses impressions étaient de premier ordre puisque sa connaissance parfaite du dialecte maure lui évitait le truchement d'un interprète.

Par la suite je fis prévenir le Cheik et lui demandai de venir me voir parce que je désirais mieux le connaître ; malgré la saison qui obligeait à parcourir 120 kilomètres sans eau, lui me fit confiance, il vint. Je goûtai fort le geste, car il était trop fin pour ne pas avoir compris l'impression première que j'avais eue à Daga Fifo ; nos relations furent tout de suite empreintes de considération mutuelle, et depuis je ne me suis jamais repenti de sa collaboration et de ses conseils.

Sa connaissance du pays et de ses habitants me permirent de régler avec bonheur bien des problèmes de politique indigène, il était beaucoup plus guidé par ses tendances altruistes que par des sentiments personnels. Les caractères de ce genre sont moins rares qu'on pourrait le croire, mais il faut avoir la chance de les connaître et de pouvoir leur permettre de se dévoiler en confiance.

Au cours de nos conversations j'ai été très étonné de l'étendue de ses connaissances, ses lectures des auteurs et historiens arabes le rendaient très intéressant à entendre. A l'occasion d'un échange d'idées sur les relations passées de notre race avec les peuples arabes, il évoqua la bataille de Poitiers, s'étendit sur l'expansion irrésistible

de l'islam à l'époque, dont les armées, toujours victorieuses, semblaient appelées à assujettir le monde ; mais elles rencontrèrent la race franque ; dans une bataille mémorable, les guerriers invincibles sur leurs montures rapides trouvèrent devant eux des hommes aux longs cheveux blonds, aux yeux bleus, qui, attendant de pied ferme, brisaient cuirasses et casques à coups de hache et de masse d'arme.

Le sabre islamique fut brisé définitivement à l'occident conclut-il, nos sangs se mêlèrent, car après avoir, selon les lois de la guerre, capturé les femmes franques, les arabes abandonnèrent leurs femmes musulmanes aux vainqueurs occidentaux ; c'est pourquoi, affirmait-il, certains de nos grands écrivains déclarent que, de tous les Européens, c'est avec le Français que le musulman est le mieux capable de s'entendre.

La civilisation chrétienne de l'Afrique du Nord que j'avais évoquée une autre fois n'avait à son avis que beaucoup moins d'importance ; elle avait été incapable de résister aux hordes barbares sans foi ni loi, il ne saisissait pas l'intérêt que nous attachions au fait d'un autre peuple qui n'avait pas su étendre ni maintenir sa puissance.

Le choc de Poitiers reste un des événements capitaux de l'histoire, à lui remonte le prestige de notre race dans le monde islamique ; alors que les musulmans continuent à étendre leur empire à l'orient, leur régression en Europe date de 732. Le mélange de sang est une petite satisfaction qu'ils s'accordent pour justifier davantage les qualités qu'ils nous reconnaissent ; il en reste d'ailleurs des traces dans certains patronymes méridionaux : Bénazet, Bénézech sont des transformations de ben Ezzet ; Benaïs, Benays, de ben Aïcha ; Amar n'est pas déformé du tout ; Correch est en français la reproduction de Correich,

Correïchi, etc.; le type physique est encore remarquablement représenté.

La conquête romaine, antérieure à l'hégire et à la divulgation de la vérité par Mahomet, est moins connue et moins prestigieuse car elle fut annihilée par la victoire des barbares. Les musulmans ne comprennent pas que nous l'invoquions alors que notre prestige personnel est actuel, positif et le surpasse à leurs yeux.

La civilisation romaine fut un élément extrêmement important à l'origine de la nôtre, mais il n'est pas resté le seul; le creuset français est en perpétuel travail, sa force est de ne pas être immuable comme l'est devenue la civilisation arabe, ni orgueilleux comme le fut la civilisation romaine. Le caractère assimilateur du Français fait qu'il recherche et étudie les avantages de chaque organisation; si nous nous en rapportons à l'histoire, il n'hésite pas à adopter chez le vainqueur ou le vaincu ce qu'il y a de meilleur pour en faire son profit.

Le musulman lettré, positif, ne peut saisir que nous invoquions une époque qui n'a pas su conserver sa puissance, alors que notre organisation, depuis Poitiers, il y a 1.300 ans, au lieu de décroître, n'a fait que se perfectionner et gagner en étendue et en puissance dans tous les domaines.

Il semble effectivement que l'étalage de notre érudition ne soit pas heureux, et n'ait rien de commun avec notre politique d'expansion; ne faisons pas abstraction des erreurs de la Rome antique, ne tombons pas dans celles de la civilisation arabe, subitement arrêtée dans son évolution par l'admiration d'un passé considéré comme une perfection inégalable.

A l'ouest du Faguibine est un autre marabout maure, Badi ould Cheik, chef de la tribu des Ideylouba; retiré dans une région que nous connaissons mal, dépendant des trois cercles de Né-

ma, Niafunké et Goundam, nous n'avons que des renseignements imprécis sur la valeur et l'influence de ce chef religieux. Affilié Moktaria, sa renommée paraît très étendue et son action spirituelle dépasse sa tribu, elle atteint Kel-Antassar, les Tormoz et des nomades de Néma. Les pillards Regueibat respectent ses gens et ses troupeaux : profitant de cette situation, il est arrivé à des maures surpris par un mechbour de se déclarer Ideylouba pour profiter de la protection de Badiould Cheick. Ce marabout vit confiné dans son ministère peu intrigant, il paraît rechercher surtout la paix et la tranquillité.

Chez les touareg il existe aussi quelques marabouts dignes d'intérêt ; l'un d'eux Sidi el Moktar, chef des Kel-Haoussa, est considéré comme un savant dont la science et la conscience sont appréciées ; la renommée de son père Illigai, dont le tombeau près de Samba Loubé (cercle de Goundam) est vénéré, sa vie exemplaire, lui confèrent auprès des Moktaria une influence active, surtout dans sa tribu, et le respect de tous à l'extérieur. Son attitude est loyale et digne.

Enfin, un Kel-es-Souk, Mohamed Ouanamadior ag Aderdiri, marabout attaché au chef des Tenguerouguif, Chebboun, est également affilié Moktaria ; son influence est répandue chez les touareg Tenguerouguif de Goundam et quelques Irréganaten dépendant de Rharous ; son attitude est moins nette, il fut un fidèle de Mohamed Ahmed le provocateur de la révolte de 1916 dans le Gourma ; lorsque ce dernier fut renié par Cheik Baye en 1929, Ouanamadior s'en serait détaché ; cependant il conserve la tendance à intervenir dans les questions temporelles entre les tribus ou fractions de tribus, intervention où son intérêt passe avant celui de nos administrés.

L'évocation du nom de Chebboun m'amène à faire une diversion concernant ce personnage.

En 1894, à l'arrivée des troupes commandées par le colonel Bonnier, Chebboun était un jeune guerrier, il bénéficiait de la renommée de son père Fondogoumo lequel avait commandé la tribu des Tenguerouif ; à Tacoubao, lors de l'attaque de la colonne venue de Tombouctou, il se distingua en encourageant les imageran à franchir la zériba que les marabouts attaquaient déjà, désireux de reprendre leurs familles détenues en otages ; nos troupes, surprises, furent en presque totalité massacrées, et avec elles le colonel Bonnier et son état-major.

Ce ne fut nullement une bataille où les valeurs s'affrontèrent, mais un coup heureux du sort que les touareg surent mettre à profit. Les guerriers, dont les familles et les troupeaux étaient gardés dans le camp, s'approchèrent la nuit en rampant, ils appelèrent avec de légers claquements de langue leurs bœufs parqués à l'intérieur, ceux-ci se levèrent et marchèrent à la voix de leurs maîtres, renversant les faisceaux formés sur leur passage ; les marabouts s'élançèrent, mettant un terme aux hésitations des imageran en présence d'une colonne aussi importante ; la suite devint un massacre au milieu du désordre que l'on devine ; une grande partie des tirailleurs, incapables de retrouver leur fusil dans la nuit, se trouvaient désarmés.

Après cet événement, Chebboun, comme son père, devint chef choisi par les nomades en raison de sa conduite dans les combats livrés contre nous, une blessure à l'épaule droite en constitue un témoignage visible.

La situation avait été rapidement redressée par le commandant Joffre en janvier 1894, aussi Chebboun a-t-il conservé de lui un souvenir mitigé, où le respect de la force tient une grande place ; il n'a pas été surpris d'apprendre qu'

était devenu le grand chef de nos armées en 1914.

Cette affaire de Tacoubao fit gagner une importance inespérée aux Tenguereguif et à leur nouveau chef Chebboun ; notre considération un peu précipitée augmenta la renommée du jeune guerrier parmi les tribus du groupe Tadmekket. Des conditions telles furent accordées aux vaincus qu'il fut impossible de les maintenir après les événements qui suivirent, et depuis, avec le caractère retors nomade, Chebboun, qui conserve soigneusement les autographes des autorités qui fixèrent ces conditions, ne reconnaît pas que c'est sa conduite même qui nous obligea à les annuler ou à les réduire ; il prétend qu'il a été trompé et, régulièrement, profite de l'occasion la plus futile pour se plaindre et revendiquer l'exécution des clauses périmées.

De ce fait Chebboun est devenu un personnage politique important, c'est l'unique chef targui qui ne soit pas discuté au sein de sa tribu, malgré son âge il conserve une autorité morale bien assise. A une époque antérieure à la grande guerre, elle devint telle qu'il fut d'excellente politique de lui susciter un rival ; ce dernier fut choisi dans la personne du chef des Kel-Antassar de l'ouest, Attaher ag el Medhi, extrêmement intelligent, très fin, mais retors et pas trop embarrassé de scrupules.

Ce personnage utilisé d'une façon magistrale par l'Administrateur commandant le cercle de Goundam, M. de Loppinot, sut grouper aux Kel-Antassar des fractions éparses, il en détacha même du groupe commandé par Chebboun ; maintenant le chef des Kel-Antassar de l'ouest, Mohamed Ali ag Attaher, successeur de son père décédé, forme un contrepois utile à l'influence du vieil amachag ; le moment est même venu de fixer les situations acquises et d'éviter que le

mouvement de bascule ne penche excessivement en faveur du nouveau venu, ce qui susciterait des difficultés contraires.

*Musulmans puristes ou indépendants Kel-Antassar.* — Les Kel-Antassar sont séparés en deux groupements, le moins important nomadise à l'est de Tombouctou, au nord du Niger et au sud dans le cercle de Rharous ; le second riche en hommes, en serviteurs et en troupeaux, est installé au nord et au sud du Faguibine.

Tous se prétendent détachés des Insar qui donnèrent, à Médine, asile à Mahomet chassé de la Mecque ; les quelques familles qui revendiquent cette ascendance seraient donc d'origine arabe ; elles parlent encore un dialecte arabe, mais leur contact avec les fractions touareg qui se sont rattachées à elles, ainsi que leurs mariages avec des filles de leurs vassaux, les ont berbérisées ; elles ont adopté la langue targui qu'elles parlent habituellement, elles emploient irrégulièrement le *litam* et appliquent de très près la loi coranique dans la vie sociale.

Tous les hommes étudient le Coran, quelques lettrés enseignent et plusieurs ont une réputation qui dépasse leur tribu ; ils forment un groupe religieux spécial et se soutiennent fidèlement entre eux ; les deux groupes de l'ouest et de l'est, quoique dépendant de deux circonscriptions administratives différentes, et éloignés d'une centaine de kilomètres l'un de l'autre, ont des relations très étroites, leur vie politique est plus liée que les apparences ne pourraient le laisser croire.

Au point de vue dogme ce sont des puritains, ils appliquent les théories des vainqueurs actuels du Hedjaz, les Wahabites, c'est-à-dire qu'ils affectent de se rattacher directement au prophète ; ils n'acceptent pas l'*Idjma* et renient toute importance à l'effort législatif des grands imans, qui ont étendu et interprété le Coran et la Soun-

na ou vie de Mahomet ; ils déniaient toute influence aux grands saints de l'islam, refusent de considérer les prières que ceux-ci prescrivent comme étant plus aptes à toucher Allah et son prophète ; ils se déclarent capables d'entrer directement en relation avec le ciel, sans intermédiaire. Ils sont ennemis de toutes les sectes dont les partisans sont pour eux des hérétiques.

Avant la conquête, les contacts furent sanglants entre les Kel-Antassar et les Kounta dirigés par les descendants de Cheik Moktar el Kébir ; en dernier lieu les deux partis avaient sollicité l'appui de la puissance des Oullimiden ; ceux-ci, d'abord indécis, restèrent dans l'expectative et répondirent astucieusement que chacun se recommandant de Dieu, l'issue de la lutte déterminerait la vérité, Dieu devant soutenir le vainqueur.

Le combat eut lieu près du Niger, en face de Rhergo, sur la rive Gourma, un peu en aval du nouveau chef-lieu de cercle, Rharous ; les Kounta furent écrasés, et depuis cette époque le dissentiment paraît éteint, les occasions de contact sont réduites en présence de notre autorité en éveil.

Les Kel-Antassar, sous la direction de leur chef Mohamed Ali, fidèle continuateur de la politique de son père Attaher ag el Médhi, ne font pas opposition à notre autorité, ils se reposent au contraire sur notre puissance temporelle pour asseoir leur indépendance et étendre autant que possible leur influence.

### C. — POSSIBILITÉS ÉCONOMIQUES

Les possibilités économiques dépendent de la constitution physique de la région étudiée et des qualités des races qui l'habitent. La partie nord de la région des lacs et sa partie deltaïque sont, nous l'avons vu, relativement peuplées. Il est de toute évidence que la population a été attirée, ou

s'est développée, en raison directe des possibilités de vie qu'elle a rencontrées.

Des éléments politiques sont également à considérer, puisque, selon la tradition indigène, la population sédentaire était autrefois beaucoup plus importante que celle qui lui a succédé de nos jours. Bien des choses ont été écrites ou racontées sur la pauvreté économique de la partie nord de la boucle du Niger, notamment en relation avec le projet de chemin de fer transsaharien : combien ont été basées sur des constatations effectuées sur place, à la source même ?

Quelques opinions nous présentent des conclusions inattendues : c'est ainsi que, dans un article développé par un publiciste italien à l'occasion du projet tripolitain opposé à notre transsaharien, cet économiste représentait comme un argument massue que notre chemin de fer conduirait dans un pays dépourvu d'humidité. La région décrite au titre A du chapitre II semble pourtant assez bien partagée à ce sujet, et dans des proportions telles qu'il soit bien difficile d'en dissimuler l'existence.

Aussi, je me bornerai à relater ce qui existe, ce que j'ai vu et observé depuis des années de pérégrinations lentes et répétées, c'est-à-dire que je présenterai des éléments concrets, facilement contrôlables sur place, laissant à chacun la faculté de déduire l'avenir possible avec les moyens que notre civilisation a su développer et mettre en pratique ailleurs.

### 1° Agriculture

Les méthodes agricoles des sédentaires sont extrêmement primitives ; elles sont encore fort en retard sur celles que les Gaulois pratiquaient avant la conquête romaine : les agriculteurs noirs ignorent l'usage de l'araire et de la traction animale.

Le sol est préparé d'une façon très superficielle par un premier grattage, au moyen d'un instrument, le daba, apparenté à la houe, mais emmanché très court, de telle façon que le travailleur opère constamment courbé vers le sol ; après les semis, un ou deux sarclages conduisent à la récolte. La fumure est inconnue, le sol épuisé est simplement laissé en jachère plus ou moins longtemps afin d'attendre sa régénérescence naturelle.

L'outillage est réduit à sa plus simple expression : outre le daba, nos administrés emploient comme plantoir un bâton pointu, long d'un mètre à un mètre cinquante, avec lequel ils forment le sol pour placer leurs graines en poquets ; pour la récolte un couteau à fil lisse ou en dents de scie, et, pour les transports, soit le panier, soit le bérét ou farda, ce dernier récipient étant à proprement parler un sac fabriqué en nattage de feuilles de doum séchées, sa contenance varie de 40 à 120 kilogrammes.

La traction étant inconnue, ces charges sont hissées à tête d'homme, à dos d'âne ou quelquefois de bœuf porteur ; ce dernier animal est le plus souvent loué aux nomades ; le sédentaire, peu apte au dressage des bovidés, ne possède en général que des ânes.

L'éducation des cultivateurs doit être complétée sur une très large échelle.

Depuis une dizaine d'années cette œuvre a été entreprise, grâce à l'action du Gouverneur Terrasson de Fougère, d'une façon suivie et avec une ténacité qui nous amènera bientôt à la phase des larges réalisations.

Tout d'abord ont été créées des fermes-écoles qui étaient destinées à éduquer des jeunes indigènes, en vue d'en faire des moniteurs agricoles au service de l'administration et des grandes entreprises, ou des paysans éduqués.

Le premier but a été atteint, mais le second apparaît moins fécond, ce qui n'est pas surprenant, car nos jeunes élèves reviennent au milieu d'une masse amorphe où leur acquis prend une allure révolutionnaire en face de l'incompréhension générale ; sauf quelques rares individus soutenus par des chefs intelligents, ils retombent sous l'influence de leur milieu, et sont vaincus par la force de l'inertie qu'ils sont incapables de combattre.

Mais les premiers efforts n'ont pas été inutiles, car les promotions successives sortant des fermes-écoles nous procurent maintenant des contingents sans cesse croissants d'agents indigènes, ce qui nous permet d'étendre l'action administrative directe, seule efficace lorsqu'il s'agit de brûler les étapes et d'économiser des siècles dans l'éducation des peuples arriérés.

Des centres de labourage sont créés dans chaque cercle, installés près du chef-lieu sous la surveillance immédiate de l'autorité qui peut user de son influence dans les meilleures conditions. Des bœufs appartenant en propre aux indigènes sont dressés, et des charrues fournies par l'administration sont mises en service.

Les façons culturales rationnelles sont poursuivies jusqu'à la récolte sur une petite surface de terrain d'abord, avec le maximum de soins, pour lui laisser tout son pouvoir démonstratif ; par la suite l'extension devra s'opérer en tache d'huile et de nouveaux villages ne devront être entrepris que lorsque les premiers auront été entièrement gagnés aux nouvelles méthodes.

Ainsi la répugnance montrée par les indigènes devant les machines des blancs sera plus facilement surmontée ; nous retrouvons d'ailleurs la même opposition en France ; n'avons-nous pas vu nos paysans, beaucoup plus évolués, of-

frir une résistance farouche, non seulement à la charrue brabant-double, mais à la charrue avant-train qui n'a pu encore détrôner l'araire en acier dans certaines de nos provinces ?

C'est pourquoi il ne faut pas, au début, tenter de brûler trop vite les étapes ; le secret de la réussite dans chaque centre est fonction du soin apporté à l'introduction de la première charrue : nécessairement lente d'abord, l'extension deviendra d'autant plus rapide que les premiers usagers auront bien compris les avantages des nouveaux instruments, pour en devenir les meilleurs propagandistes.

Par expérience, j'ai constaté que les cultivateurs locaux font, en premier lieu, une opposition sourde à nos tentatives, c'est à qui soustraira son champ au choix de l'expérimentateur ; puis, ce choix étant fait malgré tout, chacun observe de loin bien convaincu de l'échec qui devra s'ensuivre ; on conçoit alors l'influence désastreuse sur tous en cas de non réussite. Mais par contre une belle venue des plantations, suivie d'une récolte au rendement supérieur à celui obtenu dans les champs voisins travaillés conformément aux usages ancestraux, favorisera beaucoup l'année suivante la reprise des essais.

La charrue augmentera sensiblement la capacité productive de nos administrés ; des surfaces ainsi gagnées nous pourrons réserver une part aux cultures industrielles, sans crainte de diminuer la production vivrière indispensable que la technique au daba permettait à peine d'atteindre. Ce sera un des plus grands bienfaits que notre civilisation aura apportés à nos indigènes depuis la paix française.

\*  
\*\*

Cette amélioration de la production locale sera d'autant plus précieuse qu'il est nécessaire,

comme partout, de lutter contre certains éléments dangereux.

En Europe nous avons les gelées, la grêle, les inondations, la sécheresse ; sur le Niger les gelées sont inconnues, la grêle est rare et négligeable, les inondations sont périodiques et les aménagements tiendront compte de ce phénomène connu ; ces aménagements auront en outre pour but de favoriser l'irrigation, en vue de pallier à la sécheresse à peu près permanente.

Les cultivateurs soudanais seront donc assez bien partagés, mais en revanche ils devront lutter, comme en Afrique du Nord, contre les sauterelles et les criquets.

Il y a là un fléau redoutable contre lequel



LA LUTTE CONTRE LES CRIQUETS EN 1930  
DANS LE CERCLE DE GOUNDAM

nous sommes mal armés ; la nature, heureusement, après avoir fait sentir le poids de sa puissance, fixe un terme à ses manifestations destructives. Les observations faites depuis quel-

ques lustres nous ont fait connaître qu'après 3 ou 4 ans de vols importants, ceux-ci disparaissent pendant un temps assez long, frappés eux-mêmes par un fléau devenu bienfaisant pour l'homme et ses travaux.

L'indigène, fataliste, connaissant cette particularité par expérience, attendait indolemment la fin de la période de recrudescence acridienne, espérant toutefois que les nuages, dans leurs pégrinations, choisiraient le champ du voisin pour s'y reposer et s'y nourrir.

Il est évident qu'en présence d'un vol couvrant plusieurs centaines de mètres de largeur sur des kilomètres de longueur, le découragement s'empare du spectateur ; que faire contre les nuées ?

L'expérience acquise en Afrique du Nord a démontré que la lutte était le plus efficace dans la recherche des œufs après la ponte, et ensuite, si l'on arrive trop tard, dans la lutte contre les criquets 5 ou 6 jours après leur éclosion, lorsqu'ils ont pris leur direction d'ensemble ; mais il faut une organisation parfaite de repérage et de mobilisation des moyens de lutte, il faut surtout des crédits proportionnels aux moyens à mettre en œuvre.

Pour de multiples raisons : densité de population insuffisante, vastes étendues désertiques, ressources maigres, l'organisation de combat est encore peu efficace au Soudan ; toutefois l'étude du mouvement migratoire est poursuivie sérieusement, les quelques moyens accessibles permettent de pallier au fléau acridien dans une certaine mesure près des agglomérations. Les efforts tendent d'abord à repousser les vols vers les régions incultes, qui couvrent la plus grande surface de très loin, la fumée épaisse surtout et les rassemblement bruyants donnent quelque

résultat ; par la suite il est nécessaire d'habituer les habitants à rechercher et à signaler les lieux de ponte, ainsi qu'à procéder à la destruction des œufs et des criquets, chaque fois qu'ils sont accessibles ; l'action de l'autorité s'y est efforcée souvent avec succès.

Il apparaît que les mouvements migratoires suivent surtout le fleuve, la verdure retenant les sauterelles adultes ; bien des vols qui s'abattent sur les rives du Niger ou des lacs y pondent ; j'ai pu constater, lorsque le moment de la ponte correspond avec la montée des eaux, que, même avant immersion, les œufs ne parvenaient pas à éclore ; l'humidité serait donc un élément de destruction puissant, son étude présente de l'intérêt si, au moyen de l'irrigation, il devient possible de détruire les œufs des surfaces de ponte relevées dans la zone aménagée, quitte à y diriger les vols en fin de migration.

\*  
\*\*

Les produits cultivés sont assez nombreux, ils ont été choisis de façon à utiliser au maximum, malgré la technique primaire de l'usager, toutes les conditions de sol, de précipitations et du régime des crues ; les principaux sont les céréales, mil et riz, qui constituent le fond de l'alimentation, puis les grains d'appoint, blé, maïs et orge ; comme textiles végétaux nous verrons le coton et le dâ ; un oléagineux, l'arachide ; diverses plantes potagères, le niébé (dolique), la courge, la pastèque, etc., enfin le tabac.

Les arbres fruitiers, si ce n'est le palmier dattier, sont inconnus ; cependant quelques essais timides ont été tentés par les Européens.

Le nombre des produits connus et acclimatés depuis longtemps n'est donc pas négligeable, certains peuvent se prêter à des développements intéressants.

a) *Céréales.* — *Mil ou sorgho* (soubou en songaï). — Il y a deux variétés de mil : la première est un gros mil blanc, semé dans les bonnes terres premières émergées à la décrue, dès le mois de mars ; la deuxième, mil noir, est au mil blanc ce que le seigle est au blé, elle est plantée dans les terrains moins riches, sert de culture d'appoint et est employée pour la nourriture des animaux, surtout des chevaux.

Le cycle de croissance de la variété locale du gros mil blanc est assez long puisqu'il dure de 5 à 6 mois ; si dans le sud de la colonie la durée des précipitations atmosphériques est suffisante pour mener des semis à la maturation la variété employée, les songaï de la haute boucle ont dû aménager leurs façons culturales pour obtenir le même résultat.

Pour y parvenir, ils affectent à la plante les terres hautes de décrue, suffisamment meubles pour permettre l'enracinement profond ; l'humidité du sol et la proximité de la nappe d'eau facilitent la germination et la croissance lente des premières semaines, ensuite les premières pluies viennent suppléer à l'éloignement de la nappe d'eau qui décroît ; avant fin septembre les premiers épis sont récoltés, alors que les dernières pluies s'espacent et deviennent moins abondantes.

La phase critique se présente en juin et juillet, à la merci d'une décrue trop précoce ou d'une saison pluvieuse trop tardive ; il arrive d'ailleurs que les cultivateurs luttent d'une façon au moins curieuse contre la croissance trop rapide, en mettant leurs animaux au pâturage dans les champs de mil, principalement les veaux et les ânes ; de cette façon, en réduisant la plante, ils diminuent les besoins en eau, et les pieds subsistent plutôt mal que bien jus-

qu'aux premières bonnes pluies, où des repousses rapides s'efforceront de rattraper le temps perdu.

Le gros mil de Goundam est particulièrement prisé des consommateurs locaux, ils lui reconnaissent une qualité et une saveur particulière, à tel point qu'il fait prime sur le marché ; le grain importé, soit de Gao soit de Mopti, et vendu à un prix inférieur n'influe pas sur le cours du produit local, lequel, à un prix plus élevé, reste le préféré. Des tentatives d'acclimatement dans la région de Gao n'ont pas donné de résultat, les semences y subissent une dégénérescence rapide, en présence probablement d'un sol et d'un cycle cultural différents.

Le petit mil ou mil à chandelle est planté sur des terres hautes qui peuvent n'être jamais inondées ; d'une croissance beaucoup plus rapide, 3 à 4 mois, son cycle cultural est compris tout entier dans la période des pluies naturelles ; il n'est qu'une culture d'appoint, soumis entièrement au régime pluviométrique, aussi les surfaces qui lui sont attribuées sont bien moins importantes et inversement proportionnées aux espoirs que donnent les premières plantations de gros mil.

La surface totale affectée, dans le cercle de Goundam, aux ensemencements de gros et de petit mil a été évaluée à 30.000 hectares, la moyenne de production peut atteindre 800 kilogrammes à l'hectare, ce qui donne un volume annuel de 24.000 tonnes, dont 6 à 8.000 disponibles pour l'exportation dans les circonscriptions voisines sous-productrices.

*Riz* (mô en songaï). — Le riz aurait été cultivé de tous temps, si l'on s'en rapporte aux déclarations des indigènes.

Les variétés locales paraissent bien adaptées

au pays et au goût indigène, même auprès des Européens le riz d'importation lutte difficilement contre le produit du pays.

Qu'il s'agisse de la variété de rivière ou de la variété des lacs, le riz est de bon goût, le grain est ferme, translucide, un peu plus long et plus gros dans la variété de rivière, d'une couleur grise, due probablement à un décorticage moins complet que pour le riz importé, ce qui ne lui enlève pas ses qualités au contraire.

Les semis et le repiquage sont également pratiqués pour les riz de plaine (*oriza sativa*), et les variétés flottantes (*oriza fluitans*) apparentées aux riz des grands fleuves des annamites.

Les semis en pépinières, en vue du repiquage, se font en mai ou juin pour les marigots et les bras du Niger, selon l'étage de la rizière à mettre en culture. Après 30 à 45 jours, les plants sont mis en poquets dans la rizière, avant que le flot montant en affleure le niveau, de telle façon que les racines soient à la veille de baigner dans l'eau ; lorsque l'eau pénètre par les passages aménagés dans les diguettes, les plants repris peuvent supporter et suivre une croissance plus rapide du flot afin d'éviter l'immersion. Le niveau de la rizière doit, autant que possible, correspondre à celui du fleuve ; si la retenue est prolongée trop longtemps par la fermeture des digues, le niveau de la rizière étant inférieur ne permet plus l'écoulement en aval, l'eau devient stagnante et la plante meurt étouffée, s'étirole et se dessèche.

Les semis en place, pratiqués plus généralement dans la région de Gao, sont effectués à la volée, en juillet, aux premières pluies, lesquelles provoqueront la germination ; la plante doit croître suffisamment afin d'être assez haute et robuste pour supporter l'arrivée de la crue et

grandir aussi rapidement que le flot pour éviter l'immersion. Cette méthode, employée surtout pour les riz flottants, est plus aléatoire car elle est à la merci du volume et de la répartition des précipitations, comme de la précocité et de la rapidité de la crue.

Auparavant, à l'étiage du fleuve, les rizières ont été grattées au daba, désherbées et les digues réparées et nivelées ; celles-ci sont malheureusement édifiées très sommairement, avec le minimum de terrassement, elles sont souvent submergées avant la récolte et les poissons ayant accès aux plantations causent des ravages redoutables.

Les ouvertures destinées à l'alimentation en eau sont fermées simplement par des fascines, l'usage des vannes est totalement inconnu.

Pour parer aux irrégularités naturelles il existe plusieurs étages de rizières, mais une crue trop inférieure à la précédente entraîne un assèchement ou une insuffisance d'alimentation de celles qui ont été choisies en rapport avec le niveau de l'année précédente ; par contre une crue trop élevée provoque l'immersion et la perte des semis ou des repiquages effectués dans des rizières trop basses.

C'est là que des aménagements hydrauliques rationnels auront une importance capitale pour le développement de cette culture soumise actuellement à tant d'aléas, et cependant si productive qu'elle reste encore préférée des indigènes.

La récolte s'effectue en décembre, les cultivateurs entrant directement dans l'eau ou utilisant des pirogues, suivant la profondeur de la rizière.

Dans les lacs Télé et Faguibine, la variété de

riz la plus répandue est différente et s'apparente au riz de montagne (*oriza montana*).

Les semis en pépinières sont effectués de bonne heure, en mars, dans des terrains humides, au moment où la crue est à son maximum, lorsque le flot est étale ; des arrosages sont nécessaires pendant la croissance, plus ou moins fréquents suivant la rapidité de la décrue ; 30 à 45 jours plus tard les plants bien développés sont mis en place dans 10 à 15 centimètres d'eau, en poquets, de façon à ce que les pieds ne soient complètement asséchés que quelque temps avant la maturité, celle-ci s'effectuant sans dommage en terrain complètement émergé ; la récolte commence en bonne année dans les premiers jours de septembre, elle continue jusqu'aux premiers jours d'octobre pour les repiquages qui ont été les plus tardifs, cette opération ayant été prolongée pendant plus d'un mois, ce qui a permis d'affecter une plus grande surface de terrain en suivant la baisse du niveau des lacs, baisse assez lente et provoquée seulement par l'évaporation naturelle.

Les rendements sont bien supérieurs à ceux du mil, ils dépassent en paddy une tonne à l'hectare, et souvent le double lorsque l'entrée de la rizière a pu être interdite aux poissons.

La surface affectée à cette céréale a été évaluée à 20.000 hectares produisant plus de 25.000 tonnes de paddy, dont 6 à 10.000 disponibles pour les transactions locales.

Ces surfaces de 30.000 hectares en mil et 20.000 en paddy sont interchangeable, c'est une conséquence de l'adaptation aux conditions des crues annuelles : en période de cycle croissant, des champs de mil deviendront des rizières, celles-ci augmentent alors en surface ; en cycle décroissant des rizières deviennent inaptes

à cette culture et sont transformées en champs de mil ou de blé.

*Blé* (alkama en songaï). — Je n'ai pu établir la date d'introduction de cette céréale ; les indigènes prétendent en connaître l'existence depuis très longtemps, et précisément avant la conquête marocaine.

Le fait n'est pas inraisonnable puisque les variétés cultivées appartiendraient aux blés tendres et non aux blés durs comme on l'a prétendu ; or, les variétés les plus cultivées en Afrique du Nord sont des blés durs préférés des Marocains et des Algériens.

L'existence de cette céréale présente de l'importance, non par les possibilités d'exportation, puisqu'il y a pléthore de blé panifiable sur le marché européen, mais parce qu'il indique la qualité de la terre et des conditions agricoles, les blés tendres étant plus exigeants que les blés durs.

L'alimentation du marché ouest-africain donnerait toutefois une marge d'extension intéressante, et permettrait de lutter contre les importations étrangères fort coûteuses.

Des tentatives de panification ont été effectuées par les services de l'Intendance avec des blés de Goundam, le pain était de bonne qualité, mais l'essai a été abandonné le prix de revient n'étant pas suffisamment rémunérateur, davantage en raison des conditions locales de transport et de fabrication, que des qualités de la farine obtenue.

Le blé est pour quelques groupements songaï une alimentation d'appoint, très intéressante en ce que les travaux culturels s'effectuent en partie pendant la période creuse de l'année, au moment où les cultivateurs sont inoccupés.

Le terrain est choisi à proximité immédiate

d'un bras mineur du fleuve, suffisamment profond et encaissé pour qu'aux hautes eaux un espace bien plat reste constamment émergé ; en réalité ce sont des parties du lit majeur qui ne sont inondées qu'en période de cycle ascendant, aux crues exceptionnelles ; des rigoles sont tracées et arrosent des planches de petites dimensions, l'eau étant montée à bras d'homme au moyen de calebasses, dans plusieurs petits bassins successifs installés les uns au-dessus des autres sur la rive, au fur et à mesure de la baisse du niveau du fleuve ; cette façon d'opérer constitue un véritable jardinage.

Dans les lacs du système du Faguibine, Faguibine proprement dit, lacs Gouber, Kaman-gou, Daounas, Aïmabangou, Ebban, etc., l'arrivée tardive du flot montant permet de procéder différemment ; le blé est semé à la limite du niveau descendant, pendant la période d'assèchement par évaporation à la fin de la saison des pluies, le sous-sol humide permet à la plante de croître sans arrosage, par alimentation directe, la maturation arrive assez tôt pour permettre la récolte avant la grande inondation.

Il y a deux époques de semis ; la première, en octobre, est la plus productive, elle permet l'utilisation des dernières pluies pour la germination ; en cas de non réussite, provoquée par la dessiccation après une saison pluvieuse écourtée et des vents nord-est trop chauds, de nouvelles semences sont mises en terre aux premiers froids, en décembre ; la récolte s'effectue sensiblement à la même époque, de mars à avril.

Les rendements sont très intéressants, et, d'après les déclarations des indigènes, bien supérieurs à ceux du mil.

Les études des espèces locales faites à la station agricole d'El-Oualadji, par l'ingénieur agro-

nome Vitalis, ont été également très démonstratives ; par la suite, après l'extension de la bergerie à laquelle a été annexée la station agricole, M. Vincey a obtenu des résultats remarquables en utilisant des espèces de blé importées, en vue de leur consommation en fourrage.

Les songaï mangent le blé en le broyant, faisant une semoule très agréable au goût, les Européens savent varier leur ordinaire en faisant appel à cet excellent produit local.

Des quantités appréciables de blé ont été obtenues sans grands efforts, puisqu'à l'époque des essais de panification tentés par les services de l'Intendance, les différents cercles de la région de Tombouctou ont pu mettre plus de mille tonnes à la disposition de l'autorité militaire.

*Orge* (farka soubou, grain des ânes, en songaï). — L'orge est également connue des songaï et cultivée ; ils lui affectent des terres moins riches, et tiennent compte surtout de son cycle plus court de croissance ; la récolte plus précoce d'un mois environ permet de l'ensemencer dans des terres plus basses, inondées plus tôt, et qui, de ce fait, seraient inutilisables pour le blé.

Elle est consommée par les producteurs comme le blé, en semoule servant à la confection du couscous.

*Maïs*. — L'introduction du maïs sur les rives du Niger ne peut être antérieure à la conquête marocaine, fin du xvi<sup>e</sup> siècle ; la tradition paraît concorder sur ce point.

La plante semble avoir été connue des songaï avant de l'être par les paysans de France : cette céréale, originaire de l'Amérique du sud, fut amenée en Europe par Christophe Colomb, après sa découverte du nouveau monde, à la fin du xv<sup>e</sup> siècle ; sa culture ne fut développée en Espagne qu'en 1535, elle passa en Italie et en Tur-

quie à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, et ne nous revint qu'ensuite en France sous le nom de blé de Turquie.

La variété locale est jaune et plutôt belle ; sa culture est fort intéressante parce que profitant d'un cycle de végétation très court, 3 mois à 3 mois 1/2 ; les indigènes ont su, malgré leur technique des plus élémentaires, lui faire produire deux récoltes par an.

Sa culture n'est guère pratiquée que dans la région du Faguibine.

Le premier semis s'effectue en avril en terre inondée, encore humide ; en fin de croissance la plante bénéficie pour l'épiage des dernières pluies, et la récolte s'effectue en juillet et août ; mais en juillet l'indigène a procédé à de nouvelles semailles, profitant des premières bonnes pluies qui provoquent une germination rapide, les dernières pluies permettant un épiage suffisant, et la maturation nous amène, à fin octobre, à la deuxième récolte, menée à bien après celle du mil.

Cette culture constitue une ressource d'appoint précieuse, le grain est consommé immédiatement ou mis en réserve, suivant les besoins du moment.

L'aménagement par l'irrigation ne pourra être que favorable à son développement.

Les rendements aux dires des indigènes sont beaucoup plus intéressants que ceux du mil.

Des essais de la variété locale du maïs en plante fourragère, effectués à la station agricole d'El-Oualadji, ont donné des rendements qui atteignent le maximum connu.

b) *Textiles.* — *Coton.* — Il existe une variété locale de coton, cultivée en plantations vivaces à la limite des inondations périodiques.

De courte soie, elle est peu intéressante pour

l'exportation, d'ailleurs les indigènes ne la cultivent qu'à titre accessoire, pour leurs besoins personnels.

Les pieds sont peu soignés, conservés durant plusieurs années, ils ne sont remplacés qu'à la limite de production, néanmoins leur existence démontre que la culture de variétés plus productives, soumises à des soins appropriés, est possible.

Une tentative européenne effectuée à Diré, sur une vaste échelle, par la Compagnie de Culture Cotonnière du Niger, a mal réussi puisque l'affaire, après avoir donné de gros espoirs, s'est trouvée en présence de grosses difficultés.

Il ne faut pas en conclure que la culture du coton soit impossible dans la région : l'acclimatement de la variété « sakellaridis » importée d'Égypte fut parfaite, sans dégénérescence, au contraire ; le parasitisme fut réduit, les rendements devinrent au moins égaux à ceux du pays d'origine, et le produit fut coté en conséquence au Havre, sans moins-value.

L'échec est dû plutôt à des raisons financières qui ont peut-être exigé des résultats trop immédiats, ce qui a entraîné des conditions d'exécution à trop courtes vues, à la chute verticale des cours, et aussi, ce qui est inévitable dans une création de ce genre, à des erreurs techniques, dont les conséquences ont été proportionnelles à l'importance de l'entreprise. Je ne citerai comme exemple que l'inapplication de la règle élémentaire, qui prescrit de rendre à la terre, en fumure ou engrais, ce qui lui est demandé en produit.

Cette nécessité est d'autant plus impérieuse que la culture du coton est une des plus épuisantes ; cette observation est si vraie que les dernières campagnes, conduites sur de nouvelles di-

rectives, après intervention des services techniques de la colonie, avec utilisation de fumier ou d'engrais appropriés, ont été probantes en ce qu'elles ont entraîné des rendements à nouveau très intéressants.

Cet essai n'aura pas été inutile, il aura été la rançon que l'on retrouve à l'origine de toutes les innovations, particulièrement dans celles qui consistent à introduire dans une région une importante culture industrielle, dans des conditions entièrement différentes de ce qui existe déjà, alors qu'une technique nouvelle est à créer de toutes pièces.

Les résultats de l'étude restent acquis, ils seront d'un grand secours dans l'avenir pour le développement de la culture des variétés riches.

*Dâ.* — Ce textile n'est cité qu'à titre purement indicatif ; il est connu des cultivateurs et des pêcheurs qui le produisent pour leurs besoins courants ; avec sa fibre, ils fabriquent des cordes, des ficelles et des filets.

c) *Oléagineux.* — *Arachides.* — Le seul oléagineux produit est l'arachide.

Cette légumineuse est cultivée dans beaucoup de villages, et surtout sur les rives du lac Télé à Fatacara.

Les cultivateurs l'obtiennent sans soins spéciaux, ce qui paraît indiquer que sa multiplication est possible et n'est limitée que par les conditions actuelles de transport.

La graine est assez grosse. Elle n'a été achetée qu'exceptionnellement par le commerce européen et en quantité qui n'a jamais dépassé quelques tonnes.

Les producteurs le consomment plutôt comme condiment : sa culture dépasse l'importance d'un jardinage, mais reste moins étendue que celle des autres produits étudiés jusqu'ici.

d) *Plantes potagères.* — Les songaï améliorent leur alimentation au moyen de quelques plantes potagères.

*Niébé.* — La plus importante est le niébé, cultivé dans les champs de gros mil ou de petit mil en plante intercalaire. C'est un dolique qui se consomme en grains ou en vert, il constitue un légume utile également à la consommation de l'Européen. Les indigènes mangent les jeunes feuilles qu'ils font cuire comme des épinards.

La paille constitue un bon fourrage pour les animaux.

C'est là encore une culture d'appoint, dont il sera possible de faire deux récoltes dans l'année, grâce à l'irrigation.

*Divers.* — Les indigènes cultivent, dans les jardins qui avoisinent les villages, des courges ressemblant à nos potirons, mais dont l'écorce devient vert clair à maturité.

Ils plantent une sorte de pastèque dont ils mangent, outre la pulpe, les graines après cuisson.

Les femmes s'occupent de ces jardinets où elles cultivent, concurremment avec les courges et les pastèques, des oignons et une variété de petites tomates qu'elles emploient en condiment dans leurs sauces.

*Jardins potagers.* — Les essais tentés dans différents postes : Gao, Bourem, Bamba, Rharous, Tombouctou, Diré, Goundam, démontrent que les plantes potagères européennes poussent parfaitement dans cette partie de la boucle du Niger : haricots secs et verts, choux divers (y compris choux de Bruxelles, choux-fleurs, choux-raves), salades de toutes sortes, poireaux, navets, carottes, betteraves, tomates, radis, aubergines, piments forts et piments doux, céleris, persil, cerfeuil, thym, sont obtenus sans difficulté ; les

petits pois, fèves, asperges, pommes de terre, le salsifis, le cresson et les fraises produisent également mais avec des précautions, et certaines conditions qu'il est nécessaire de rechercher suivant le degré de sécheresse, l'exposition et la qualité du sol.

Le meilleur moment pour les semis va du 15 octobre au 15 novembre suivant la localité. Dès avril, la sécheresse brûle les plantes les unes après les autres, ne laissant subsister que les plus résistantes dont la plus tenace est certainement l'aubergine.

Pour obvier à la pauvreté des jardins durant les 5 ou 6 mois de période trop sèche, il est d'usage de faire sécher les légumes obtenus en abondance en saison froide : précaution contre l'abus des conserves nuisibles à la santé en pays tropical.

e) *Arbres fruitiers, palmiers dattiers.* — Les indigènes ignorent l'utilité des arbres fruitiers, sinon totalement leur existence ; une seule exception, encore est-elle bien pauvre, est faite pour le palmier-dattier dont il subsistait quelques rares exemplaires à Gao et Hombori au moment de la conquête.

Les spécimens de Hombori ont été les mieux protégés et les mieux soignés ; quoique de qualité médiocre, ce sont ceux qui ont le meilleur aspect.

Quelques espèces de qualité supérieure ont été d'abord introduites avec succès à Gao, où les derniers administrateurs militaires avaient créé une petite palmeraie qui a continué à prospérer.

Ces toutes dernières années de nouvelles introductions ont été tentées un peu partout, et particulièrement à El-Oualadji et Goundam, où des « déglet nour » (doigts de lumière) ont été

semées ; à El-Oualadji plusieurs bonnes espèces ont été repiquées en terrain irrigué.

Depuis 6 ou 7 ans, grâce à l'excellente pépinière de Bamako, des arbres fruitiers tropicaux ont été mis en terre dans tous les postes : citronniers, orangers, cédratiers, mandariniers, goyaviers, grenadiers, manguiers ont été plantés avec des fortunes diverses suivant les soins et l'attention apportés aux essais.

Presque tous paraissent réussir, surtout les agrumes et parmi eux le citronnier qui est très productif.

La latitude paraît trop nord pour le bananier qui produit difficilement ; l'ananas souffre et ne fructifie qu'irrégulièrement ; enfin le papayer conduit des fruits à maturité mais moins abondamment que dans le sud, il souffre de la sécheresse, devient moins grand et doit être soigné plus attentivement.

Les arbres fruitiers des pays tempérés, autres que les agrumes, n'ont pas été essayés ; il est probable que dans certaines conditions la vigne et le figuier pourraient être introduits ; outre l'olivier, dont la multiplication serait intéressante parce qu'elle augmenterait les possibilités en oléagineux représentés seulement par l'arachide, le pêcher, certains pruniers, l'abricotier pourraient être essayés avec quelques chances de succès.

## 2° Forêts

Ainsi que dans l'intérieur de la boucle, dans les dunes de la région lacustre on rencontre plusieurs espèces d'acacia, parmi lesquelles les plus intéressantes sont les essences à gomme et à tannin. Dans la zone deltaïque, à la limite du niveau des hautes eaux se sont également développés les palmiers doums.

a) *Gommiers*. — Il existe des acacias vérek un peu partout ; en plusieurs points, non loin de Goundam, les peuplements sont suffisamment denses pour permettre une exploitation rationnelle.

Le plus important, Soumaïdara, est situé à l'ouest du chef-lieu du cercle, entre les lacs Télé et Fati, à l'est du massif montagneux du Horo. Deux autres sont situés au nord : l'un Singuigabou commence à quelques centaines de mètres de Goundam, au pied du massif de Bankoré, et continue vers l'est pendant 4 ou 5 kilomètres, c'est le moins étendu ; le second, plus au nord, à l'est du village de Hangaber, forme tache à 25 ou 30 kilomètres du poste. Enfin, un petit peuplement existe à Sorkoï, au Sud du Faguibine, non loin du gros village de M'Bouna.

Comme dans le Gourma, les nomades causent des dégâts sérieux pour alimenter leurs caprins.

Dans la lutte contre l'usage destructeur séculaire des chevriers, l'action du dernier commandant de la Région de Tombouctou, organisation administrative supprimée en 1929, fut la plus active, à tel point que les nomades touareg lui donnèrent le surnom « In Tanoust » signifiant en tamacheq « celui de la gomme ».

Cet Administrateur en chef exerçait son commandement à cheval, passant dans tous les cercles et subdivisions de cercle placés sous sa tutelle ; cette activité exceptionnelle lui avait valu une connaissance rare du pays, dont il est facile d'apprécier l'étendue dans son ouvrage, paru en 1930, « La Chasse dans le pays saharien et sahélien », question traitée pour la première fois en Afrique française ; il mêlait, dans son action sur le terrain, la persuasion de ses palabres à l'autorité de sa présence effective, s'assurant, avant de passer aux sanctions, de la diffusion générale des instructions sur la matière.

A Goundam, la proximité des peuplements a permis d'appliquer plus efficacement les prescriptions de l'autorité supérieure pour la protection forestière ; la gomme produite par les acacias vérek ainsi surveillés est souvent fort belle ; au cours de la campagne 1929-1930, j'ai vu des récolteurs qui apportaient à Diré des boules d'une agréable couleur jaune clair, de la grosseur du poing ; malheureusement certains indigènes, et il faut le reconnaître plus encore les bas traitants, fraudent trop souvent le produit, et d'autant plus qu'il est plus beau ; des mesures de standardisation, impérieuses en ce qui concerne la présentation et le degré d'impureté, seraient d'un intérêt général bien compris.

J'ai pu constater qu'une surveillance réelle donnait des résultats visibles, après deux ou trois ans, sur l'aspect des arbres ; dans les peuplements cités près de Goundam les acacias vérek me sont apparus régénérés, les jeunes individus étaient assez nombreux et lourds de promesses ; leur présence paraît démontrer que l'extension naturelle est susceptible de faire sentir ses effets assez rapidement ; ensuite pourra être tentée la multiplication artificielle dont j'ai parlé au chapitre I concernant le Gourma, sous réserve de la généralisation des mesures administratives appropriées.

Déjà, en 1929, le marché de Diré avait vu ses transactions atteindre 100 tonnes de gomme, alors que la place, auparavant, paraissait sans intérêt pour ce produit ; en 1930 le tonnage est monté à 213.000 kilogrammes, une seule maison en ayant acquis plus de 80.000.

Nous devons en partie cette progression, généralisée mais en proportion moindre sur les autres marchés de Tombouctou et de Rharous, à la protection encore bien imparfaite des peuplements exploités.

b) *Essences à tannin.* — Les essences épineuses à tannin sont connues des nomades, lesquels les utilisent pour leurs besoins courants.

Le commerce ne s'intéresse pas aux gousses ou écorces tannantes ; un envoi effectué en France, par une maison faisant le commerce des peaux, a démontré que le prix de revient du produit, rendu aux tanneries métropolitaines, ne permettait pas de lutter contre les tannins utilisés actuellement, qu'ils soient d'origine française ou étrangère.

c) *Autres essences.* — D'autres essences se révéleront certainement lorsque la prospection complète de la flore de ces régions subdésertiques aura été effectuée.

Quelques-unes présentent un intérêt relatif : le palmier doum, par exemple, est dans la zone deltaïque l'ennemi des grandes exploitations agricoles, lesquelles ne peuvent se débarrasser de ses rhizômes qu'avec beaucoup de difficultés, mais il est resté la providence des indigènes qui utilisent ses feuilles dans la variété naine : les côtes constituent des lattes précieuses dans un pays dépourvu de bois d'œuvre ; le reste de la feuille, débité en brins, est utilisé pour la fabrication des nattes, véritable industrie familiale où les femmes songaï excellent.

Non seulement elles travaillent pour les besoins du foyer (nattes de couchage, moustiquaires, couverture des cases, paniers, bérêts ou fardas) mais également pour le commerce local qui en exporte des quantités vers le sud, où elles sont très appréciées.

Certaines sont fabriquées avec recherche, et grâce à la teinture préalable des brins en rouge, jaune, noir, forment des compositions intéressantes et variées.

Une autre variété de doum monte en tige et

atteint 5 à 8 mètres de hauteur : les troncs durs, résistants et imputrescibles chez les mâles, sont précieux et servent de bois d'œuvre dans la construction des cases et des ponts.

Une autre plante très répandue, ressemblant vaguement au genêt (sabeille en songaï, ala en tamacheq) envahit surtout les dunes meubles et donne, là où elle domine, un aspect décevant par sa monotonie. C'est un arbuste sans feuilles dont les branches et les tiges présentent la forme d'un balai, il atteint 3 à 4 mètres de hauteur en moyenne.

Les indigènes le coupent et l'utilisent comme un chaume grossier servant à la couverture des cases, ou à constituer des clôtures dans les villages ; ils en font également des cordes, mettant à profit la résistance et la souplesse de sa fibre.

La qualité de cette fibre reste à établir, peut-être pourrait-elle concurrencer le jute dans la fabrication des sacs et des cordes.

### 3° *Elevage*

La faune de la région de Tombouctou est très riche, les antilopinés sont particulièrement nombreux, ils vivent à certaines époques de l'année en véritables troupeaux, malgré la chasse active que leur font les nomades ; ils trouvent donc une nourriture abondante dont peuvent profiter les animaux domestiques.

Le cheptel possédé par les nomades est très important, et les sédentaires, surtout les Peuhls, en possèdent une part non négligeable.

Les chiffres suivants ont été relevés sur les rôles d'impôts du cercle de Goundam, ils sont vraisemblablement inférieurs à la réalité, car les indigènes savent mettre à profit les immenses étendues pour dissimuler la matière imposable : chevaux, 3.616 ; ânes, 8.115 ; moutons, 240.853,

moutons améliorés, 1.005 ; chèvres, 216.425 ; bovidés, 145.280 ; chameaux, 412.

a) *Bovidés*. — Le bœuf à bosse ou zébu est seul représenté dans la région ; de grande taille, c'est une belle bête qui donne une viande excellente. Après quelques semaines de saison pluvieuse, il reprend rapidement en chair ce qu'il avait perdu pendant la saison sèche, alors que la nourriture était insuffisante.

Il est parfaitement adapté au pays, sa constitution lui permet de rester 2, 3 ou 4 jours sans boire et d'effectuer, en mauvaise saison, les longs parcours nécessaires pour atteindre les pâturages éloignés des points d'eau.

La peau donne un cuir de qualité, lequel, séché avec soin, est bien coté sur le marché français. La place de Diré en exporte une trentaine de tonnes annuellement, ce chiffre pourrait être triplé ou quadruplé si les éleveurs n'en utilisaient pas de grandes quantités pour la vie courante.

La femelle donne 2 à 6 litres de lait par jour.

Les bêtes sur pied font l'objet d'un commerce régulier avec les colonies anglaises : les marchés de la région alimentent la Gold Coast ; en 1929, 1.250 bœufs ont été déclarés à l'exportation. Le chiffre réel est bien supérieur car une partie des déclarations sont faites, au passage, dans les postes rencontrés par les convoyeurs après leur départ.

Les épizooties causent périodiquement des ravages redoutables.

La péripneumonie est combattue, avec plus ou moins de succès, par les éleveurs qui vaccinent en prélevant des sérosités dans les poumons des animaux atteints.

La fièvre aphteuse, apparue depuis peu, serait moins virulente qu'en Europe; elle s'étend moins

rapidement et ne semble pas se généraliser comme l'a fait la peste bovine.

Cette dernière maladie est devenue enzootique. Chaque année les jeunes payent un lourd tribut, et la proportion de ceux qui résistent est trop faible pour entretenir le cheptel existant.

La méthode de vaccination antipesteuse, mise au point par le laboratoire vaccinogène de Bamako, sous la direction savante de M. Curasson, est efficace pour les troupeaux en stabulation ; mais malheureusement elle s'avère encore trop coûteuse et trop difficile à diffuser massivement pour être opérante sur les immenses troupeaux des nomades, car la pratique de l'élevage intensif exige l'état de transhumance d'un bout de l'année à l'autre. Il serait précieux de rechercher une méthode d'immunisation simple et rapide, qui devienne applicable directement par les éleveurs, initiés au début par des infirmiers vétérinaires indigènes.

Le zébu s'est révélé très bon animal de trait dans les stations agricoles ; ce fait est important pour la mise en valeur des vastes régions cultivables, actuellement improductives.

C'est grâce à lui que les premières charrues ont pu être mises en service : les dressages ont été rapidement menés à bien en ayant recours aux bellahs et aux bœufs porteurs des touareg. Les premiers ont su, en suivant les conseils de nos moniteurs, compléter rapidement le dressage des seconds, déjà habitués aux exigences de l'homme qui les avait soumis au portage.

Les bouviers nomades sont brutaux avec leurs animaux ; s'ils n'utilisent pas l'aiguillon, ils se servent d'une matraque de la longueur d'une canne, munie d'un pommeau constitué par un nœud durci au feu ; ils en frappent avec violence les animaux, indistinctement sur la tête,

les épaules ou les flancs. En outre, une corde, passée dans la paroi médiane du mufle, remplace l'anneau nasal utilisé en Europe ; il arrive que cette paroi soit arrachée sous la traction excessive des conducteurs, alors un autre trou est percé à la partie supérieure du muffle ou dans la paroi extérieure d'une narine.

Les maures chargent leurs bœufs porteurs jusqu'à 150 kilogrammes et les conduisent à la main, mais les touareg ne savent les conduire qu'en les montant, diminuant ainsi la charge utile, réduite à 80 ou 100 kilogrammes.

b) *Ovidés. — Moutons.* — Dans le cercle de Goundam, le cheptel de cette espèce domestique est de première importance, puisqu'il compte plus de 240.000 têtes, soit 70.000 à laine et 170.000 à poil.

Le mouton à poil est de grande taille, bon marcheur, adapté au pays et supportant bien la soif, mais il ne donne que sa chair, excellente lorsqu'il est en bon état, et sa peau ; c'est pourquoi il y a intérêt à le remplacer par des espèces à laine plus productives. La femelle donne 6 à 800 grammes de lait par jour.

La capacité de résistance à la soif est intéressante dans un pays où les points d'eau se font de plus en plus rares, au fur et à mesure que s'avance la saison sèche.

Cette qualité est développée extraordinairement chez les zébus et chez les moutons à poil ; nous en eûmes en 1923, près de Gao, un exemple douloureux pour trois marchands de bœufs.

Ces traitants indigènes, après leurs achats, étaient partis avec un troupeau de bœufs et de moutons en direction de la Nigéria ; entre Gao et Ménaka ils s'égarèrent et moururent les uns après les autres, en des souffrances que la po-

sition des corps laissait devenir ; sur leur piste, les vêtements furent retrouvés éparpillés ; mais les animaux, 8 jours environ après la mort des propriétaires, paissaient encore nombreux, assez près des corps pour que l'on ait pu en conclure qu'ils ne s'étaient pas désaltérés ; les disparus avaient dû, en majeure partie, être la proie des fauves ; les survivants étaient très bas d'état, quelques jours suffirent à les relever pour les rendre présentables à la vente ordonnée au bénéfice de la succession.

Les moutons à laine sont plus bas sur pattes, ils sont encore adaptés par nécessité aux longs



FOIRE A LAINE DE DIRÉ  
L'examen des échantillons.

parcours ; tout en étant moins résistants à la soif, ils restent difficilement plus de 24 heures sans boire. J'évalue leur nombre à 70.000, ils appartiennent au type dit « du Macina », leur laine est exportée sur la métropole, 50 tonnes ont été, en 1929, achetées par le commerce de Diré à cet effet.

L'importance du troupeau soudanais de moutons à laine a été sous-évalué au début ; le chiffre

de 300.000 têtes avait été donné il y a quelques années, il paraît très loin de la réalité.

En 1929, le chiffre total des exportations de laine du Soudan a atteint 801 tonnes ; si l'on considère que la moyenne de la tonte d'un animal adulte est de 7 à 800 grammes par tête et par an, il a fallu plus d'un million de moutons pour fournir ce tonnage ; il faut tenir compte d'autre part des femelles et des jeunes au rendement inférieur, ce qui réduit notre moyenne à 600 grammes, et enfin, considérer les besoins des éleveurs qui utilisent la laine de leurs animaux pour se vêtir ; c'est donc avec prudence que j'évalue à 1.800.000 têtes l'importance du troupeau de moutons « Macina ».

La laine qu'il produit n'est pas de toute première qualité, elle n'en est pas moins cotée sur le marché français et est considérée comme une bonne laine à matelas.

Plusieurs tentatives ont été faites pour l'amélioration de la laine, les premières ont été infructueuses ou trop tôt abandonnées ; depuis 1922, la question a été reprise avec plus de méthode et surtout plus de continuité.

Des géniteurs mérinos australiens et du Cap ont été importés, plus récemment une tentative fut faite avec des mérinos purs provenant de la bergerie nationale de Rambouillet. Il est établi maintenant que tous ces béliers, même les Rambouillet, avec des soins appropriés, peuvent vivre suffisamment pour reproduire par croisement avec plusieurs générations de brebis locales, ce qui permet d'obtenir plusieurs fois, avec le même géniteur, des 7/8 de sang, soit zootechniquement le retour à la race pure.

Les produits obtenus sont moins hauts sur pattes, il importe d'éduquer les éleveurs afin qu'ils réduisent les parcours et poussent moins leurs

bêtes, nous entrons là dans le vif de l'organisation de l'outillage économique.

Si les pasteurs peuhls qui pratiquent l'élevage du mouton à laine, et les pasteurs nomades, maures ou touareg qui préfèrent le mouton à poils, se répandent sur les vastes étendues, et luttent de vitesse pour arriver les premiers aux pâturages encore utilisables, cela tient d'abord à l'absence d'une réglementation coutumière susceptible d'établir des réserves périodiques, en vue de la régénération naturelle des richesses herbacées ; ensuite à l'insuffisance des points d'eau qui permettraient une répartition plus judicieuse des groupements, et surtout l'utilisation plus complète des pâturages trop éloignés et accessibles perdant un trop court laps de temps.

Il est nécessaire d'introduire, avec prudence pour ne pas effrayer l'indigène, une réglementation des parcours où seront sérieusement prévues les réserves périodiques en vue de leur régénération ; mais auparavant il faudra procéder à la recherche des nappes souterraines et au forage du plus grand nombre possible de puits, aptes à abreuver sans déplacements inutiles les troupeaux en transhumance.

Avant la guerre, un certain nombre de puits cimentés, système Friry, ont été creusés ; ils existent encore à Goundam, à Raz-el-Ma, pointe ouest du Faguibine, et à In-Amzag, 30 kilomètres au nord-ouest du dernier. Les indigènes les ont appréciés, surtout In-Amzag, seul point où le travail effectué répond à une nécessité purement pastorale. Les usagers maures les surveillent et les entretiennent ; régulièrement ils demandent notre aide, et offrent de participer dans la mesure de leurs moyens à la mise au point d'une nouvelle campagne de forage, acceptant d'effectuer les transports à leurs frais et

de nous aider à recruter la main-d'œuvre au sein de leurs groupements. Les touareg du Gourma, pourtant singulièrement ombrageux et indépendants, ont fait des offres analogues, car ils n'ont pas été sans constater les graves pertes qui suivent la descente des troupeaux de moutons dans la région inondée.

Jusqu'ici des difficultés, qui apparaissent plus sérieuses sur place qu'à distance, ont empêché l'organisation des équipes de puisatiers ; la principale réside dans le recrutement des spécialistes européens, mais il faut espérer que les importants projets d'outillage économique, sur fonds d'emprunt, feront une place à la constitution des points d'eau, dont l'importance est capitale pour le développement des richesses pastorales.

Les éleveurs peuhls s'intéressent à l'amélioration de la laine, une politique très adroite est suivie à cet effet : tenant compte de la méfiance des indigènes à l'égard de nos innovations, les béliers demi-sang leur sont confiés sans autre condition que la castration des béliers de race locale au milieu des troupeaux choisis ; chaque géniteur mort est remplacé sans autre justification que la présentation de la peau. Au début parmi les premiers animaux distribués les pertes furent grandes, mais si les nouveaux produits quart de sang n'ont fait ressortir qu'une amélioration peu sensible de la laine en finesse et en poids, les trois-huitièmes font apparaître une différence telle que les propriétaires gardent la laine pour la fabrication de leurs propres vêtements, et soignent davantage leurs géniteurs provenant de la bergerie administrative.

La laine obtenue sur les trois huitièmes est plus longue, plus fine, la toison peut atteindre 2 kilogrammes annuellement et, dans l'ensem-

ble, doubler la production actuelle ; ce résultat généralisé représente la première étape à atteindre pour le moment ; suivant l'état du marché, les prix pratiqués sur le produit sont très rémunérateurs.

L'infusion du sang nouveau continue par la distribution annuelle de plusieurs centaines de béliers demi-sang.

Ces réalisations s'accroîtront rapidement, déjà la bergerie de Nioro a porté ses efforts sur le mouton à poils ; tentative plus hardie qui, elle aussi, a été couronnée de succès puisque l'amélioration, aussi curieux que cela paraisse, s'effectue, à une génération près, aussi vite que pour le mouton à laine « Macina ». Avant peu, si ce n'est déjà commencé, ce deuxième établissement, créé en plein pays maure, distribuera des géniteurs.

Cette deuxième expérience sera grosse de conséquences puisque notre action s'exercera, non plus sur 1.800.000 têtes, mais sur un chiffre à peu près triple en Afrique Occidentale Française.

Forts de ces résultats positifs, les services vétérinaires ont installé deux nouvelles bergeries, l'une à Nara destinée à agir en pays peuhl et maure, l'autre à Gao, en pays songaï et targui.

\*  
\*\*

Reste la question nourriture, est-il possible d'assurer une bonne alimentation, non seulement aux animaux existants, mais à un cheptel accru ?

Là encore les essais menés à bien à El-Oualadji ont été probants ; ils ont été conduits par un homme malheureusement trop tôt disparu, emporté par une maladie brutale : M. Vincey, vétérinaire, directeur de la bergerie, fut l'âme agissante de cette belle œuvre ; il était d'une

conscience et d'un dévouement rares, la cause du mouton à laine au Soudan a contracté pour toujours envers sa mémoire une grosse dette. Sa science s'était enrichie par une pratique poursuivie, en France d'abord, au service vétérinaire de la Ville de Paris, puis en Uruguay avant la guerre, lorsqu'il était à la tête des services vétérinaires de cette république sud-américaine, au Soudan enfin depuis 1922.

Jugé à sa valeur, il fut chargé de la direction pratique des essais administratifs d'introduction du mouton à laine.

Esprit positif, constamment tourné vers les réalités, il mena ses premiers travaux sans hâte, étudiant le pays auprès des indigènes, cherchant toujours la raison des usages empiriques, fruits de l'expérience séculaire des pasteurs locaux ; il en élimina les pratiques nuisibles pour adopter celles qui étaient justifiées. Il sut tirer des pratiques locales expurgées et des connaissances scientifiques européennes des données qui nous ont amenés aux résultats que nous avons vus précédemment.

Dans le domaine de l'alimentation ses recherches appliquées furent aussi heureuses : la station agricole et la ferme-école avaient été annexées à la bergerie, il put élargir son champ d'expérience et, avant de mourir, il avait démontré que les fourrages naturels et artificiels, qu'ils soient indigènes ou européens, pouvaient permettre l'élevage intensif.

Il faut avoir vu la bergerie et la station agricole aux mois de janvier et février pour être convaincu de la réussite : dans les parcs ou au pâturage les animaux sélectionnés, en bon état, à l'œil clair ; les jeunes aux mouvements vifs et gais se livrant à leurs jeux, tout comme en France les agneaux bien portants ; aux plus

mauvais mois de l'année, en juin et juillet, le contraste est frappant entre les troupeaux des indigènes et ceux de la bergerie : les premiers sont minables et laissent de nombreux traînants se tenant à peine, leurs jours étant comptés, les seconds sont homogènes, bien groupés, les animaux évidemment fatigués par la chaleur, mais conservant, même aux yeux du profane, une vitalité prometteuse.

Dans les champs d'essais irrigués, l'impression était aussi favorable : maïs fourrager, aux rendements maxima connus, obtenu avec des semences du pays ; blé épais coupé en fourrage et permettant encore à la repousse une récolte de grain nullement négligeable ; orge ; navets fourragers, coupés en cossettes dont la conservation après séchage à l'air assure la subsistance pendant la mauvaise saison ; rutabaga, betteraves, sainfoin, lupin ; luzerne aux neuf coupes annuelles ; dans la concession, au milieu des dunes réservées au parcours des troupeaux, les plantations de niébés indigènes verdissent aux premières pluies et fournissent un excellent fourrage avant et après la récolte ; les arbres épineux, délivrés de la fureur destructive des nomades, sont superbes et certaines espèces fournissent avec leurs gousses, au moyen du gaulage, un fourrage arbustif qui peut atteindre 150 kilogrammes par pied.

Ce tableau peut paraître forcé, notamment en ce qui concerne le blé produisant des épis en quantité suffisante après une coupe fourragère ; et surtout les neuf coupes annuelles de luzerne sembleraient pour beaucoup d'une exagération inacceptable ; il faut considérer que nous sommes en terrain irrigué, dans un pays au climat tropical.

Ces affirmations ne sont pas le résultat de dé-

ductions plus ou moins bien étayées, mais la relation de choses vues et vérifiables.

\*  
\*\*

Des essais sont également poursuivis en vue de l'introduction du mouton caracul ; les premiers agneaux obtenus des animaux importés ont produit un astrakan de qualité appréciable.

*Chèvres.* — Le cheptel caprin est susceptible d'amélioration.

Nous avons vu qu'au point de vue forestier ce ruminant était dangereux par l'instinct qui l'entraîne à brouter les pousses des arbres ; les pasteurs augmentent encore les dommages en abattant les branches pour les rendre plus accessibles aux animaux.

Il y a là une réserve sérieuse au développement des caprins, certains pays leur ont fait une guerre acharnée.

L'intérêt bien compris est d'encourager le développement des troupeaux de moutons ; lorsque les nouveaux puits rendront l'accès des pâturages plus facile, la substitution pourra s'effectuer sans dommage pour personne.

Mais il restera toujours quelques régions plus âpres où la chèvre rustique pourra à peu près seule subsister, l'accès en restant interdit au mouton plus fragile.

La chèvre ne donne que sa peau et sa chair, la femelle fournit 4 à 800 grammes de lait par jour.

L'amélioration de l'espèce locale n'a pas été négligée ; des boucs Angora ont été introduits au Soudan, d'abord timidement, puis plus hardiment ; le premier géniteur, importé sans grande conviction à El-Oualadji ayant reproduit d'une façon remarquable, ses descendants sept-huitièmes de sang servent à leur tour avec succès.

La bergerie de Nioro agissant sur une masse de caprins plus importante a reçu plusieurs boucs et accentuera l'action commencée à El-Oualadji.

Les éleveurs se sont intéressés, plus encore qu'au bélier mérinos, au bouc Angora ; l'attrait de la nouveauté était pour eux plus grand ; car s'ils connaissaient le mouton à laine, ils ignoraient l'existence de la chèvre à laine, puisque c'est ainsi par rapprochement qu'ils appellent le mohair.

Un travail d'adaptation sera à entreprendre car la chèvre Angora, plus basse sur pattes, est moins robuste que la chèvre maure et moins bonne marcheuse.

Les troupeaux de caprins qui seront conservés pourront participer utilement au développement économique du Soudan nigérien.

c) *Equidés. — Chevaux.* — Les songaï comme les peuhls aiment s'adonner à l'élevage du cheval ; les premiers, grâce à leurs nombreuses juments poulinières, remontent les nomades touareg qui se déplacent surtout à cheval.

Les méthodes d'élevage sont des plus primitives ; si les peuhls obtiennent des produits plus intéressants par la taille et la forme, les chevaux songaï sont petits, ils atteignent rarement 1 m. 40 au garrot, d'apparence grossière les défauts sont multiples.

C'est un élevage de pauvre, la propriété s'évalue en pattes, une jument peut appartenir à quatre indigènes possesseurs chacun d'une patte, les produits étant partagés par quart de la même façon.

Les juments sont laissées en liberté dans les îles du Niger, entièrement abandonnées à elles-mêmes, broutant le bourgou, soit à sec, soit plongées dans l'eau jusqu'au poitrail ou au garrot ; aussi les accidents provoqués par la voracité des

crocodiles ou les noyades ne sont-ils pas rares.

La réforme de pareils errements entraînerait bien des progrès. Le chiffre de 3.616 têtes recensées dans le cercle de Goundam présente une base intéressante pour le développement de cet élevage au bénéfice de l'extension agricole, surtout pour les transports.

*Mulets.* — Des tentatives ont été faites pour introduire l'industrie mulassière, mais nous nous sommes heurtés au mépris de l'indigène envers l'âne ; la jument saillie par un baudet, fût-il un géniteur importé de forte taille, est considérée comme étant souillée à jamais : lorsque par des promesses de primes, associées à l'intervention de l'autorité, quelques juments ont pu être livrées aux baudets étalons, les propriétaires ont, par des manœuvres, provoqué l'avortement.

Les étalons sont employés maintenant pour l'amélioration de la race asine ; il faudra que les établissements d'élevage fassent l'acquisition de juments pour continuer les essais de production mulassière.

*Anes.* — Les ânes sont nombreux chez les nomades comme chez les sédentaires. Les indigènes, qu'ils soient noirs ou blancs, leur infligent des charges qui dépassent couramment 50 kilogrammes pour en atteindre 80 et plus.

L'espèce locale, de petite taille, est extrêmement rustique, les services qu'elle rend sont considérables pour le portage.

Les soins que les propriétaires accordent à leurs ânes sont inversement proportionnels aux services qu'ils en exigent.

Les bêtes se nourrissent, se reproduisent et se développent comme elles peuvent ; les blessures ou plaies dont elles sont souvent couvertes ne sont prises en considération que lorsqu'elles sont trop graves ; alors, les animaux incapables

de tout service sont couverts de bouse de vache et laissés à eux-mêmes jusqu'à la guérison ou la mort.

Les éleveurs, s'ils ont refusé de laisser saillir leurs juments par les baudets étalons importés dans les stations d'élevage, ont considéré leur taille avec intérêt et ne demandent qu'à leur offrir leurs ânesses ; leur raisonnement est fort simple, plus les ânes seront de taille élevée plus ils pourront les charger.

Le cercle de Goundam possède, d'après les contrôles, plus de 8.000 ânes, ressource intéressante pour les petits cultivateurs qui possèdent en eux des animaux de trait de première utilité pour leurs travaux.

d) *Porcins*. — L'élevage du porc n'aura jamais un grand intérêt local en pays musulman, en raison de la répugnance rituelle des fidèles pour cet animal.

La famille des suidés est cependant représentée abondamment dans la faune par le phacochère, dont le pullulement est dangereux pour les récoltes.

Le porc a été introduit par les Européens, il vit et se multiplie très bien, prenant la graisse tout comme en France lorsqu'on sait utiliser la saison fraîche, mais la chaleur rend ensuite la conservation de la charcuterie difficile ; l'abondance des corps gras d'origine végétale concurrence l'emploi du saindoux et du lard au rancissement rapide. Toutes ces raisons font que l'élevage des porcins ne paraît devoir présenter qu'une importance purement familiale, dans la population européenne seulement.

e) *Camelidés*. — Le chameau s'est raréfié au Soudan, et au nord du Faguibine particulièrement.

Les exigences des transports militaires, d'une part, les déprédations des pillards venus du nord d'autre part, et enfin la fragilité de l'espèce en sont les raisons principales.

Depuis quelques années la régression semble s'être arrêtée, il y aurait plutôt tendance à reprise, surtout pour la reconstitution de quelques troupeaux de chamelles laitières.

Il est de toute évidence que cet animal redeviendra plus tard la richesse des vastes étendues qui couvrent tout le nord du Sahel soudanais, lorsque la pacification totale aura délivré les éleveurs maures de la menace des razzieurs, et, conséquence inévitable, des exigences de la défense militaire.

Il est une véritable providence pour le nomade saharien, il donne son poil pour la fabrication des tentes et des vêtements, son lait et sa chair pour la nourriture, son dos pour les longs déplacements et les transports.

L'espèce locale de dromadaire est un peu moins grande que celle qui vit au sud marocain et dans les régions encore dissidentes, moins couverte en laine également. L'une et l'autre sont adaptées au climat du pays où elles vivent ; les chameaux du sud transportés au nord, et inversement, se portent mal et deviennent beaucoup plus fragiles.

Dans la région soudanaise il existe deux espèces différentes ; l'une, la moins représentée et la plus frêle, adaptée aux pays humides, traverse le Niger deltaïque, passe dans le Gourma et accompagne partout les touareg qui l'élèvent ; les familles les plus riches seules en possèdent une ou quelques têtes comme la manifestation la plus représentative de leur fortune ; cette espèce, appelée chameau du fleuve, résiste suffisamment aux piqûres des mouches m'bori qui

provoquent une maladie mortelle au chameau des sables. La deuxième espèce est élevée par les maures, notamment par les Tormoz, au nord et au nord-ouest du Faguibine ; elle est plus grande, paraît plus robuste tout en étant plus sensible aux piqûres des insectes ; les éleveurs nomades évitent avec soin de les conduire près de la zone d'inondation ; depuis la montée des eaux dans le système du Faguibine ils les ont fait remonter beaucoup plus au nord, malgré l'accroissement des risques de razzias par les pillards. Il en existe encore quelques troupeaux, évalués à quelques centaines de têtes ; ce chiffre m'a paru sous-évalué sérieusement, aucun contrôle sérieux n'a jamais pu être effectué par suite de l'éloignement des pâturages ; le cheptel camelin des Tormoz et des Ideylouba doit vraisemblablement atteindre plusieurs milliers de têtes.

f) *Animaux de basse-cour.* — Les seuls animaux de basse-cour connus des indigènes sont les poules, les pintades et les canards.

Les poules sont de petite taille, elles dépassent à peine la grosseur de certaines espèces naines de nos contrées ; mal nourries, maigres, ce sont de piètres volailles, les œufs sont proportionnés à la taille de l'espèce.

Les songaï, les peuhls et les bellahs pratiquent cet élevage familial dans les villages et les campements. Cependant il est possible d'obtenir des produits plus en chair par une rapide sélection et quelques soins élémentaires, dont le plus nécessaire est la protection contre les parasites et particulièrement la tique.

Les pintades domestiques, plus rares, sont plus intéressantes, parce qu'elles ont à peu de chose près les mêmes qualités que les pintades sauvages ; en général elles proviennent de jeunes

pintadons capturés dans la brousse. Ce gallinacé se développe naturellement puisqu'il vit dans son habitat, il m'est arrivé de rencontrer près des mares du Gourma, en saison sèche, au coucher du soleil, des masses de pintades atteignant à première vue plusieurs milliers de têtes.

Les canards ont dû être importés depuis assez peu de temps ; les indigènes élèvent en certains villages riverains du Niger quelques têtes qui ne semblent provenir d'aucune des espèces sauvages représentées par d'innombrables vols suivant la saison ; l'élevage de ce volatile ne s'est pas généralisé chez les songaï.

Depuis peu d'années, l'administration locale a tenté l'acclimatement des espèces européennes à Sotuba, près de Bamako. Des poules et des coqs ont été envoyés et se sont reproduits avec succès à El-Ouladji, au grand intérêt des indigènes étonnés par la taille, qui apparaît d'autant plus surprenante au rapprochement des deux espèces dans la basse-cour : un coq européen au milieu de ses poules locales paraît évoluer parmi ses rejetons à mi-croissance. Les espèces importées, plus couvertes en plume, semblent redouter davantage les heures les plus chaudes de la journée.

Des lapins ont été également introduits, ils se reproduisent et paraissent prospérer sans soins plus délicats que ceux qui leur sont habituellement dispensés en Europe.

#### 4° Pêche

La pêche fluviale présente un intérêt surtout local pour l'alimentation de la population indigène.

La richesse ichtyologique du Niger, de ses bras, des marigots et des lacs qu'il alimente est extraordinaire ; elle entretient une faune em-

plumée considérable, qui va du marabout et du pélican au martin-pêcheur, en passant par les aigles pêcheurs, hérons, oies et canards de multiples espèces ; sous l'eau, les nombreux crocodiles de toute taille prélèvent leur bonne part de cette manne aquatique.

Il en reste suffisamment pour permettre à toute une population de pêcheurs de vivre de son produit, et aux riverains sédentaires de pêcher aux basses eaux pour alimenter leur famille. Ces derniers opèrent en bandes formées par la réunion des hommes et des jeunes gens de plusieurs villages ; ils se disposent à peu près comme les pélicans dont ils ont copié les manœuvres d'ensemble, les becs aux larges poches sont remplacés par des engins à main, composés de pièces de filet maintenues sur des bâtons montés en triangle.

Les pêcheurs de profession choisissent des hauts fonds dans certains marigots importants, ou, à la décrue, ferment par des barrages à claire-voie les bras majeurs du fleuve ; ils vivent sur leur pêche et, du reste, après séchage, ils constituent des ballots ronds qu'ils expédient en pirogues de 3 à 6 tonnes, vers les marchés du sud. En 1929-30, de la région du Faguibine, où un centre de pêche était installé sur le marigot de Baccada, déversoir du lac Télé, la quantité séchée et évacuée de ce seul point a été évaluée à 200 tonnes.

Les espèces comestibles les meilleures sont très connues des Européens, qui les estiment à l'égal de nos poissons de France ; certaines sont excellentes et procurent un appoint précieux pour l'alimentation.

\*  
\*\*

Les méthodes indigènes de préparation sont primitives : elles consistent, après macération

dans l'eau, en un simple vidage, suivi d'un séchage à l'air libre, sans aucune adjonction d'un produit quelconque susceptible d'enrayer la décomposition animale ; aussi les campements de pêcheurs, installés de préférence sur des bancs de sable, sont-ils signalés de loin par l'odeur nauséabonde qu'ils dégagent ; le produit obtenu n'en est pas moins prisé des consommateurs indigènes qui aiment son odeur forte et sa saveur piquante, alors que l'Européen n'a jamais pu s'y habituer, ce qui n'est pas surprenant.

En 1923, M. Thomas, préparateur au Muséum d'histoire naturelle, fit une étude ichtyologique



PIROGUES DE PÊCHEURS SUR LE NIGER

du Niger très intéressante ; il s'attacha également à modifier les méthodes fort insuffisantes de préparation locale, il fit des démonstrations en présence des pêcheurs, cherchant à leur faire comprendre l'importance du séchage sur claies, avec addition de sel, ainsi que l'avantage présenté par un produit ainsi obtenu à l'abri de la décomposition partielle, la macération dans l'eau étant supprimée bien entendu.

Les auditeurs indigènes écoutèrent et opinèrent consciencieusement, ils avaient fort bien compris, disaient-ils, et, rentrés à leurs pêcheries, ne modifièrent en rien leurs méthodes ancestrales. Malgré les efforts des autorités administratives, le salage ne se répandit pas aussi facilement qu'on aurait pu l'espérer ; le fait parut surprenant.

En 1923 deux Européens tentèrent de créer près de Tombouctou une pêcherie modèle : ils utilisèrent de vastes filets, recrutèrent un personnel indigène qu'ils firent travailler sous leur direction, soignèrent leur séchage combiné avec le salage, et ne purent vendre leur production aux consommateurs noirs ; ils ne subsistèrent que quelque temps en vendant leur poisson sec à l'autorité militaire et aux indigènes du poisson frais, puis durent abandonner leur essai trop peu rémunérateur.

Dans les deux cas, manquaient à la base les considérations objectives.

Le consommateur local est habitué depuis des millénaires au goût de son poisson sec, le produit préparé par nos méthodes lui paraît fade et insipide, il le refuse ; les tirailleurs nourris par l'Intendance l'acceptaient en 1923 à Tombouctou, par obligation, mais ils ne s'en plaignaient pas moins en sourdine.

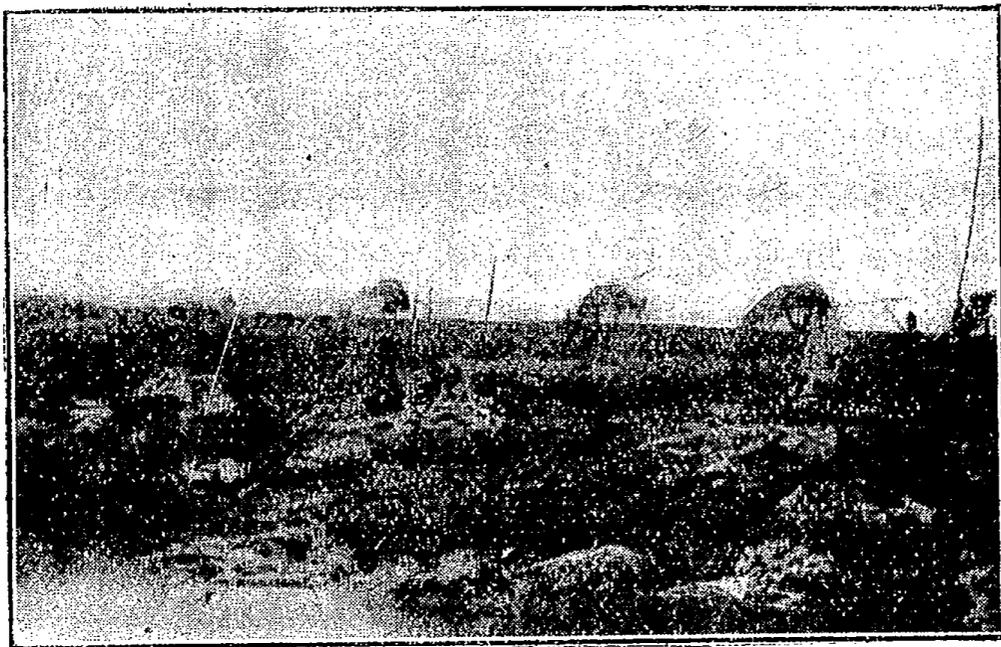
En relatant ces constatations, je ne méconnais pas la supériorité d'une préparation rationnelle, mais cela ne change rien aux faits réels.

Il n'est donc pas surprenant que les conseils des Administrateurs prodigués aux pêcheurs bozos, somonos et sorkos, concernant la méthode préconisée par M. Thomas, soient restés sans grand effet : il était difficile de leur faire admettre l'emploi du sel, qui représentait à leurs yeux une dépense non seulement inutile, mais nuisi-

ble en ce qu'elle dépréciait la marchandise recherchée jusqu'ici par l'acheteur.

Les palabres ne suffisent malheureusement pas, auprès des races peu évoluées, pour modifier des coutumes ancrées depuis des dizaines de siècles.

Les pêcheurs continuent à faire macérer leur poisson dans l'eau avant vidage, à le faire sécher ensuite au soleil sur des nattes étendues à terre, soumis à l'action néfaste des mouches et de leurs larves. Cette macération donne au produit une saveur spéciale, forte, recherchée des



PÊCHEURS DANS LA RÉGION LACUSTRE DU NIGER  
(Poisson en macération avant séchage)

consommateurs ; il y a peut-être dans cet élément de la préparation une raison qui n'a pas été suffisamment approfondie, elle se justifie par la vente active dans l'intérieur des centaines de tonnes qui sont, chaque année, produites dans ces conditions défectueuses ; n'y a-t-il pas une autre justification basée sur des qualités condimentaires que notre organisme n'a pas su apprécier ?

En Indochine, les qualités du nuoc-mam, et de ses inférieurs le mam-tom et le prahôk, ont été longtemps méconnues, avant que l'on en soit arrivé à l'admettre et même à en codifier sa fabrication.

Ce point élucidé, il faudra l'intervention directe de l'Européen afin de provoquer une ac-



VILLAGE SONGAI  
(Emplacement des basses eaux)

tion lente et persuasive ; c'est-à-dire qu'une entreprise dirigée par des spécialistes de notre race pourrait, par exemple, avoir la clientèle militaire et administrative ; elle diffuserait son produit auprès des tirailleurs, des élèves dans les internats, des travailleurs dans les chantiers publics et privés, ainsi que dans les établissements pénitentiaires ; elle toucherait obligatoirement une partie de la population, celle que nous avons intérêt à entretenir dans le meilleur état sanitaire possible ; le goût de sa préparation infiniment plus saine se développerait lentement, mais sûrement.

Les dirigeants d'une tentative de ce genre ne devront pas tomber dans l'erreur commune à leurs prédécesseurs ; ils devront disposer de capitaux suffisants, car si les magasins peuvent rester fixes, les bâtiments de préparation devront être flottants et mobiles.

Le régime des crues du Niger fait que la pêche n'est pas fructueuse à la même époque partout à la fois ; pour que la pêche soit propice et abondante le niveau de la crue ne doit pas être trop élevé, il faut donc choisir certains moments de la montée et de la baisse des eaux, ces moments évoluent d'amont en aval ; c'est pourquoi des installations fixes n'auront jamais qu'une durée d'utilisation limitée, alors que des installations flottantes seraient productives à peu près toute l'année, en profitant des conditions spéciales des lacs et de leurs bras d'alimentation.

Par la suite les pêcheurs indigènes seront amenés à modifier leurs méthodes ; lorsqu'ils auront un débouché certain pour le produit de leur travail, ils gagneront par l'accroissement de la clientèle qu'il leur deviendra possible d'atteindre ; les richesses ichtyologiques du Niger et de ses annexes sont telles qu'elles pourront satisfaire à une consommation considérablement augmentée.

### CHAPITRE III

#### LE NIGER DE KABARA A GAO

##### A) ASPECT PHYSIQUE.

Nous avons vu que le Niger, dans la première partie de son cours, avait l'aspect le plus généralement présenté par un cours d'eau aux rives fixes ; en aval de Sansanding apparaissait un autre caractère avec le fractionnement deltaïque, lequel se compliquait enfin, à la hauteur du lac Débo, de formations lacustres plus ou moins étendues.

Un peu en aval de Kabara, port de Tombouctou, le Niger présente un quatrième aspect que je reconnais être nilotique ; c'est à partir de ce point jusque vers Ansongo que les indigènes cultivent effectivement, et ne peuvent cultiver que dans le lit majeur du fleuve, après la décrue, lorsque le sol a été fécondé par l'inondation.

C'est à tort, pour la plus grande partie de son cours, que le Niger a été comparé au Nil ; le rapprochement n'est vrai que pour les 500 kilomètres environ, objets de cette étude.

La largeur aux hautes eaux varie de 4 à 15 kilomètres, ce maximum n'étant dépassé que dans la région du Séréré, encore s'agit-il davantage d'une île importante où existent des formations de dunes fixées.

Le grand fleuve coule maintenant dans un véritable désert que ses eaux seules fécondent ;

à quelques centaines de mètres des rives toute culture devient impossible et les sables dominent ; l'espect désolé est encore accru, comme je l'ai dépeint au chapitre premier, par les dégâts que commettent les nomades et leurs troupeaux.

A l'étiage, le lit mineur serpente dans la zone cultivable, côtoyant tantôt la limite nord, tantôt la limite sud, arrêté et rejeté par des dunes vives, dont de beaux exemples sont visibles à Gominé, en aval du nouveau poste de Rharous, près de Bamba, de Bourem, et à Koïma un peu en amont de Gao sur la rive opposée.

Vers Tosaye les rives prennent un aspect différent, elles deviennent rocheuses et apparaissent en falaises nettement découpées et à pic ; sur quelques kilomètres de longueur pendant la traversée du seuil, le lit resserré n'a plus que 300 mètres de largeur à l'étiage comme au maximum de la crue.

Les dunes réapparaissent peu avant Bourem, et, jusqu'aux rapides de Fafa précédant Ansongo, les rives redeviennent sablonneuses, on rencontre de loin en loin des parages rocheux dont le plus élevé et le plus important est le fameux mont Tondibi, en aval de Bourem, où l'armée songaï fut battue par les 1.000 fusiliers de Djouder Pacha en 1591.

En amont et en aval d'Ansongo existent des passages torrentueux, le Niger en a déjà traversé entre Bamako et Koulikoro, il en rencontrera d'autres quelques centaines de kilomètres plus loin, le passage le plus critique étant à Boussa, en aval de la frontière de Nigéria.

Les cultivateurs songaï utilisent le lit même du fleuve, où ils ensemencent mil, riz, blé et tabac, mettant à profit avec empirisme, soit l'humidité du sol après le retrait des eaux pour la

germination, les précipitations peu abondantes pour la croissance du mil, et la montée du flot pour celle du riz, soit l'irrigation au moyen de prélèvements au fleuve, à laalebasse, pour la culture du blé et du tabac.

Le maximum d'activité et de résultat est obtenu dans la région de Gao, où la population plus dense, moins rétrograde que dans la partie nord de la boucle, bénéficie aussi de précipitations plus abondantes.

J'évalue la surface utilisable, sans gros aménagements, à une bande d'une largeur moyenne d'un kilomètre sur chacune des deux rives, cette largeur étant en fait très inégale ; nulle à Tosaye, elle peut atteindre 8 à 10 kilomètres en face de Gao.

Sur 500 kilomètres nous avons là 100.000 hectares, sur lesquels 40.000 à peine sont très mal utilisés.

En outre, il existe de fort bonnes terres, aptes à la culture du coton, qui pourraient être fécondées par pompage, à l'instar de ce qui a été tenté à Diré par la Compagnie de Culture Cottonnière du Niger, avec les résultats que l'on sait ; les environs de Gao et d'Ansongo sont particulièrement bien partagés à cet effet. 100.000 hectares, à première vue, paraissent entrer dans cette catégorie, de part et d'autre du fleuve ; soit au total 200.000 hectares cultivables sur lesquels 160.000 sont complètement improductifs actuellement.

#### B) POPULATION

En aval de Goundam jusqu'à la limite du cercle de Gao, la population sédentaire vit exclusivement sur les rives mêmes du fleuve, quelques milliers seulement habitent Tombouctou, encore peut-on considérer que ce centre mar-

que la limite extrême de la zone d'inondation, laquelle aux hautes eaux le contourne à l'ouest.

Le cercle de Tombouctou, y compris sa subdivision de Bourem, compte 38.000 sédentaires, le cercle de Rharous 13.000 et le cercle de Gao, y compris sa subdivision d'Ansongo, 40.000.

La population nomade dont une bonne partie revient chaque année au fleuve en saison sèche, se partage ainsi entre les circonscriptions administratives ; cercle de Tombouctou y compris ses subdivisions de Bourem et Kidal : 20.000 ; cercle de Rharous 22.000 ; cercle de Gao y compris ses subdivisions de Ménaka et d'Ansongo 20 à 25.000.

### 1° Sédentaires

La population sédentaire est en majorité de race songaï ; quelques villages abritent des peuhls, descendants de la première émigration pacifique venue du sud avant la conquête marocaine ; ces peuhls soumis aux autorités songaï de l'époque peuvent être considérés comme assimilés, ils ne pratiquent plus que la langue songaï, le village de Guiri dans le cercle de Rharous en est un exemple.

Cependant un groupement installé sur la rive droite du Niger, au sud de Gao, a su conserver davantage son caractère et retrouver son indépendance, c'est le canton peuhl de Gabéro.

Des cherfig, touareg sédentarisés, ayant une origine commune avec ceux que nous avons étudiés dans le cercle de Goundam, ont groupé des songaï et des serviteurs nomades dans quelques villages des cercles de Tombouctou et de Rharous, tel Sahamar situé en face de ce dernier poste.

Enfin vivent également des armas aux prétentions à l'ascendance marocaine.

Les songaï de la partie nord de la boucle du Niger, entre Tombouctou et Tondibi, sont les plus pauvres et les plus rétrogrades de la race ; ce sont ceux qui ont le plus souffert de l'emprise des nomades et de leurs luttes intestines continuelles, passant alternativement aux mains des Marocains, des touareg et des maures kounta.

A cela s'ajoute le fait qu'ils vivent dans la partie la moins bien partagée de la vallée, subissant plus directement les aléas des crues déficitaires ou pléthoriques ; les précipitations atmosphériques sont les moins abondantes de toute la région.

L'instabilité politique ne leur permettait pas d'entretenir les aménagements, d'autant plus nécessaires que la nature y était plus parcimonieuse de ses bienfaits.

Il n'en était certainement pas ainsi à l'époque des grands empereurs songaï, Sonni ou Askia ; des vestiges de villes importantes apparaissent sur le sol couvert de débris de poteries, ces débris démontrent que des habitations sédentaires ont couvert les rives en agglomérations qui se succédaient durant des kilomètres, avec de courtes solutions de continuité.

Le climat comme le régime du fleuve ne devaient pas différer sensiblement il y a 400 ou 500 ans, mais une organisation sociale solide avait permis des aménagements que l'anarchie des conquérants destructeurs devait laisser périliter.

La population, de plus en plus misérable, s'est réduite, soit par dépérissement, soit par émigration lorsque la chose a été possible.

La tradition conserve le souvenir de groupements importants et prospères, quelques rares chefs font encore remonter leur ascendance à de grands gouverneurs, nommés par les souve-

rains de Gao au commandement de ces régions aujourd'hui misérables et dépeuplées.

L'exode a continué depuis notre occupation au bénéfice des circonscriptions mieux partagées, soit Goundam ou Gao ; le plus bel exemple est celui du canton de Bourem qui a fondé une colonie de 4.000 âmes, dont nous avons déjà vu l'organisation, en un nouveau canton situé en aval de Diré, sous le nom de Bourem-Goundam.

Les cultures sont évidemment moins riches, le mil pousse plus difficilement puisque soumis à un régime de pluies insuffisantes, il est moins abondant, les cultivateurs ont surtout porté leurs efforts sur le riz, mieux adapté aux possibilités apportées par les crues nigériennes, enfin les succédanés de cueillette : koundou (jus de bourgou après crémation), marrons de nénuphar, cram-cram et paguiri (graminées sauvages) sont utilisés au maximum. Une culture d'appoint s'est développée, celle du tabac, qui permet les échanges avec les populations voisines plus riches en grains.

Vers Gao, les groupements sédentaires, plus denses, ont mieux su se défendre, ils ont subi moins directement l'action des pachas éphémères et impuissants : ils étaient sous la domination des Oullimiden, confédération targui la plus solide et la moins mal organisée, laquelle a pu mieux préserver le pays contre l'anarchie des nombreux maîtres successifs de la partie ouest de la boucle.

Ces songaï, dans ces conditions, ont un peu moins souffert dans leur organisation sociale ; plus nombreux sont les villages qui ont encore comme chefs les descendants des familles intronisées par les empereurs de Gao ; les élites sont un peu moins déprimées ; comparative-ment à l'importance de la population, la pro-

duction est égale, sinon supérieure, à celle de la région de Goundam ; l'influence des chefs et des assemblées coutumières paraît mieux assise ; c'est une étape vers les groupements songaï de la colonie du Niger, lesquels ont conservé plus complètement leur organisation sociale passée, avec des élites agissantes.

La réaction contre les armes, et surtout les nomades, s'est faite sentir dès l'arrivée de nos troupes en 1898 ; les sédentaires, armés par nos soins, se défendirent directement, n'hésitant pas à poursuivre les touareg Oullimiden qui venaient les razzier et à leur reprendre leur butin. Pareille participation à la défense commune ne pourrait encore être demandée aux sédentaires du cercle Goundam, sauf peut-être aux anciens tirailleurs revenus de France ou des théâtres d'opérations extérieures, chez qui notre contact et la pratique des armes au combat a accentué le retour vers la conscience individuelle de leur valeur.

Cet état d'esprit, plus caractérisé chez les sédentaires de Gao, se manifeste dans la vie courante à l'occasion des contacts entre les races ; si, à Goundam, dans les litiges ou les voies de fait, le songaï se présente presque toujours en qualité de plaignant contre le nomade, à l'est les rôles ne sont pas renversés, mais il arrive beaucoup plus fréquemment de rencontrer des nomades demandant justice contre des sédentaires, même à l'occasion de voies de fait.

\*  
\*\*

De Kabara à l'aval de Bourem, les songaï vivent sous la case en nattes en des villages mobiles, leur genre d'existence fait que la case en pisée ou briques crues y est à peu près inemployée.

Les conditions naturelles y sont plus dures que partout ailleurs, les habitants vivent du Niger et l'exploitent au maximum ; pour y parvenir ils suivent le mouvement des eaux et, en fait, sont installés dans le lit du fleuve.

Ils ne sont pas devenus amphibies, mais déplacent leurs cases à la crue ou à la décrue ; les villages ont chacun au moins deux emplacements, quelquefois davantage, car si l'agglomération est rassemblée en un seul point aux plus hautes eaux, aux basses eaux elle se fractionne pour mieux utiliser les meilleures terres émergées ; c'est ce que je dénomme « sédentarisation ambulante ».

Le lit du Niger forme une région à part au milieu du désert ; au lieu d'être une raison de séparation entre les sédentaires, comme tout autre cours d'eau, il devient un trait d'union entre eux ; aussi les territoires affectés aux villages et aux cantons ne sont pas répartis de part et d'autre de ses rives, mais sont composés de tranches successives du fleuve. Cette caractéristique continue vers Gao avec des variantes, puis s'atténue pour disparaître ; le Niger redevient une limite géographique.

## 2° Nomades

Les caractères et les usages des nomades ont été étudiés aux chapitres antérieurs ; certaines tribus ou fractions de tribus ont été dénommées au paragraphe qui concerne les nomades de l'intérieur de la boucle ou Gourma ; ce sont les Kel-Temoulaït, les Imededren du Séréré, les Igouadaran, les Ioueykaraten, les Chiokhan, les Kel-Khéris, les Kel-Tagarangat, etc., sur la rive droite ; sur la rive gauche, les Imededren de Tombouctou, les Kel-Antassar de l'est, les Kel-Oulli, les

Chemanamás, les Idnan, etc.; certaines passent, suivant la saison, d'une rive à l'autre, comme les Kel-Oulli, les Kel-Antassar de l'est et les Igouadaren.

Dans la région des lacs, les nomades vivent plus constamment en contact avec les sédentaires, car ils se répandent dans toute la large zone deltaïque; même en saison des pluies, des tentes restent, pour utiliser certains pâturages dunaires qui existent entre le réseau des marigots et des bras du Niger.

Sur cette partie nord du Niger, les nomades n'entrent en contact avec les sédentaires que durant quelques mois de l'extrême saison sèche; les conflits territoriaux y revêtent un caractère plus aigu, surtout au moment des ensemencements; en outre les indigènes, plus éloignés des autorités européennes et moins souvent visités, étaient davantage livrés à eux-mêmes et à leurs tendances anarchiques; comme toujours, c'étaient les sédentaires qui souffraient le plus de cette situation.

La création du nouveau chef-lieu de cercle de Rharous, en 1926, sur la rive droite, à 50 kilomètres en amont de Bamba, est venue heureusement modifier cet état de choses; il y eut une tentative de réaction des nomades, mais l'effervescence qui s'était manifestée s'est éteinte en présence de la volonté calme et ferme de l'autorité administrative.

A Bourem, nous rencontrons une importante tribu maure, les Kounta; au nord-est, dans la subdivision de Kidal, nomadise la grosse tribu des Iforâs guerriers; enfin, à l'est de Gao, dans la subdivision de Ménaka, est répandue l'importante confédération Oullimiden, qui possède encore de riches troupeaux, malgré les pertes sévères.

res qu'elle a essuyées lors de la répression de la révolte de 1916.

Ces trois derniers groupements vivent sur les souvenirs des conflits passés, les deux premiers s'étant dressés contre les tentatives d'hégémonie des Oullimiden ; cette situation fut mise à profit par nos autorités militaires au moment de la conquête ; elles surent utiliser les intérêts opposés, en se faisant des auxiliaires dans la lutte entreprise contre le groupe compact des Oullimiden.

Ces nomades vivent dans une région très accidentée parfois, comme le sont l'Adrar des Iforâs et l'Adrar de Tiguirirt, immense territoire mal connu, situé à la limite de plusieurs colonies : Algérie, Soudan et Niger, où des recherches décèleront peut-être des possibilités intéressantes et insoupçonnées.

### C. — POSSIBILITÉS ÉCONOMIQUES

#### 1<sup>o</sup> Agriculture

Les cultures doivent être adaptées au régime climatique, et compte doit être tenu de l'insuffisance des précipitations par rapport aux autres parties de la boucle.

Les plantations de riz, après aménagement des parties utilisables de la vallée, pourront être étendues avec succès, puisque les indigènes, avec leurs méthodes primitives, ont, par empirisme, compris les avantages que leur procure cette céréale sur les autres cultures.

Toutefois, lorsque la répartition des pluies est favorable, les semis de petit mil sont productifs ; il est à présumer que l'irrigation pourra suppléer à la carence de la nature pour d'autres produits à rechercher.

Les songaï y sont en partie parvenus avec le blé et le tabac, qu'ils travaillent en véritables jardins arrosés à laalebasse, c'est-à-dire dans les plus mauvaises conditions de rendement possibles. Il en est à peu près de même pour le coton et les niébés.

Les jardins potagers, abrités des vents desséchants venus de l'est, sont de fort belle venue et productifs plus de six mois par an ; l'exemple du poste de Rharous est probant, son potager y est d'une production remarquable, et les agents indigènes tirent des ressources intéressantes pour la consommation familiale des petits carrés de terrain qui leur ont été partagés sur le bord du fleuve ; il est à signaler que ces potagers sont placés sur la rive sud, les vents desséchants ne les touchent qu'après avoir traversé la nappe du fleuve sur un parcours oblique assez long ; peut-être y acquièrent-ils un léger degré d'humidité qui les rend moins dangereux pour les plantes.

Les pratiques culturales sont à peu près les mêmes dans les cercles de Gao, Rharous et Tombouctou qu'à Goundam ; cependant, les cultivateurs de Gao ont remplacé la houe à manche court par un instrument d'allure bizarre, à manche long et coudé, ce qui leur évite de se courber aussi complètement pendant les travaux. La modification réside dans la forme du manche : celui-ci est taillé dans une fourche constituée par la rencontre de deux branches en se rapprochant le plus possible de l'angle droit ; c'est une façon adroite de corriger une position fatigante tout en effectuant le même travail.

~~Il semble que la recherche des variétés ou des plantes cultivables ait été moins poussée que chez les populations de l'ouest ; ce fait est probablement dû à un sol moins riche.~~

*Tabac.* — Une mention particulière doit être faite de cette plante, qui n'est pas cultivée dans

les autres parties de la boucle avec une aussi grande intensité que dans le cercle de Rharous et la subdivision de Bourem.

Son développement, dans cette partie la plus pauvre du fleuve, moins bien servie par la nature, indique chez l'indigène une certaine qualité d'adaptation.

Le tabac cultivé par les songaï appartient au groupe d'espèce « *nicotiana rustica* », à fleurs jaunes, aux petites feuilles au pétiole accusé ; c'est un tabac inférieur, qui ne paraît pas devoir présenter un intérêt quelconque pour l'exportation. Son existence permet toutefois d'espérer que les espèces riches, « *nicotiana tabacum* » à fleurs rouges et longues feuilles, pourraient être introduites avec chances de succès.

Les indigènes sèment leur tabac en planches, sur les rives des grands bras, où ils peuvent trouver l'eau en tout temps ; c'est une culture de saison froide, postérieure aux cultures vivrières ; elle constitue un véritable jardinage dans les environs des villages, sous la surveillance immédiate des propriétaires.

La plante est coupée en fleur ; la préparation est rudimentaire ; elle consiste en une simple mise en paquets, à l'ombre, dans les cases, dans le but d'assouplir le produit ; ensuite, la dessiccation est obtenue par une exposition au soleil, sur des nattes étendues à terre ; les tiges sont effeuillées et le tabac mis en sac, sans plus de soins, prêt à la vente.

Le cultivateur part en pirogue avec son chargement, vers les centres voisins, Gao, Tombouctou ou Diré, plus loin encore, jusqu'à épuisement du stock ; il revient au village avec du grain, le montant de son impôt et, si possible, quelques vêtements pour sa famille.

C'est donc une culture d'appoint très appréciable pour ceux qui s'y adonnent.

Son existence dans le pays paraît remonter très loin ; d'après la tradition indigène, elle aurait été connue de tous temps.

Le tabac est considéré comme étant originaire de l'Amérique, nous le devrions à la civilisation aztèque; il n'a cependant pas été, comme le maïs, apporté au Soudan par les Marocains, à la conquête de 1591 ; au contraire, les relations arabes de l'époque mentionnent l'introduction au Maroc de feuilles recueillies sur les bords du Niger, où l'usage était généralisé de les consommer en fumée, à l'aide de la pipe, de les mâcher ou, réduites en poudre, de les priser.

En Europe, l'usage du tabac était combattu et vilipendé ; au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, des sanctions étaient prévues contre les usagers, pénales comme en Russie, morales par le pape Urbain VIII.

Les populations autochtones de l'Amérique tropicale, en bien des points, surtout là où la civilisation européenne a le moins pénétré, fument de préférence une feuille, mais c'est un maïs spécial, et non un tabac.

La plante que nous appelons tabac, ayant été connue par les songaï avant la conquête marocaine, aurait bien pu traverser le désert transportée par les caravanes, puisque les empereurs songaï, aux xiv<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> siècles, étaient en relations avec les pachas algériens ; ce mouvement se serait effectué, mais du sud au nord et non du nord au sud, car ses cultures et son usage ne se seraient pas développés aussi rapidement au Soudan, avant même que les Européens, importateurs d'Amérique, aient pu s'y habituer.

Il semble donc que le « *nicotiana rustica* » cultivé sur les rives du Niger ne soit pas originaire de l'Amérique tropicale, ce qui n'infirmes pas que d'autres espèces aient pu être connues et sélectionnées dans le nouveau monde.

### 2° Forêts

Les essences forestières sont les mêmes de part et d'autre du Niger que celles que nous avons rencontrées dans le Gourma et dans la région des lacs. Si les marchés de la gomme arabique se sont développés à Tombouctou, Diré et Rharous, ils sont encore peu importants à Bourem et Gao ; doit-on en conclure que les peuplements de gommiers exploitables sont inexistant dans le ressort de ces centres ? Nullement, car des acacias vérek ont été signalés en quantité très appréciable entre Gao, Ansongo et Ménaka ; il en existe certainement ailleurs.

Les transactions sur la gomme ne se sont développées à Diré comme à Rharous que depuis trois ou quatre ans, alors que les peuplements ont toujours existé ; nous le devons à une adaptation du commerce local et à l'augmentation du nombre des récolteurs, lesquels ont acquis la pratique de la cueillette auprès de leurs voisins, les harratin des Maures, qui à l'origine étaient les seuls à exercer cette profession. L'usage gagnera de proche en proche et, le jour où les commerçants locaux s'attacheront à ce produit, il suffira de peu d'années pour arriver à un tonnage intéressant, aussi bien à Bourem qu'à Gao et Ansongo.

### 3° Elevage

Le cheptel du cercle de Gao compte 1.981 chevaux, 13.138 ânes, 86.778 bovidés, 345.457 moutons et chèvres, 972 chameaux.

Ce sont là des chiffres intéressants, qui démontrent que les pâturages s'étendant de part et d'autre du Niger, dans l'est de la boucle, sont importants, malgré l'insuffisance des points d'eau qui ne permettent qu'une utilisation incomplète.

Les moutons à laine sont moins nombreux qu'à l'ouest ; seuls les sédentaires, pour leur usage personnel, en élèvent quelques unités qui vivent dans les villages et ont plutôt mauvaise apparence ; les bêtes de couleur y sont nombreuses, ce qui déprécie sérieusement la qualité marchande de la laine.

Par contre, le cheptel camelin est plus développé au nord du fleuve, dans l'Adrar des Iforâs, chez les Kounta et chez les Oullimiden ; l'insuffisance des points d'eau et le caractère plus désertique des terrains de parcours expliquent l'accroissement du nombre des chameaux.

Plus encore que dans le cercle de Goundam, car ils intéressent un nombre plus important d'usagers, la recherche des nappes souterraines et le forage des puits seront gros de conséquences ; dans ces vastes régions mal connues, mais qui paraissent idéales pour le développement de l'élevage, les meilleurs pâturages se trouvent dans l'Adrar des Iforâs et dans les espaces qui s'étendent au sud de ce massif, allant vers l'Adrar de Tiguirit jusqu'aux riches terrains de parcours des Oullimiden, à l'est de Gao et d'Ansongo.

Le commerce du bétail sur pied provoque des transactions importantes pour le ravitaillement des colonies anglaises ; le marché de Gao occupe une place de premier plan dans ce commerce ; en bonne année, les opérations intéressent 10.000 têtes de bœufs et 20.000 têtes de moutons.

## CONCLUSION

Le sommet de la boucle du Niger que nous venons de parcourir compte au total 260.000 habitants environ, dont 160.000 sédentaires et 100.000 nomades, 40.000 à 50.000 de ces derniers étant de race blanche.

Ces indigènes possèdent environ 8.000 chevaux, 35.000 ânes, 500.000 bovidés, 1.400.000 ovidés (moutons et chèvres), plusieurs milliers de chameaux, le tout appartenant en plus grosse proportion aux nomades, à l'exception des chevaux, pour lesquels la proportion se renverse en faveur des sédentaires.

Les cultivateurs noirs produisent sur une grande échelle : le riz, le mil (petit mil et gros mil) en culture principale ; le blé, le maïs et l'orge, le niébé (dolique), le tabac, en culture d'appoint ; ils connaissent en outre, mais pratiquent moins complètement, la culture du coton, de l'arachide, de quelques plantes potagères.

Une entreprise européenne a démontré à Diré, sur plusieurs milliers d'hectares, que la culture du coton longue soie était possible industriellement.

Quelques timides tentatives paraissent établir que les cultures potagères et fruitières sont possibles.

Les richesses forestières sont mal connues, mais déjà l'exploitation, très incomplète et mal surveillée, des acacias vérek produit une quantité appréciable de gomme arabique ; en 1929-1930, la cueillette a dépassé 1.000 tonnes à l'exportation.

L'aspect physique du pays laisse espérer que la surface cultivable, avec des aménagements divers d'une importance moyenne, pourra atteindre, suivant des estimations prudentes, 550.000 hectares, soit 200.000 récupérés après assèchement des lacs, 150.000 après aménagement de la zone deltaïque du Niger, 200.000 dans la partie nilotique du fleuve sur chacune des deux rives. Sur ces 550.000 hectares, 150.000 à peine, suivant les années, sont actuellement mal utilisés par les indigènes aux pratiques culturales très primitives, pratiques qui pourront être très sérieusement améliorées grâce à l'introduction de la charrue et de la traction animale, introduction commencée par la mise en service de plusieurs charrues dans chaque subdivision administrative.

Les surfaces aptes au développement de l'élevage sont considérables ; elles se calculent par millions d'hectares de part et d'autre des rives du Niger ; parmi ces millions d'hectares, la surface utilisable sera d'autant plus importante que les nappes aquifères auront été mieux prospectées et le nombre de forages susceptibles de les atteindre plus grand.

Les essais poursuivis dans les bergeries administratives, particulièrement à El-Oualadji, ont déjà permis d'entrer dans la phase des réalisations pratiques en ce qui concerne l'amélioration et le développement du mouton à laine.

L'industrie de la pêche, pratiquée à peu près généralement, présente des possibilités d'amélioration et d'extension intéressantes pour le ravitaillement local.

La prospection minérale est à peu près inexistante ; il serait extraordinaire qu'une surface couvrant plusieurs centaines de milliers de kilomètres carrés, où émergent de vieux massifs

montagneux, ne recèle pas de nouvelles richesses qui viendraient s'ajouter à celles que nous venons d'exposer.

Enfin la main-d'œuvre, par un accroissement démographique favorisé par le développement de l'assistance médicale indigène, pourra suivre, en partie, le développement de la mise en valeur d'un pays qui possède des vestiges d'une richesse passée incomparablement supérieure à celle qui subsiste de nos jours.

Voilà le bilan actuel d'une région qui a longtemps été jugée sans valeur économique.

Thiais, le 10 mars 1931.

**Gaston MOURGUES,**  
*Administrateur des Colonies.*

## TABLE DES MATIÈRES

<i>Introduction</i> .....	3
<b>I. — L'intérieur de la boucle ou Gourma</b>	
<b>A. — Aspect physique</b>	
1° Le plateau central .....	6
2° Les petits bassins sans écoulement ou mares .....	8
3° Le versant nigérien de l'Est .....	13
4° La ceinture dunaire .....	14
<b>B. — Population</b>	
1° Nomades .....	16
2° Sédentaires .....	18
<b>C. — Les possibilités économiques</b>	
1° Agriculture .....	26
2° Forêts .....	28
3° Elevage .....	32
<b>II. — La région lacustre du Niger (partie nord)</b>	
<b>A. — Aspect physique</b>	
1° Système lacustre de la rive droite .....	38
2° Système lacustre de la rive gauche .....	42
a) Lacs Horo et Fati .....	42
b) Système du Faguibine .....	45
Mouvements du sol .....	46
Lac Télé .....	48
Lac Faguibine .....	48
Lacs Gouber et Kamangou .....	54
Les Daounas .....	54
Lac Tahakim .....	56
Lacs divers .....	57
c) Etude du mouvement des eaux dans le système du Faguibine .....	57
Précipitations atmosphériques .....	58
Apports nigériens .....	59
Niveau du Niger à Diré .....	63

Essai d'évaluation des apports nigériens, compte tenu des évaporations et des infil- trations .....	63
3° Le réseau deltaïque entre les deux systèmes de lacs.	69

B. — *Population*

1° Répartition .....	71
a) Sédentaires .....	74
b) Nomades .....	75
2° Les Races .....	76
a) Peuhle .....	76
b) Songaï et races assimilées .....	80
— Vestiges de peuples disparus .....	81
Sorkos .....	85
Armas .....	85
Saracollés .....	87
Songaï .....	87
c) Targui nomade .....	94
d) Targui sédentarisé .....	115
e) Maure .....	117
3° Mouvement démographique .....	122
4° L'Islamisme .....	128
a) Extension et influence chez les diverses races.	128
b) Les sectes .....	135
Tidjani .....	135
Quadria .....	138
Musulmans puristes ou indépendants Kel- Antassar .....	146

C. — *Possibilités économiques*

1° Agriculture .....	148
a) Céréales .....	155
Mil ou sorgho .....	155
Riz .....	156
Blé .....	160
Orge .....	162
Maïs .....	162
b) Textiles .....	163
Coton .....	163
Dâ .....	165
c) Oléagineux : arachides .....	165
d) Plantes potagères .....	166
Niébé .....	166
Divers .....	166
Jardins potagers .....	166
e) Arbres fruitiers : palmiers, dattiers .....	167
2° Forêts .....	168
a) Gommiers .....	169
b) Essences à tannin .....	171
c) Autres essences .....	171
3° Elevage .....	172
a) Bovidés .....	173
b) Ovidés; moutons .....	175
Chèvres .....	183

c) Equidés; chevaux .....	184
Mulets .....	185
Anes .....	185
d) Porcins .....	186
e) Camélidés .....	186
f) Animaux de basse-cour .....	188
4° Pêche .....	189

### III. — Le Niger de Kabara à Gao

#### A. — Aspect physique

Aspect physique .....	195
-----------------------	-----

#### B. — Populations

1° Sédentaires .....	199
2° Nomades .....	203

#### C. — Possibilités économiques

1° Agriculture .....	205
Tabac .....	206
2° Forêts .....	209
3° Élevage .....	209

Conclusion .....	211
------------------	-----

#### Table des cartes

Cercle de Rharous .....	24
Partie nord de la région lacustre du Niger .....	72

## Brochures en vente à l'Afrique Française.

### MAROC

Les conditions d'existence à Tanger, par M. Charles René-Leclerc, 1906 .....	2 fr.
Notes sur les tribus du Maroc oriental .....	5 fr.
Sur la Côte ouest du Maroc, par M. E. Pobéguin .....	5 fr.
Le rôle de la France au Maroc, par M. G. Romagny ..	5 fr.
Conférence sur la question du Maroc, par M. H. Lorin.	2 fr.
La France au Maroc, par M. R. Millet, 1909 .....	5 fr.
La réorganisation du gouvernement marocain, par M. H. Gaillard, 1916 .....	6 fr.
Voyages d'exploration dans l'Atlas marocain, par M. Louis Gentil, 1923 .....	15 fr.
Historique du 1 <sup>er</sup> régiment de Tirailleurs marocains, par le Commandant Juin, 1925 .....	6 fr.
Les tribus de la zone Nord et Nord-Ouest du Maroc, par le Commandant Maurice Bernard, 1926 .....	6 fr.
Pœymirau, tirailleur marocain, par le Comm. Juin...	5 fr.
La Vie sociale et politique des Berbères, par M. Robert Montagne, 1931 .....	15 fr.
Les œuvres de l'enfance au Maroc, par Mme la Maréchale Lyautey, 1921 .....	2 fr.
Soldats marocains, par le Capitaine Durosoy, 1932 ..	2 fr.

### SAHARA

Une tournée en pays Fertyt, par le Cap. Modat, 1912.	10 fr.
La pénétration dans le Sahara Occidental, par le Capitaine Augiéras, 1923 .....	12 fr.
Un voyage au Sahara, par M. Jacques Bourcart, 1924.	6 fr.
Les deux rives du Sahara, par M. Bonamy, 1924 .....	5 fr.
Le rallye saharien Méditerranée-Niger, 1930 .....	5 fr.
Chronique de l'Ouest Saharien, par le Commandant Augiéras (1900-1930) .....	15 fr.
Le voyage de M. Carde, gouverneur général de l'Algérie au Sahara, Janv.-Fév. 1932, par le Cap. Lehuraux .....	5 fr.
Vade mecum de l'Automobiliste au Sahara, par M. J. de Foucaucourt, 1931 .....	15 fr.

### DIYERS

La question de l'Ethiopie, par M. Ch. Michel, 1905.	3 fr.
Les colonies allemandes d'Afrique d'après les rapports consulaires anglais, 1916 .....	15 fr.
Les crimes allemands en Afrique, 1917 .....	15 fr.
En marge de la gloire, par le Lieut. G. Rouger, 1917.	2 fr.
Le régime allemand en Afrique, par M. Evans Lewin.	5 fr.
Mon régiment, par M. P. Legrand.....	2 fr.
Une mission en Tripolitaine, par M. Camille Fidel, 1921 .....	2 fr.
La reconquête de la Tripolitaine vue du camp des rebelles, par M. P. Gherardi, 1925 .....	6 fr.
Les grandes produits africains, par M. Etesses.....	15 fr.
Voyage d'exploration dans l'île Heard, par M. Aubert de la Rue, 1930 .....	3 fr.
Les Jeunes Français et les banques coloniales, par M. Ed. Philippar, 1929 .....	5 fr.
La mise en valeur du sous-sol de l'Afrique française, par M. F. Blondel, 1932 .....	2 fr.

# COMITÉ DE L'AFRIQUE FRANÇAISE

21, rue Cassette, Paris (6<sup>e</sup>) — Tél. : Littré 97-39

*Président d'Honneur* : M. ALBERT LEBRUN, président de la République.

*Président* : M. MAURICE ORDINAIRE, vice-président du Sénat.

*Vice-présidents* : MM. ERNEST ROUME, gouverneur général honoraire des Colonies, LÉON BARÉTY, député ancien ministre, MARTIAL MERLIN, gouverneur général honoraire des Colonies et le Comte E. DE WARREN, président du Comité du Transafricain.

*Trésorier* : M. EDMOND PHILIPPAR, vice-président du Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie.

*Secrétariat général* :

*Administration* : M<sup>lle</sup> G. N. TERRIER, Chef du secrétariat administratif.

*Rédaction* : Conseil de Direction : MM. ROBERT DE CAIX, président; AUGUSTIN BERNARD, LE NEVEU, E. PHILIPPAR; LADREIT DE LACHARRIÈRE, secrétaire.

Tout Français souscripteur d'une somme au moins égale à 50 francs devient adhérent du Comité de l'Afrique française et reçoit *l'Afrique Française* (rédacteur en chef : J. LADREIT DE LACHARRIÈRE), Bulletin mensuel du Comité. Le minimum de cotisation est fixé à 45 francs pour les fonctionnaires coloniaux et diplomatiques, l'armée et l'enseignement.

L'objet des souscriptions recueillies est :

D'organiser des missions d'exploration et d'études économiques dans les régions africaines;

D'aider aux missions organisées par le gouvernement ou par les associations géographiques et coloniales;

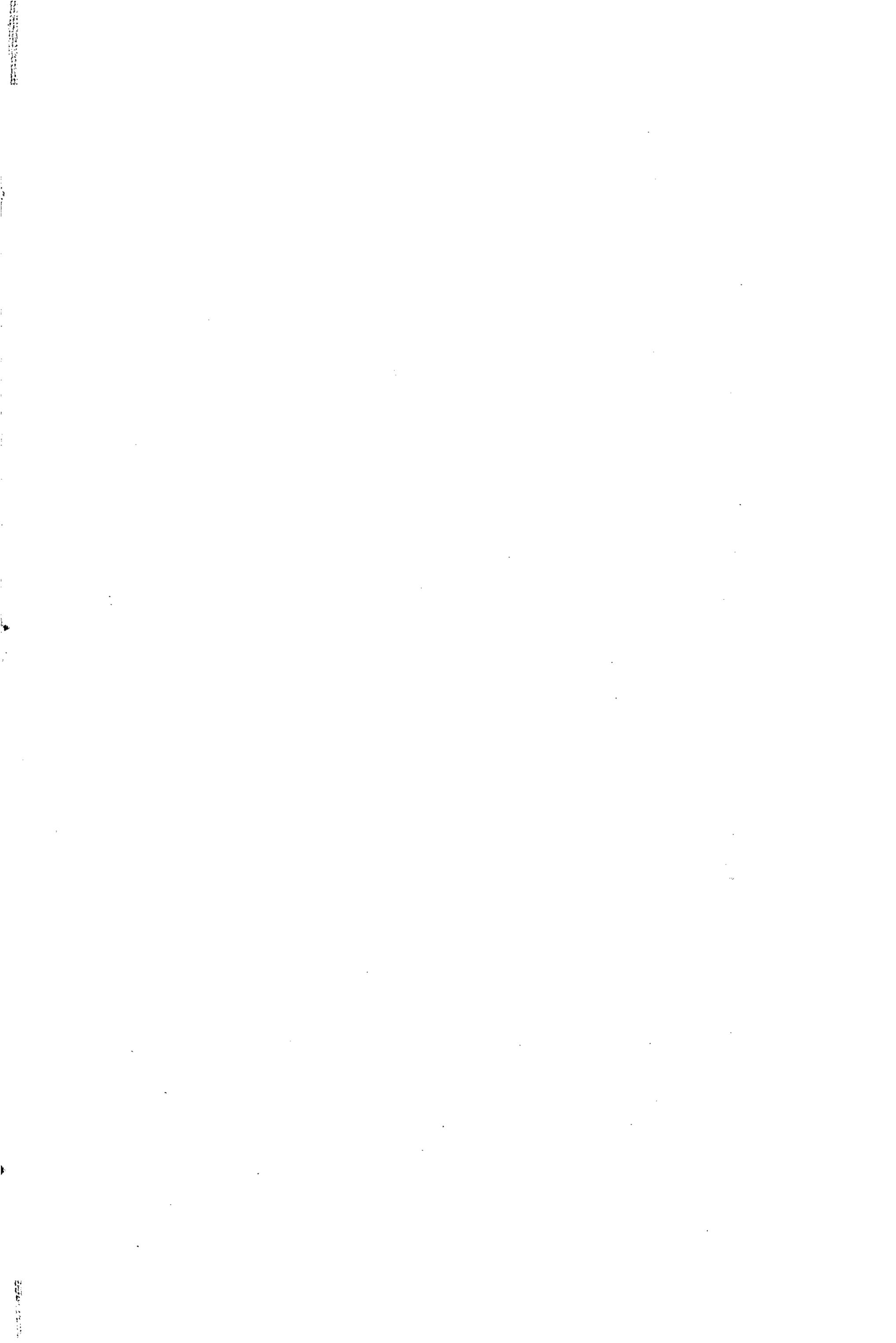
De développer l'influence française dans les pays indépendants d'Afrique;

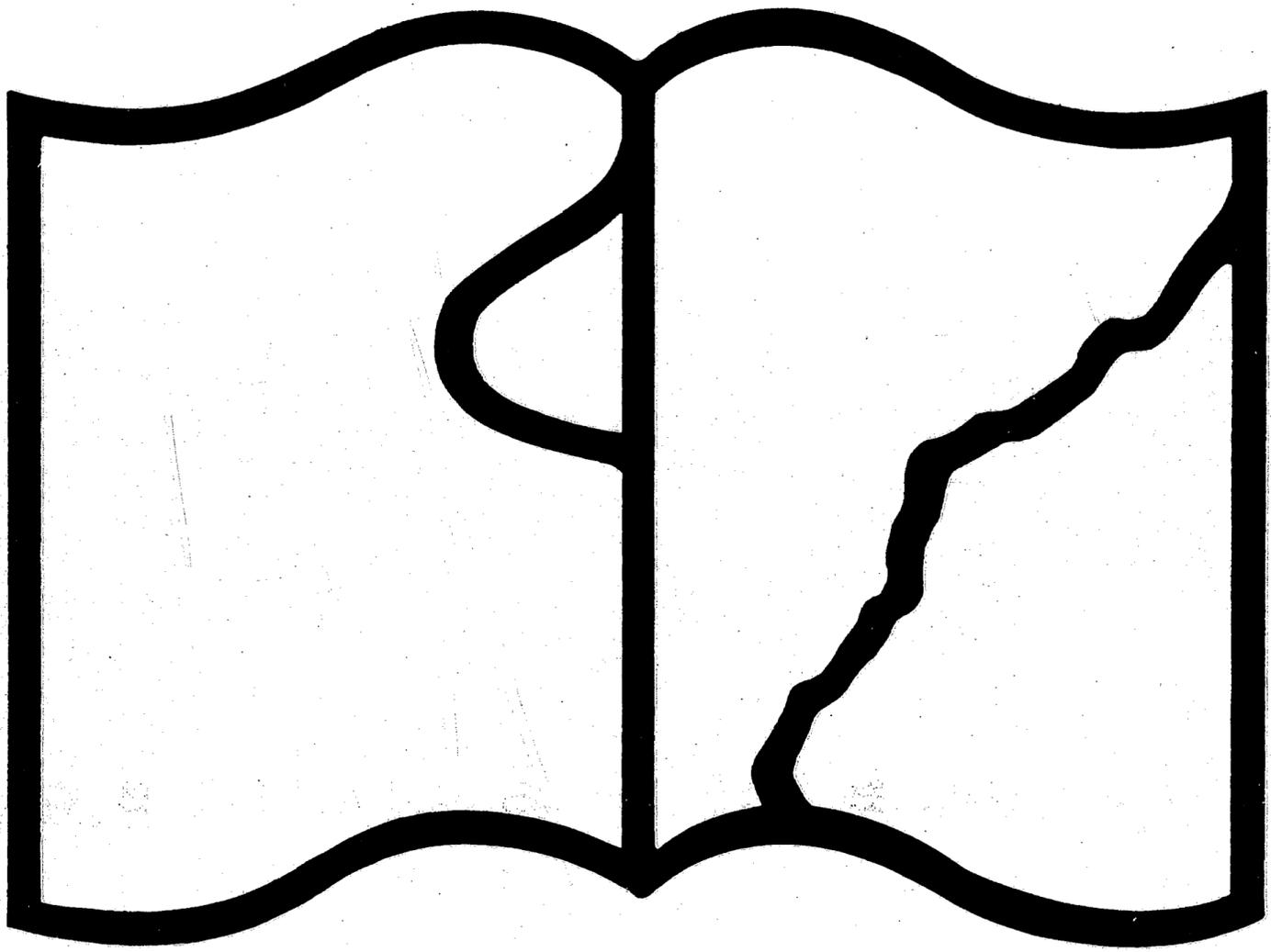
D'encourager les travaux politiques, économiques et scientifiques relatifs à l'Afrique;

De poursuivre des études et recherches destinées à préparer ou à appuyer les établissements privés de nos nationaux dans ces régions;

De tenir les adhérents régulièrement au courant des faits concernant l'Afrique, spécialement au point de vue de l'action des nations européennes colonisatrices.

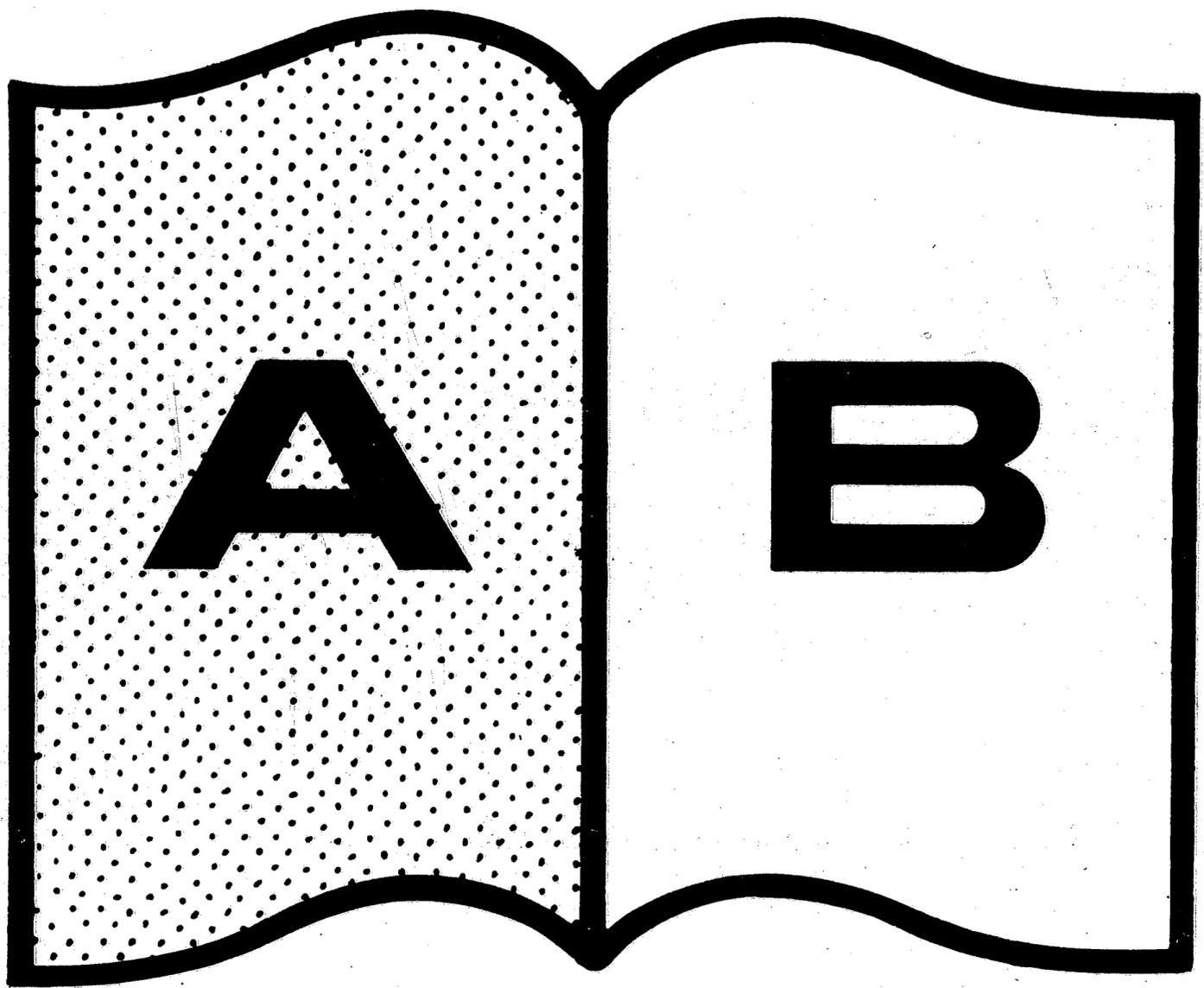
*Un spécimen gratuit de l'Afrique Française est envoyé franco à toute demande.*





Texte détérioré — reliure défectueuse

**NF Z 43-120-11**



Contraste insuffisant

**NF Z 43-120-14**

Introduction

I. - L'intérieur de la boucle ou Gourma

A. - Aspect physique

1° Le plateau central

2° Les petits bassins sans écoulement ou mares

3° Le versant nigérien de l'Est

4° La ceinture dunaire

B. - Population

1° Nomades

2° Sédentaires

C. - Les possibilités économiques

1° Agriculture

2° Forêts

3° Elevage

II. - La région lacustre du Niger (partie nord)

A. - Aspect physique

1° Système lacustre de la rive droite

2° Système lacustre de la rive gauche

a) Lacs Horo et Fati

b) Système du Faguibine

Mouvements du sol

Lac Télé

Lac Faguibine

Lacs Gouber et Kamangou

Les Daounas

Lac Tahakim

Lacs divers

c) Etude du mouvement des eaux dans le système du Faguibine

Précipitations atmosphériques

Apports nigériens

Niveau du Niger à Diré

Essai d'évaluation des apports nigériens, compte tenu des évaporations et des infiltrations

3° Le réseau deltaïque entre les deux systèmes de lacs

B. - Population

1° Répartition

a) Sédentaires

b) Nomades

2° Les Races

a) Peuhle

b) Songaï et races assimilées

Vestiges de peuples disparus

Sorkos

Armas

Saracollés

Songaï

c) Targui nomade

d) Targui sédentarisé

e) Maure

3° Mouvement démographique

4° L'Islamisme

a) Extension et influence chez les diverses races

b) Les sectes

Tidjani

Quadria

Musulmans puristes ou indépendants Kel-Antassar

C. - Possibilités économiques

1° Agriculture

a) Céréales

Mil ou sorgho

Riz

Blé

Orge

Maïs

b) Textiles

Coton

Dâ

c) Oléagineux: arachides

d) Plantes potagères

Niébé

Divers

Jardins potagers

e) Arbres fruitiers: palmiers, dattiers

2° Forêts

a) Gommiers

b) Essences à tannin

c) Autres essences

3° Elevage

a) Bovidés

b) Ovidés; moutons

Chèvres

c) Equidés; chevaux

Mulets

Anes

d) Porcins

e) Camélidés

f) Animaux de basse-cour

4° Pêche

III. - Le Niger de Kabara à Gao

A. - Aspect physique

Aspect physique

B. - Populations

1° Sédentaires

2° Nomades

C. - Possibilités économiques

1° Agriculture

Tabac

2° Forêts

3° Elevage

Conclusion

Table des cartes

Cercle de Rharous

Partie nord de la région lacustre du Niger